

Annexe 1 :

Tableau des réponses aux observations émises pendant l'enquête publique (courriers, registre en mairie et registre dématérialisé)

SYNTHESE DES OBSERVATIONS EMISES DURANT L'ENQUETE PUBLIQUE

R = registre papier C = courrier et contributions remises en permanences RD = observations du registre dématérialisé et mails

Mise à jour finale

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
R1	30-oct	M. KERFERS C	NC	non	avis favorable pour permettre le maintien d'une activité d'importance économique et sociale	X						Pas de réponse attendue	
R2	30-oct	M. Mime QUEMENER P. et A.	NC	non	soutient le projet pour que Glomel vive, et compte tenu qu'IMERYS emploie 120 personnes et fait travailler plusieurs centaines d'entreprises extérieures	X						Pas de réponse attendue	
R3	08-nov	SARLE LE BIHAN et M. LE BIHAN S.	22340 PAULE	non	entreprise de TP travaillant régulièrement et depuis plus de 30 ans sur le site à la demande d'IMERYS, se félicite de sa collaboration avec eux, ce qui assure la pérennité des entreprises locales.	X						Pas de réponse attendue	
R4	08-nov	signature illisible	N.C.	non	travaille depuis 36 ans sur le site, notamment en terrassement. Favorable à l'ouverture de la nouvelle fosse	X						Pas de réponse attendue	
R5	10-nov	MME COUCHEVELL OU S.	N.C.	non	pour le projet	X						Pas de réponse attendue	
R 6	16-nov	M. TRUBUILT S.	N.C.	non	favorable à l'ouverture de la 4 ^e fosse, pour la pérennité d'Imerys, acteur important sur le plan socio-économique environnement.	X						Pas de réponse attendue	
R7	18-nov	signature illisible	N.C.	non	pour le projet d'ouverture de la 4 ^e fosse	X						Pas de réponse attendue	
R8	18-nov	signature illisible	N.C.	non	pour le projet de la fosse, ayant travaillé dans cette entreprise	X						Pas de réponse attendue	
R9	18-nov	signature illisible	TREGORNA N	non	pour le projet de fosse 4	X						Pas de réponse attendue	
R 10	18-nov	MME KERFERS M.	N.C.	non	je suis favorable au projet pour la pérennité de cette entreprise qui joue un rôle important pour Glomel et les communes environnantes	X						Pas de réponse attendue	
R 11	18-nov	M. LAHAY F.	N.C.	non	favorable à l'ouverture de la 4 ^e fosse, dans le respect des normes environnementales et pour le développement économique de la commune	X						Pas de réponse attendue	
R 12	18-nov	M. CORNIC M.	N.C.	non	pour la poursuite de la carrière et la continuité du plus grand employeur de la commune. La possible fermeture ferait un très grand mal dans le secteur	X						Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
R 13	18-nov	M. GAUTHIER R.	N.C.	non	je suis pour la poursuite de la carrière dans le respect des normes environnementales, et même plus poussées, pour nos enfants et l'avenir de la commune	x						Pas de réponse attendue
R 14	18-nov	MME LAHAY C.	N.C.	non	je suis pour le maintien de la carrière et la nouvelle fosse, dans le respect des normes environnementales et pour le développement économique de la commune	x						Pas de réponse attendue
R 15	18-nov	M. DANIEL JM.	N.C.	non	en tant que riverain depuis plus de 50 ans, et agriculteur riverain de puis 30 ans, je suis pour le maintien de la carrière et des emplois qui permettent la vie des communes	x						Pas de réponse attendue
R16	18-nov	M. PERRET D. SARLETA D. PERRET	N.C.	non	je suis pour le maintien de la carrière et la nouvelle fosse, vu tous les efforts qui sont faits en matière d'environnement, les plantations de haies et d'arbres. gardons nos emplois en centre Bretagne	x						Pas de réponse attendue
R17	18-nov	M. GEORGELIN F.	N.C.	non	je suis pour le maintien de l'usine et la création de la 4° fosse, on a besoin d'usine dans notre région l'environnement est un de leur principal soucis pour les riverains	x						Pas de réponse attendue
R 18	18-nov	signature illisible	TREGOMAR	non	je suis pour le maintien de la carrière et la fosse 4. Il est bien évident qu'il faut cependant poursuivre les efforts et les partenariats avec les associations qui oeuvrent pour rassurer et vérifier les assertions de l'entreprise. La transparence est essentielle	x				x		Les partenariats avec les acteurs locaux seront maintenus
R 19	18-nov	signature illisible	N.C.	non	je suis pour le maintien de la carrière. La fermeture serait difficile pour les employés, la commune, les commerces...	x						Pas de réponse attendue
R 20	18-nov	M. LE DANTEC T.	GLOMEL	non	je suis pour le maintien de la carrière car elle emploie beaucoup de monde et cela profite aux communes environnantes étant agriculteur et connaissant un peu les mesures environnementales, je sais que le projet sera soumis à de nombreuses règles à respecter.	x						Pas de réponse attendue

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
R 21	18-nov	M. HAMOUNOU JL.	N.C.	non	Je suis pour le maintien de la carrière, des emplois et de la vie de la commune		x					Réponse Imerys	
R22	18-nov	MME SERBON M.	N.C.	non	J'habite à 15 minutes du site d'Imerys et je suis 100% favorable à l'ouverture de la fosse 4. je trouve exceptionnel que l'entreprise sollicite régulièrement des riverains et associations du secteur		x						Pas de réponse attendue
R 23	18-nov	MME SERBON A.	N.C.	non	je suis pour l'ouverture de la fosse 4, donc le maintien de la carrière		x						Pas de réponse attendue
R 24	18-nov	signature illisible	N.C.	non	je suis pour l'ouverture parce que je suis solidaire des employés de la carrière		x						Pas de réponse attendue
R 25	18-nov	signature illisible	N.C.	non	je suis pour la poursuite de la carrière et l'ouverture de la nouvelle fosse dans le respect des normes environnementales, et pour le maintien des emplois.		x						Pas de réponse attendue
R 26	18-nov	signature illisible	N.C.	non	je suis pour l'ouverture de la fosse et le maintien des emplois		x						Pas de réponse attendue
R 27	18-nov	MME LE NAOURES	N.C.	non	je suis pour l'ouverture de la fosse 4 et le maintien de cette carrière qui est un plus pour la commune. Cette carrière a créé des emplois non négligeables.		x						Pas de réponse attendue
R28	23-nov	M. LE BRIS F.	N.C.	non	je suis favorable à l'ouverture de la fosse 4 pour les emplois que ça génère		x						Pas de réponse attendue
R 29	23-nov	ANONYME	N.C.	non	favorable au projet d'ouverture de la fosse 4, sans aucune retenue		x						Pas de réponse attendue
R 30	23-nov	M. JAFFRE G.	N.C.	non	je suis vraiment favorable à l'ouverture de la fosse 4 j'ai toujours vu l'entreprise se battre pour respecter la qualité de l'eau et bien maîtriser l'envoi des poussières il faut aussi sauvegarder l'emploi		x						Pas de réponse attendue
R 31	23-nov	signature illisible	N.C.	non	je suis contre pour les raisons suivantes : en se rapprochant de Trégonnan, les nuisances seront plus ressenties par la population : nuisances sonores et sismiques Imerys puise de l'eau pour ses besoins sans payer quoi que ce soit. Imerys pompe beaucoup trop d'eau pour ses besoins personnels					x			Cf. réponses ci-dessous Les suivis seront réalisés conformément aux prescriptions de l'Arrêté Préfectoral, comme c'est le cas aujourd'hui. Les résultats des contrôles réglementaires sont présentés lors des comités de suivi annuels. Le dernier a eu lieu le 21 décembre 2023 pour l'année 2022. La présentation et le compte-rendu sont présentés en Annexe 2 du Mémoire en réponse. Le seuil de consommation en eau potable du site fixé par l'Arrêté Préfectoral est de 6000 m³/an (Article 4.1.1). L'eau utilisée pour le fonctionnement de l'usine est recyclée depuis la Fosse 2.

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					ce sont des millions de litre d'eau qui partent du BV Blavet pour aller sur le BV Elié alors que c'est interdit							Le transfert entre bassins versants est de nouveau présenté au § 2.2.6 du Mémoire en réponse. L'impact réel du transfert entre bassins versants correspond aux eaux superficielles qui auraient rejoint gravitairement le ruisseau du Kerjean sur une surface naturelle ce qui représente un volume d'environ 125 000 m³/an (soit 1 % du débit de sortie de l'étang du Corong qui est de 10 à 12 millions de m³/an). Un schéma explicatif est présenté dans le Mémoire en réponse.
					Imerys assèche la zone aquifère de la région sans qu'il y ait restitution et conservation de l'eau extraite. La région n'est pas à l'abri de problème de diminution de la ressource en eau.							Cf. § 2.2 du Mémoire en réponse.
					la suppression des zones marécageuses : elles ne jouent plus leur rôle d'épannage et de rétention d'eau							Les zones humides ne seront pas impactées après mise en place des mesures comme rappelé au § 2.3 du Mémoire en réponse. Pour rappel, les zones humides impactées par l'ouverture de l'extension de la Fosse 3 en 2012 ont fait l'objet de compensation sur plus du double de la surface (zones humides impactées sur 7 ha avec 15 ha de mesures compensatoires + 15 ha de restauration sur la RNR de Lan Bern).
					alors que l'eau est et sera le problème n° 1 des années futures							L'impact du changement climatique est traité dans l'étude d'impact notamment au § 6.9
					les contrôles de hauteur d'eau dans les puits alentours devraient être faits par une société indépendante							Le suivi piézométrique est réalisé conformément à l'AP du 03/08/2018 en autosurveillance (mensuellement sur 10 piézomètres et 2 puits). Imerys Glomel suit également de manière volontaire d'autres ouvrages (25 piézomètres et 3 puits au total).
R32	27-nov	M. N. ANDRE	GLOMEL	non	je suis favorable à l'ouverture de la fosse 4 et le maintien de la carrière à Glomel pour les emplois que cela génère							Pas de réponse attendue
R33	01-déc	M. LE GRAET JM.	N.C.	non	je suis favorable à l'ouverture de la fosse 4 pour le maintien de cette entreprise et pour le maintien des emplois dans l'avenir							Pas de réponse attendue
R34	02-déc	signature illisible	N.C.	non	je suis favorable pour l'ouverture de la fosse 4. Gardons des emplois sur la commune							Pas de réponse attendue
R35	05-déc	LE GOADEC	N.C.	non	je suis favorable pour l'ouverture de la fosse 4. Cette entreprise donne du travail aujourd'hui et ceci depuis des années							Pas de réponse attendue
R36	08-déc	LE MARBEDOUR F.	N.C.	non	avis favorable, c'est une aubaine pour la commune et le centre Bretagne au point de vue économique et social. Je suis pour le maintien de l'emploi et l'avenir							Pas de réponse attendue
R37	09-déc	M. MME TRUBUILT A.	N.C.	non	Avis favorable pour la fosse 4, le maintien de l'emploi à Glomel et pour les communes voisines.							Pas de réponse attendue
R38	09-déc	MME PRIGENT MF.	GLOMEL	non	Avis favorable pour l'ouverture de la fosse 4, afin de sauvegarder les emplois à Glomel et pour les communes voisines.							Pas de réponse attendue

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
R39	N.D.	M. PRIGENT R.	GLOMEL	non	avis favorable pour la poursuite de l'activité d'Imerys, justifié par les efforts de cette société en faveur de l'environnement la vie économique du secteur en dépend		x					Pas de réponse attendue	
R40	N.D.	M. MME JOUAN A. et P.	N.C.	non	avis favorable pour la poursuite de l'exploitation de la carrière		x					Pas de réponse attendue	
R41	N.D.	M. LE BRIS S.	N.C.	non	avis favorable pour la poursuite de l'exploitation de la FOSSE 4		X					Pas de réponse attendue	
R42	N.D.	MME GUYONARD M.	GLOMEL	non	avis favorable à l'ouverture de la fosse 4, j'espère que la carrière nous fera vivre encore longtemps ainsi que les générations futures elle a permis de faire vivre plusieurs générations tout en s'adaptant aux normes en perpétuelle évolution la carrière représente Glomel dans le monde et ceci devrait être notre fierté ancienne commerçante j'ai accueilli divers intervenants oeuvrant à l'amélioration environnementale		x					Pas de réponse attendue	
R 43	15-déc	MME LE MODEL C.	N.C.	non	avis favorable à la poursuite d'Imerys, soutien aux salariés		x					Pas de réponse attendue	
					nous sommes défavorable à ce projet, nous en subissons déjà de nombreuses nuisances							Pas de réponse attendue	
					nous sommes riverains de la carrière et investis de longue date sur ce territoire							Pas de réponse attendue	
					existence d'une faille géologique, non cartographiée dans le dossier d'enquête							Pas de réponse attendue	
R44	15-déc	MME LUCAS C. et M. LE PANSE PY.	N.C.	non	augmentation des nuisances sonores et des poussières avec l'exploitation éventuelle des fosses 3 et 4 nous dénonçons la soi-disante concertation avec les riverains car le seul entretien que nous avons eu avec Imerys a été dans le cadre d'une plainte suite à des tirs de mines qui ont fait ramblié encore notre maison d'habitation.		x					Le dossier présente des modélisations de propagation du bruit suite à l'ouverture de la Fosse 4 (Figures 71 à 73 du Tome 3), ainsi qu'une modélisation aérodynamique (Figures 63 à 66 du Tome 3). Les suivis environnementaux qui seront réalisés permettront de vérifier la conformité des niveaux sonores et d'empoussièrément. Les dispositions relatives au bruit sont présentées au § 2.5.1 du Mémoire en réponse.	
					De nombreux échanges ont eu lieu avec les riverains et la démarche de concertation sera maintenue. Pour rappel, les actions de concertation qui ont été menées sont présentées au § 2.1.2 du Mémoire en réponse.								
C1	30-oct	M. KERFERS C. Mme MARHOTER E. M. FRAMMEZELL E.P.	N.C.	non	Le projet vise à pérenniser l'activité. Les signataires considèrent les avancées et investissements de l'entreprise en matière de sécurité, conditions de travail, biodiversité et écologie et son importance en termes d'emplois. La non obtention de cette autorisation serait un drame social.		X					Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE		
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
					le projet "favorise un faible bilan carbone (de la production d'andalouste) en évitant de l'importer de pays extérieurs à l'Europe".							Réponse Imerys		
					j'ai grandi à 2 km de la carrière, j'habite à Glomel et j'ai travaillé 37 ans sur le site. Au cours de toutes ces années j'ai vu une évolution considérable des techniques d'extraction, de traitement du minerai et bien sûr des conditions de travail et de sécurité.								Pas de réponse attendue	
					autre point majeur, la prise en compte de l'environnement depuis des dizaines d'années : - une des toutes premières carrières de Bretagne a disposé d'une station de traitement des eaux - le nombre conséquent d'analyses internes et externes pour être en adéquation avec les normes en vigueur - le maintien des zones humides								Pas de réponse attendue	
C12	08-nov	M. ROBIC B.	GLOMEL	non	"- la création de plusieurs km de haies -la plantation de milliers de végétaux adaptés au milieu -la préservation de la faune et de la flore avec beaucoup d'animaux sur le site "le maintien de la biodiversité est bien réel sur le site"								Pas de réponse attendue	
					Lors d'une visite du site nous avons pu échanger avec des cadres de l'entreprise sur divers sujets sensibles (qualité de l'eau, incidences sonores, préservation de la faune et de la flore, relations avec les riverains...) Je suis très favorable à la poursuite de l'exploitation de ce site								Pas de réponse attendue	
					la gestion de l'eau est très bien suivie, pas de pompage dans la nappe, excédents rejetés après analyse et traitements, collectes et décantation des eaux de ruissellement pour réutilisation sur le site								Pas de réponse attendue	
C13	13-nov	M. QUERE A.	56480 ST AIGNAN	non	l'exploitation de la nouvelle fosse occasionnerait moins de nuisances pour les riverains proches et améliorera le bilan carbone de la carrière en réduisant les parcours sur le site								Pas de réponse attendue	
					l'andalouste est un minerai dont il est indispensable de poursuivre l'exploitation sur ce site, qui fait preuve d'une maîtrise technique et environnementale								Pas de réponse attendue	
					il faut réindustrialiser notre pays pour éviter le bilan carbone provoqué en allant chercher nos ressources minières à l'autre bout du monde								Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
C 14	18-nov	MME LEGER	N.C.	non	<p>Ayant eu l'occasion de visiter le site, j'ai constaté une organisation où il y a peu de choses à redire. Nous ne pouvons qu'aller dans (le sens) de la bonne marche de cette entreprise.</p> <p>propreté des différents postes</p> <p>personnel et responsables conscients de conserver leur structure en bon état et préservant la biodiversité, l'eau</p> <p>la remise en état des sites déjà exploités, ainsi que les charges propres à l'entreprise</p>		X					Pas de réponse attendue		
C15	18-nov	M. SERBONE.	22110 ROSTRENE N	non	<p>Imerys est soucieux de la biodiversité. Je suis pour l'ouverture de la fosse 4 et pour pérenniser l'emploi en centre Bretagne</p> <p>l'eau est traitée et contrôlée, elle tourne en cycle fermé sur le site.</p> <p>on peut voir des canards, cygnes, grenouilles, grands corbeaux, faucons pelerins et toutes sortes de gibiers. Des grands corbeaux viennent se reproduire tous les ans sur le site.</p> <p>Je suis favorable à l'ouverture de la fosse 4 pour les raisons suivantes :</p> <p>entre les conditions de travail qu'à connu mon père dans les années 70 (bruit, poussière, travail manuel) et ma récente visite du site, j'ai été agréablement surpris par l'intérêt que les employés portent à leur outil de travail</p> <p>des mesures correctives ont été mises en place : nouvelle usine de traitement de l'eau de 7 millions d'euros, modification de l'éclairage, mise en place de silencieux sur les marteaux piqueurs...</p> <p>l'équipe municipale et le conseil seront consultés lors des attributions de terrains aux agriculteurs</p> <p>la non autorisation de l'ouverture de la 4^e fosse induit la fin de l'exploitation de la carrière dans 7 ans et un désastre social pour tous ceux qui travaillent sur le site (120 personnes et les quelques 80 prestataires sans compter l'impact sur le fret transitant par les ports.</p>		x						Pas de réponse attendue	
C 16	15-nov	M. TRUBUILT B.	GLOMEL	non			x						Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					des suivis flore et faune sont faits par l'association de mise en valeur des landes et marais de Lan Bern et Magoar Pervern. Des pêches électriques sont organisées par la fédération départementale de pêche dans le Crazius et montrent une augmentation des effectifs halieutiques quatre stations de mesures ont été mises en place dans le Crazius pour évaluer l'état écologique du cours d'eau.							Pas de réponse attendue
					Imerys propose des mesures d'accompagnement sur la gestion et la restauration des zones humides et sur la gestion durable du bocage pour l'ouverture de la fosse 4, tandis que les haies impactées par le projet seront compensées.							Pas de réponse attendue
					Imerys s'engage à préserver la qualité de l'eau 10 ans après la fermeture de la fosse 4							Pas de réponse attendue
					soutien de la fédération départementale des chasseurs 22 au projet d'Imerys							Pas de réponse attendue
					la fédération entretient un relation partenariale avec Imerys depuis 1990, via des aménagements favorables à la conservation de la biodiversité sur le site naturel des landes et maris de Glomel, propriété de la Fondation pour la Préservation de la Nature							Pas de réponse attendue
C 17	17-nov	M. MEHAUTE Y.	N.C.	non	le maintien de cette activité économique permet de conserver un tissu social actif	x						Pas de réponse attendue
					Imerys est partie prenant dans des actions de restauration de zones humides en luttant contre leur enfouissement							Pas de réponse attendue
					Imerys envisage de s'impliquer dans des actions de gestion durable des haies de leur propriété, en partenariat avec les agriculteurs du territoire, en vue d'accéder au label Haie. La fédération des chasseurs 22 est missionnée par la région Bretagne pour le déploiement de ce label.							Pas de réponse attendue
C 18	23-nov	M. RAOULT JY.	56770 PLOURAY	non	l'entreprise mérite largement l'ouverture de la 4 ^e fosse							Pas de réponse attendue
					entreprise solide, à l'écoute de ses voisins et de ses salariés : l'entreprise a toujours œuvré pour le traitement des poussières et du bruit	x						Pas de réponse attendue

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					Je suis chasseur sur le site, qui est bien adapté pour tous les gibiers : lapin, lièvre, chevreuil, sanglier, cerf et biches. Cela me révolte que des écologistes disent que le bruit fait fuir le gibier. Je peux vous dire que c'est faux, le gibier sauvage s'adapte beaucoup mieux au bruit que certains.						Pas de réponse attendue	
C19	23-nov	M. LE LAIN JL;	56770 PLOURAY	non	J'apporte tout mon soutien à l'entreprise pour l'ouverture d'une nouvelle fosse, qui va permettre de maintenir un bassin d'emploi et l'exploitation jusqu'en 2042. J'ai pu constater tout le savoir de cette entreprise aussi bien sur le procédé, la sécurité et l'environnement je tiens à exprimer mon avis favorable concernant le projet	x					Pas de réponse attendue	
C20	30-nov	M. BALANANT Président de la CCI 22	22005 ST BRIEUC	non	l'entreprise Imerys a démontré son engagement envers une exploitation responsable et durable. Nous saluons les efforts déployés par Imerys pour garantir la conformité aux normes environnementales et la prise en compte des préoccupations locales l'ouverture de cette nouvelle fosse contribuera à assurer une visibilité sur plusieurs années pour l'exploitation rationnelle et durable de l'andalouste nous reconnaissons les avantages économiques significatifs que ce projet apportera à la région. La perspective de plus de 100 emplois de long terme et qualifiés est une contribution substantielle au développement économique local. Imerys est également un acteur important de la chaîne logistique départementale puisqu'il exporte à partir du port du Légué plus de 6 000 t de produits finis par an. Ce flux permet de compléter l'activité de plus d'une dizaine d'emplois induits	x					Pas de réponse attendue	
C21	20-nov	M. SOUSSI B. société DYNOS	21270 PONTAILLE RS /SAONE	2 PJ	nous souhaitons vous faire part de nos observations en faveur de ce projet En faisant appel à notre expertise et notre expérience dans l'usage d'explosifs civils, Imerys témoigne de sa volonté permanente de maîtriser son exploitation et ses incidences	x					Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					en pièces jointes, l'entreprise présente deux rapports de contrôles des vibrations, bruits et phénomènes de surpression aérienne chez deux riverains de la carrière, réalisés en 2020 et 2022, l'un réalisé sur 3 tirs successifs, l'autre réalisé sur 4 tirs successifs. chez M. Mime L.P., 2 des tirs ont déclenchés diverses prises de mesures, qui sont restées toutefois inférieures aux valeurs admises. Chez M. L. à Guemeur, aucun déclenchement.						Pas de réponse attendue		
					nous émettons un avis défavorable sur le projet							Pas de réponse attendue	
C22	14-déc	M.MME LE NEUN T. et S.	GLOMEL	non	notre habitation sera située à moins de 500m de la fosse 4, et le décaissage sera situé à 50 m. Personne ne tolérerait de vivre dans ces conditions, cela n'est pas acceptable		x					Les suivis environnementaux (bruit, poussières, vibrations) sont déjà en place et seront maintenus dans le cadre de l'exploitation de la Fosse 4.	
C23	13-déc	M. BOURDONNA Y J.Y.	GLOMEL	non	la fosse 3 nous donne quelques vibrations sur notre habitation, celles (gérées) par la fosse 4 ne seront pas acceptables, (pas plus que) le bruit, les poussières, le visuel							Un calcul (à partir de la loi de Chapot) est présenté au § 3.15.5 du Tome 3 pour évaluer l'impact des vibrations des tirs de mines dans le cadre de l'exploitation de la Fosse 4. Une mesure spécifique d'atténuation des vibrations est prévue (mesure Vib-R7 présentée au § 6.15.2 du Tome 3).	
					je suis favorable à l'ouverture de cette nouvelle fosse							Pas de réponse attendue	
					j'ai vu cette carrière s'ouvrir dans les années 60. A certaines périodes, l'environnement n'était pas pris en compte mais ce n'est plus le cas depuis plus de 30 ans.							Pas de réponse attendue	
C24	13-déc	M. BOURDONNA Y J.Y.	GLOMEL	non	aujourd'hui notre société (SCEA Bourdonnay) exploite toujours des terres propriété du groupe Imerys, depuis les années 90.	x						Pas de réponse attendue	
					ces terres ont été cédées à Imerys par des familles d'agriculteurs arrivant à la retraite, qui n'intéressaient alors personne.							Pas de réponse attendue	
C24	reçu en mairie le 11/12	MME KHA présidente de la CLE du SAGE EIL	56620 CLEGUER	oui (12 pages)	nouvelle analyse du dossier à l'issue des compléments apportés par Imerys après son premier avis, et compte tenu des réponses apportées à l'avis de la MRAE	x					x	Pas de réponse attendue	
C24	reçu en mairie le 11/12	MME KHA présidente de la CLE du SAGE EIL	56620 CLEGUER	oui (12 pages)	"je souhaite vous faire part des réserves émises par la CLE EIL qui n'ont pas été levées.	x					x	Pas de réponse attendue	
C24					zone humide de Kerroué : la CLE juge peu pertinente la mesure compensatoire, consistant en l'arrosage de la zone humide, et estime que le reprofilage du Crazius est à privilégier	x					x	Imerys Glomel propose d'adapter les modalités de cette mesure en concertation avec la Commission Locale de l'Eau (CLE) comme indiqué au § 2.3.2 du Mémoire en réponse.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
C24					la CLE note toutefois que sa recommandation, en cas de maintien de la solution d'aspersion, visant à moduler cette aspersion selon les données fournies des pluviomètres et les conditions hydrométriques, sur des seuils à établir en concertation, au lieu d'être prévues systématiquement de mai à septembre.		x					Réponse Imerys	
C24	reçu en mairie le 11/12	MME KHA présidente de la CLE du SAGE EIL	56620 CLEGUER	oui (12 pages)	La CLE note également que la mesure d'accompagnement ZH A3 a été rajoutée et qu'elle prévoit d'envisager une gestion concertée des zones humides appartenant à Imerys, avec mise en place d'un programme pluri annuel de restauration. La CLE regrette toutefois, que la durée de cette action ne soit pas précisée, alors qu'elle avait estimé, dans sa première analyse, qu'une période comprise entre 10 et 20 ans au delà de la période d'exploitation.		x					Il s'agit d'une mesure d'accompagnement volontaire pour améliorer les zones humides appartenant à Imerys à proximité du site. Il est prévu dans les mesures d'accompagnement que plusieurs de ces zones humides fassent l'objet de contrats d'Obligations Réelles Environnementales (ORE) avec une surface concernée de 40 ha sur 50 ans.	
C24	reçu en mairie le 11/12	MME KHA présidente de la CLE du SAGE EIL	56620 CLEGUER	oui (12 pages)	La mesure compensatoire Quali A4, qui vise à l'établissement d'un diagnostic sur le Crazius est jugée insuffisante car le diagnostic est aujourd'hui suffisamment clair et il conviendrait d'engager des travaux sur ce ruisseau, de sa source à la confluence de l'Ellé, en incluant donc l'étang du Crazius et le linéaire inclus dans la réserve de Magoar Penven.		x					Imerys Glomel a réalisé un suivi renforcé du Crazius sur 4 stations depuis 2019. Un bilan de cet état initial sur 5 ans sera réalisé courant 2024 en concertation avec les parties prenantes. Les données de suivi du Crazius sont présentées au § 2.3.6 du Tome 3 ainsi qu'au § 2.2.4 du Mémoire en réponse.	
C24	reçu en mairie le 11/12	MME KHA présidente de la CLE du SAGE EIL	56620 CLEGUER	oui (12 pages)	La CLE avait indiqué dans tous ses avis précédents que les valeurs de rejets devaient être appréciables sur le ruisseau du Crazius, et non seulement à la confluence avec l'Ellé, situé 7,5 km plus loin. La MrAe avait fait aussi une remarque en ce sens. Le dossier n'a pas été modifié sur ce point.		x					Le calcul d'acceptabilité dans le milieu récepteur a été maintenu à la confluence entre le Crazius et l'Ellé. Le principe du calcul d'acceptabilité à la confluence Crazius/Ellé a été validé par l'hydrologue agréé étant donné que les usages cibles sont sur l'Ellé (alimentation AEP). Le cours d'eau du Crazius fait l'objet d'un suivi détaillé sur 4 stations depuis 2019. Il présente un très bon état à bon état écologique selon les indices biologiques (très bon état pour l'indice IBD sur les diatomées et bon état pour l'indice I2M2 sur les macro-invertébrés) et la qualité physico-chimique de l'eau est en amélioration constante en lien avec le rejet (notamment avec l'abaissement en manganèse sur la station aval Crazius). Un bilan de l'état initial sur 5 ans du Crazius sera réalisé courant 2024 en concertation avec les parties prenantes (Cf. 2.2.4 du Mémoire en réponse).	
C24	reçu en mairie le 11/12	MME KHA présidente de la CLE du SAGE EIL	56620 CLEGUER	OUI (12 pages)	Un suivi renforcé du Crazius a été mis en place par Imerys sur 4 points jusqu'en 2023. La CLE avait demandé dans ses avis précédents qu'il soit poursuivi sur toute la durée d'exploitation ainsi que sur une période post exploitation à définir. La mesure d'accompagnement Quali S2 énonce "qu'une proposition sera faite pour maintenir ou adapter ce dispositif", sans engagement précis donc sur la poursuite de ce suivi.		x					Il convient également de mentionner les conclusions de la commission d'enquête sur la définition des périmètres de protection des captages de l'usine de Toulreincq, à savoir que le rejet ne pose pas de problème sanitaire, qu'il n'y a plus de non-conformités, que des échanges sont en place pour la modulation du rejet, et que les efforts d'investissement d'Imerys vont dans le sens d'une amélioration de la qualité des eaux rejetées (Cf. § 2.2.3 du Mémoire en réponse).	
C24	reçu en mairie le 11/12	MME KHA présidente de la CLE du SAGE EIL	56620 CLEGUER	oui (12 pages)	étang du Crazius : ce plan d'eau doit être compris dans les programmes de suivi. Elle demande un suivi des sédiments, qui serait basé sur la réalisation de carottages selon un programme à définir avec elle ou le comité de suivi.		x					Ce point est analysé au § 2.2.4.3 du Mémoire en réponse. Il est proposé d'associer la CLE au programme d'étude (de même que les autres parties prenantes du bilan de l'état initial sur 5 ans du Crazius).	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
C24	reçu en mairie le 11/12	MIME KHA présidente de la CLE du SAGE EIL	56620 CLEGUER	oui (12 pages)	Compte tenu du niveau de comblement de cet étang, la CLE estime qu'une rupture de sa digue entraînerait de graves risques sanitaires et environnementaux. Ces risques ne sont pas étudiés dans le dossier.	x				x		Réponse Imerys Il est proposé d'intégrer le barrage du Crazius dans l'inspection périodique tous les 5 ans par un organisme extérieur des ouvrages de stockage de stériles prévu dans l'Arrêté Préfectoral (article 5.2.3).
C24	reçu en mairie le 11/12	MIME KHA présidente de la CLE du SAGE EIL	56620 CLEGUER	oui (12 pages)	Ruisseau de Kergrouz : ce ruisseau figure à l'inventaire des cours d'eau. Il ne figure plus dans les cartographies figurant dans le dossier produit par Imerys. La CLE dénonce cette disparition et rappelle que ce cours d'eau doit être préservé.	x				x		Il n'y a pas de disparition de cours d'eau. Le cours d'eau du Kergrouz est bien associé à la zone humide de Kerroué mais il ne figure pas dans les cartographies de la lors de la rédaction du dossier qui a été déposé fin 2021 (base de données Sandre). Il apparaît sur la mise à jour de la couche BCAF 2023 qui ne reprend pas la cartographie précédente même s'il était déjà présent auparavant. Ce cours d'eau sera maintenu comme rappelé au § 2.2.5 du Mémoire en réponse.
C24					La CLE a pris note de la mesure Quali S5 qui intégrera un suivi du ruisseau de Kergrouz, mais qui ne précise pas sur quelle période se déroulera ce suivi	x				x		Le suivi des cours d'eau sera poursuivi dans le cadre du suivi post-exploitation.
C24	reçu en mairie le 11/12	MIME KHA présidente de la CLE du SAGE EIL	56620 CLEGUER	oui (12 pages)	Nouvelle unité de traitement des eaux : La CLE rappelle avoir demandé d'avoir accès aux essais pilotes de cet équipement, et signale n'avoir eu aucune précision sur ce point. La CLE rebondit sur les mentions complémentaires ajoutées concernant les données fournies au piézomètre R01. Compte tenu des enjeux sur les eaux souterraines, la CLE exige d'être associée à la définition des emplacements des piézomètres supplémentaires, définition qui sera à mener avec un hydrogéologue.	x				x		Les essais pilotes n'ont pas été joints au dossier mais ils seront transmis à la CLE. La mise en service de la nouvelle installation de traitement par ozonation aura lieu en avril 2024 (l'administration a été informée courant 2023 de ce décalage de planning) sans remise en cause de l'abaissement de la concentration maximale autorisée à 2 mg/l au 1er janvier 2024. Le rejet du site sera en conformité avec le seuil de 2 mg/l qui est déjà effectif avec l'optimisation de la station de prétraitement et le rejet direct depuis la Fosse 2.
C24					La CLE demande également, que la verse de Roscoat soit réintroduite dans le périmètre ICPE.	x				x		Un réseau de 4 piézomètres supplémentaires est proposé dans le dossier (R03 à R06) pour comprendre l'origine des concentrations du R01 comme présenté au § 6.5 de l'étude d'impact et au § 2.8.1 du Mémoire en réponse. La localisation précise de ces 4 piézomètres sera établie en concertation avec la CLE. Ces piézomètres seront intégrés au suivi mensuel de niveau et de qualité des eaux souterraines.
C24						x				x		La réintégration de la verse de Roscoat au périmètre ICPE ne fait pas partie de l'objet de la demande.
C24					concernant les haies compensatoires, la CLE considère que les précisions apportées ne répondent que partiellement à ses demandes concernant le choix d'implantation des haies.	x				x		L'avancée des plantations de haies et les précisions d'implantation sont présentées au § 2.4.5. du Mémoire en réponse.
C24	reçu en mairie le 11/12	MIME KHA présidente de la CLE du SAGE EIL	56620 CLEGUER	oui (12 pages)	suivi des rejets post exploitation : La CLE considère que la modification apportée au dossier tient compte partiellement de sa demande. "la méthodologie et les résultats des suivis devraient faire l'objet d'une présentation et d'une validation par une instance multipartites à l'image du comité de suivi actuellement en fonctionnement".	x				x		Le suivi post-exploitation sera de 10 ans avec des phases additionnelles de 5 ans en fonction du résultat des suivis. La poursuite du suivi sera définie en concertation avec les parties prenantes.

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doub lon	01- OPINION					Appréciat ion CE	
							01.1. Favor able	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des proposito ns		
					<p>mise en place d'un système de traitement actif après exploitation : Le dossier tel que modifié ne fait plus apparaître le fait qu'il pourrait perdurer un traitement actif avant mise en place d'un traitement passif, et énonce que "les modalités du traitement post-exploitation seront définies lors de la dernière phase d'exploitation". La CLE demande que le traitement actif des rejets perdure en phase post-exploitation" tant que nécessaire..." le CLE demande également à avoir un retour régulier des résultats de la veille technologique sur les procédés de traitement passif, grace au comité de suivi par exemple.</p>		x				x	Réponse Imerys	Un traitement des eaux sera maintenu pendant toute la durée du suivi post-exploitation (10 ans + périodes de 5 ans conditionnées aux résultats du suivi).
					<p>remise en état des bassins de décantation situés à la sortie de Neutralac 3 : Le dossier n'apporte aucune information sur ce point, notamment sur le curage et l'exportation des boues.</p>		x				x		Les bassins seront curés et réaménagés pour conserver une fonctionnalité de zones humides.
C24	reçu en mairie le 11/12	MIME KHA présidente de la CLE du SAGE EIL	56620 CLEGUER	oui (12 pages)	<p>devenir du réseau de collecte des eaux de ruissellement : Le dossier envisage la création d'un chenal en bordure Ouest de la fosse J, aménagé dans l'optique de créer des conditions hydromorphologiques propices à la mise en place de cours d'eau. La CLE juge cette proposition, appliquées à des fossés, intuitives et inappropriées, si ce n'est d'un point de vue purement paysager.</p>		x				x		La création de ce fossé en bordure Ouest de la Fosse 1 est prévue dans le cadre de la remise en état en lien avec l'aménagement de l'évacuateur de crue de la Fosse 2.
					<p>La CLE avait signalé l'importance de garantir dans le temps une étanchéité des verses et des fosses. Elle considère que le dossier n'apporte toujours pas de garanties sur ce point. La CLE exige la définition d'actions précises à mettre en œuvre si les suivis démontrent la non-pérennité des couches d'étanchéité.</p>		x				x		La remise en état des verses à stériles est effectuée à l'avancement avec mise en place d'une couche d'étanchéité. Le suivi post exploitation de la qualité des eaux souterraines et des eaux superficielles permettra de s'assurer de la pérennité de cette couche d'étanchéité.
C24	reçu en mairie le 11/12	MIME KHA présidente de la CLE du SAGE EIL	56620 CLEGUER	oui (12 pages)	<p>Réhabilitation du site : - biodiversité : un suivi régulier sur 10 à 20 ans permettrait de constater si et par quelles espèces les habitats reconstitués sont colonisés - le dossier devrait apporter des éléments complémentaires permettant d'apprécier la faisabilité des usages envisagés sur le site</p>		x				x		Il est prévu dans le dossier de définir les modalités précises de la remise en état avec les parties prenantes au cours de la dernière phase d'exploitation.

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doub lon	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciat ion CE	
							01.1. Favor able	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des proposito ns			
					<p>En conclusion , La CLE rappelle qu'elle avait assorti son avis favorable de réserves qui ne sont pas toutes levées à ce jour concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi du Crazius, étang compris - la gestion écologique du valloin humide de Kerroué - la reconstitution du maillage bocager - le suivi des rejets en phase post exploitation - le projet de renaturation du site 								Les éléments de réponse sont apportés ci-dessus.	
					<p>Elle rappelle également l'ensemble des données dont elle avait demandé communication , sans réponse à ce jour</p>								Les éléments attendus par la CLE seront fournis.	
					<p>enfin, elle dénonce la disparition d'un tronçon du ruisseau de Kergroaz, demande à être associé au travail de l'hydrogéologue pour les piézomètres complémentaires à installer autour du R01 et en limite de la fosse 2, et demande que soient étudiés les risques et conséquences d'une rupture de la digue de l'étang du Crazius.</p>								Les éléments de réponse sont apportés ci-dessus.	
C25	15-déc	MAIRIE DE GLOMEL	GLOMEL	non	remise d'une copie de la délibération du conseil municipal du 21/11/2013								Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE			
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions					
C26	15-déc	MME MATTHEWS S.	GLOMEL	non	<p>objections au projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> -effets sur la biodiversité et la nature de notre village -impacts et risques de pollution sur les ressources en eau (Crazius et Ellé) -destruction des zones humides de Kerroué -impact sur le climat -impacts sur les paysages de notre commune, et plus important, de notre village (Trégoman) -le bruit, la pollution, la vitesse des camions dans notre village -les routes qui ne sont pas adaptées aux poids lourds et au nombre de camions -les dégâts sur nos maisons à cause des vibrations des camions -aucune considération de la part des chauffeurs pour les habitants du village, et maintenant, trop dangereux pour les piétons d'utiliser la route -pollution de l'air générée par l'usine -le bruit de l'usine -pollutions lumineuses nocturnes visible à des kilomètres à la ronde -pollution de terres générées par l'usine 								L'ensemble des thématiques sont étudiées dans l'étude d'impact			
C27	15-déc	MME MATTHEWS J.	GLOMEL	non	<p>Je suis complètement contre la mise en place de la 4^e fosse de l'entreprise Imerys. Voici ma liste d'objections :</p> <ul style="list-style-type: none"> -effets sur la biodiversité et la nature de notre village -impacts et risques de pollution sur les ressources en eau (Crazius et Elle) -destruction des zones humides de Kerroué -impact sur le climat -impacts sur les paysages de notre commune, et plus important, de notre village (Trégoman) -le bruit, la pollution, la vitesse des camions dans notre village -les routes qui ne sont pas adaptées aux poids 									L'ensemble des thématiques sont étudiées dans l'étude d'impact		
C28	15-déc	M. MATTHEWS T.	GLOMEL	non	<ul style="list-style-type: none"> -les routes qui ne sont pas adaptées aux poids 										L'ensemble des thématiques sont étudiées dans l'étude d'impact	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
C29	15-déc	MME MATTHEWS L.	GLOMEL	non	<p>lourds et au nombre de camions</p> <ul style="list-style-type: none"> -les dégâts sur nos maisons à cause des vibrations des camions -aucune considération de la part des chauffeurs pour les habitants du village, et maintenant, trop dangereux pour les piétons d'utiliser la route. -pollution de l'air générée par l'usine <ul style="list-style-type: none"> -le bruit de l'usine -pollutions lumineuses nocturnes visible à des kilomètres à la ronde -pollution de terres générées par l'usine 						Réponse Imerys	L'ensemble des thématiques sont étudiées dans l'étude d'impact
C30	15-déc	M. TROEL T.	GLOMEL	oui (3 pages) 2° pièce jointe au courrier au préfet = mémoire enregistré en RD 217	<p>Remise d'un courrier adressé au préfet faisant état de divers incidents et pressions vécus par cet ancien maire de la commune, qui considère que la poursuite de l'exploitation de la fosse 3 serait calamiteuse pour la ressource en eau</p> <p> sujets abordés dans ce courrier au préfet : - emploi : aucun emploi supplémentaire alors que les volumes d'extraction ont été multipliés par 20 depuis 1986 - une exploitation qui ne se rattache à aucune tradition locale - un débat faussé par un minéral d'intérêt stratégique irremplaçable, alors que sa substitution devrait être incontournable - aucune volonté d'évitement ne s'est manifestée - la réduction de la production permettrait de préserver la ressource - la compensation n'est envisagée que dans le cadre légal - quelle adéquation entre les impacts, les contributions financières d'Imerys et celles de l'Etat envers la commune ou la communauté de communes ? - que valent les études et promesses en vue de la "remise en état" du site et des polluants laissés en place ?</p>						Pas de réponse attendue	
C31	15-déc	M. TROEL T.	GLOMEL	2 cartes	<p>nous sommes consternés d'apprendre que des infiltrations d'eau polluées ont lieu au niveau de la verse de roscat, sans qu'à aucun moment (comité de suivi, rencontre avec les élus...) ce problème ne soit évoqué. Ces infiltrations sont corroborées par les mesures faites sur le piézomètre ROI.</p>							Un réseau de 4 piézomètres supplémentaires est proposé dans le dossier (RO3 à RO6) pour comprendre l'origine des concentrations du ROI, comme présenté au § 6.5 de l'étude d'impact et § 2.2.8.1 du Mémoire en réponse. Ces piézomètres seront intégrés au suivi mensuel de niveau et de qualité des eaux souterraines.

Réf érence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doub lon	01- OPINION					Appréciat ion CE		
							01.1. Favor able	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
					Je suis conscient que l'étang du Crazius est un enjeu en tête du bassin versant de l'Eilée. bilan carbone : refuse l'exploitation de l'andalouite à Glome, c'est (favoriser) la production en chine ou en Afrique ou les politiques environnementales sont bien plus laxistes. Le site de Glomel est une vitrine pour les ingénieurs géologues.						Pas de réponse attendue			
					En raison des manques (signalés ci après) , je m'oppose à l'ouverture d'une nouvelle fosse et à la prolongation de l'autorisation d'exploiter.						Pas de réponse attendue			
					Notre habitation est située à 1,5 km de la fosse 3 . En mars/avril 2020 à au moins 7 reprises, la charpente, le sol, les meubles de notre maison ont craqué et vibré de façon importante au moment de tirs de mines de la carrière. Mes réclamations ont été suivies de mesures sismiques dont j'attends toujours le compte rendu. A l'occasion de ces contrôles, j'ai pu constater que les protocoles de mesures n'étaient pas toujours les mêmes, et je m'interroge sur les méthodes utilisées.						Pas de réponse attendue			
					j'ai pu constater en comparant le dossier d'enquête et des documents qui m'avaient été remis par un géologue employé par Imerys, que le réseau de failles dont l'entrepr ise a connaissance n'est pas complètement transposé.						Pas de réponse attendue			
C 34	15-déc	MME LE POUL F.	56630 LAGONNET	1 carte									Le suivi des vibrations est réalisé conformément à l'Arrêté Préfectoral. Les derniers résultats sont présentés en Annexe 11 de l'étude d'impact. Les résultats des 4 mesures complémentaires réalisées en 2020 par la société Titanobel sont présentés au § 2.6.3 du Mémoire en réponse. Les résultats sont très largement inférieurs au seuil autorisé de 5 mm/s avec des valeurs < 1 mm/s.	
					Je m'interroge sur l'impact de l'exploitation d'une 4 ^e fosse que cette faille traverse, et sur les habitations situées à proximité de ce réseau de failles, dont le village de Trégornan et ma maison . de quels moyens s'est doté Imerys pour prospecter le futur site de la fosse 4, combien de carottages ont été faits, quelle cartographie de ces failles ? L'expérience des fosses 2 et 3 tent à montrer que la majorité des failles ne se révèlent qu'au fil de l'exploitation.								Les données structurales regroupant l'ensemble des investigations géologiques sont présentées dans l'étude d'impact (Figure 8 du Tome 3).	
														Des sondages de reconnaissance du gisement ont été réalisés au droit de la Fosse 4.

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					Je m'interroge aussi sur les analyses de bruits fournies. Notre maison est sous les vents dominants de Nord Est. En ce mois de décembre 2023, sans feuille, nous entendons très fortement le BRH dans la maison et les tapis en extérieur. Je demande donc que de nouvelles mesures soient faites en hiver, et en y intégrant les activités et matériels (en service) de façon simultanée. Je souhaite également que ces mesures soient réalisées de manière imprévue et par un organisme indépendant, en dehors du site.					x	Les mesures de bruit sont réalisées annuellement, conformément à l'Arrêté Préfectoral, par un organisme indépendant. Dans le cadre du projet Fosse 4, Imerys Glomel prévoit de réaliser 2 campagnes de mesures de bruit par an (une en période hivernale et une en période estivale) comme rappelé au § 2.5.1 du Mémoire en réponse.		
					La présence de la carrière ne nous permet pas de diversifier les activités de la ferme par de l'accueil de vacanciers (en raison du bruit) et la vente de foin (les acheteurs craignant sa pollution par les poussières). Quelle prise en compte de ces préjudices ?						L'ensemble des suivis environnementaux sont réalisés conformément à la réglementation.		
					J'ai pendant des années fait pâturer mes brebis dans la réserve, et je doute maintenant de la qualité de l'herbe et des sols. Des analyses de sols ont-elles été effectuées sur la réserve naturelle, zone d'épanchement des eaux du Crazius, pour connaître les teneurs en métaux? Quelles conséquences sanitaires ?					x	L'impact sanitaire du projet est développé au § 8 de l'étude d'impact.		
					Pétition contre le projet, au nom d'un collectif d'associations composé de Bascule Argoat, Blavet 2050, Collectif Riverains St Bonnet de Rochefort, Douar Bev, Eau & rivières Bretagne, FNE Bretagne, OzACTES, Refrac'terres, Réseau Cohérence, Soulèvements de la terre Quimperlé, Stop Mine 03, Stop mine 23, Terres de luttés, VIVARMOR Nature, XR Kreiz Breizh						Pas de réponse attendue		
				oui (texte et fichier signaturés)	Face aux impacts du projet sur la ressource en eau, la santé des habitants, la biodiversité et le climat, nous demandons aux élus d'arrêter ce projet dangereux. Cette extension aggraverait les pollutions et nuisances qui sont déjà trop importantes.						Pas de réponse attendue		
C35	15-déc	collectifs d'association	N.C.	1 405 signaturés recueillis	Il est temps de penser la transition écologique et sociale sur le long terme, pour les emplois d'aujourd'hui et de demain, sur une planète vivable et pourvoyeuse de terres agricoles et d'eau saine, nous devons refuser l'extension nocive de la mine.					x	Pas de réponse attendue		
					Ressource en eau : la carrière, implantée en tête de bassins versants du Blavet et de l'Ellé, a déjà entraîné la destruction de plus de 40 ha de zones humides et de plusieurs cours d'eau. L'extension prévue pour la fosse 4 aboutirait à la destruction des zones humides de Kerroué.							La zone humide de Kerroué sera maintenue par le projet Fosse 4 comme présenté au § 3.4 de l'étude hydrogéologique et au § 2.3.2 du Mémoire en réponse.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE		
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
					Santé : pollution de l'air par les poussières, bruit Biodiversité : la destruction de dizaine d'ha de milieux naturels impacte la condition de vie des espèces et leur circulation. La carrière constitue déjà une barrière qui rompt les corridors écologiques. Paysage : si la fosse 4 se réalisait, deux versées atteindraient 300 m, autant que les points culminants environnants. Climat : il faut beaucoup d'énergie, fossiles en particulier, pour extraire, raffiner et transporter ce minéral. Continuer à étendre et faire perdurer cette exploitation contribue à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et au dérèglement climatique. L'invitation à signer la pétition revoit enfin sur le site de l'association Refract'terres, où sont développées leurs analyses sur quelques thèmes (les transferts d'eau, le lac de Glomel, la nature détruite, les nuisances, la biodiversité), ainsi qu'un guide afin de rédiger et argumenter les contributions à l'enquête publique.									
C36	15-déc	ASSOC REFRAC'TERR ES	GLOMEL	2	Remise d'analyse d'eaux faites par l'association (échantillons prélevés le 5/12/2023) sur le Crazius, en 3 points différents. pour pérenniser l'emploi à Glomel : c'est essentiel pour la commune et la vitalité du secteur, de part l'investissement d'IMERY'S au niveau industriel et écologique, pour améliorer la faune et la flore et pour la réhabilitation du paysage.				x				Réponse Imerys L'impact du projet sur la santé est présenté au § 8 de l'étude d'impact Une étude complète (état initial/impact/mesures) sur les milieux naturels a été réalisée par ExEco Environnement (Annexe 3 de l'étude d'impact). La versée de Kerroué atteindra la cote de 300 m NGF (290 m NGF pour la versée Ouest). L'altitude des versées à stériles a été définie suite à une étude paysagère. Le gisement de Glomel est la seule exploitation d'andalouite en France et en Europe. Son arrêt entraînerait une importation par ses clients européens depuis l'Afrique du Sud où les Etats-Unis avec un bilan carbone global 3 fois supérieur (Cf. 5.2.2 de l'étude d'impact).	
RD 1	30-oct	M. PERROT R	KERDREIN GLOMEL	non										Pas de réponse attendue Pas de réponse attendue Pas de réponse attendue
RD 2	30-oct	M. VELYS	KERVENNO U GLOMEL	oui	demande prolongation enquête de 3 mois afin de pouvoir lire et étudier le dossier									L'Enquête Publique a été prolongée de 2 semaines

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 3	31-oct	M. PERSONG	56400 BRECH	non	Fier de travailler sur le site Imerys de Guerphales, soutient le projet d'extension, pour que le site continue à contribuer à la vie économique et sociale du centre Bretagne. "Je connais le sérieux et la détermination des équipes locales à maîtriser et minimiser l'impact environnemental de notre activité"	X						Pas de réponse attendue	
RD 4	31-oct	M. NOGUELLOU JC	56160 LIGNOL	oui	considère l'importance économique de l'entreprise et du site, et surtout son intégration paysagère : "ils ne cachent pas leurs fosses, ils les adaptent à la nature, restaurent les terrains creusés, créent des réserves halieutiques, préservent les zones humides, plantes et s'obligent à une véritable gestion de l'eau pour le temps long"	X						Pas de réponse attendue	
RD 5	31-oct	M/ME LEMOINE C et F	KERSTIOL GLOMEL	oui	demande prolongation enquête de 3 mois afin de pouvoir lire et étudier le dossier				X				L'Enquête Publique a été prolongée de 2 semaines
RD 6	31-oct	M/ME COUTELLER N.	22340 LE MOUSTOIR	non	soutient les salariés d'Imerys et demande l'autorisation pour la nouvelle fosse	X							Pas de réponse attendue
RD 7	01-nov	M/ME TROToux D.	29000 QUIMPER	non	souhaite soutenir les salariés du site. Soutient la demande d'autorisation pour la nouvelle fosse	X							Pas de réponse attendue
RD 8					RD 7								Pas de réponse attendue
RD 9	01-nov	M. BROCHARD L.	29270 CARHAIX- PLOUGUER	non	considère le site majeur au point de vue économique, social. Un comité de suivi permet aux parties prenantes de s'exprimer et d'orienter les actions d'amélioration. Suivi rigoureux des rejets d'eau. Activité contrainte à juste titre par l'arrêté préfectoral. Relève la nouvelle station de traitement des eaux en construction.	X							Pas de réponse attendue

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubon	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 10	01-nov	M. DANIELLOU P.	22340 TREFFRIN	oui	<p>Ayant fait toute ma carrière dans l'industrie minière, après ma formation "ingénieur des Mines", les solutions proposées par l'exploitant m'apparaissent extrêmement solide et le dossier de grande qualité. J'estime de plus que la pérennité de cette exploitation est importante, bien sur en termes d'emplois mais aussi eu égard aux besoins industriels en andalousite, à l'interet particulier de ce site en France et en Europe, et notamment par rapport aux contraintes environnementales qui s'appliquent en France plus qu'en bien autres lieux.</p> <p>"Le site de Giromel illustre le fait qu'exploitation minière et maintien voire développement de la biodiversité ne sont pas incompatibles.... Une vraie volonté d'amélioration continue des performances environnementales existe sur ce site depuis plusieurs décennies...Cette forte conscience écologique couplée à une réelle expertise technique sont les garants de la qualité de la performance environnementale.</p>	x						Pas de réponse attendue	
RD 11	01-nov	M. LE GALL CARRRE H.	56110 GOURIN	oui	<p>demande prolongation enquête de 3 mois afin de pouvoir lire et étudier le dossier, notamment au regard de la qualité et de la qualité des eaux rejetées dans les bassins versants concernés.</p> <p>"Je n'ai pas vu l'annonce de cette enquête sur les panneaux dans le bourg."</p> <p>"Je suis contre l'extension de la carrière et le renouvellement de l'autorisation de l'exploiter".</p> <p>Face à la crise environnementale et sociale, l'issue est la réorganisation du territoire pour et par les citoyens, et non la pérennité et l'extension d'une exploitation qui pollue l'eau, et accapare la terre au bénéfice d'une production non renouvelable, au cœur d'un habitat naturel remarquable</p>			x				L'Enquête Publique a été prolongée de 2 semaines Des constats d'huissier concernant la présence de l'affichage autour du site et en mairie ont été effectués et transmis à la Commissaire Enquêtrice.	
RD 12	05-nov	MME LE GALLE	35700 RENNES	non	<p>Mes compétences étant dans le domaine de l'écologie des mammifères, j'aimerais vous montrer la valeur patrimoniale d'un tel espace, qui pourrait, par une valorisation de l'installation d'une agriculture responsable, exprimer ses potentialités :</p> <p>(sources : visualiseur de Géobretagne - https://geobretagne.fr/mapfishapp/ - les modalités du Groupe Mammalogique Breton concernant les enjeux de conservation des mammifères sauvages menacés de Bretagne</p>							Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE		
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
					les lisières des boisements entourant la carrière constituent des espaces indispensables au Muscardin, une espèce quasi-menacée en Bretagne et observée en 2019 sur 2 secteurs à environ 3km au Nord et 8 secteurs à 1km au sud de la carrière. Faisant partie d'un boisement isolé, l'ensemble de la zone est essentielle à la continuité des mammifères sauvages.						Réponse Imerys			
					Concernant les chauves-souris, les enjeux sont également importants en termes de continuités, et de forts concernant le Grand Rhinolophe ou le murin de Bechstein, le Murin de Daubenton.									
					La carrière est aussi au cœur des continuités écologiques de la Sérotines commune, la Bastelle d'Europe, de l'Écureuil roux ou du Blaireau européen et autres mammifères du bocage.									
					Concernant les espèces semi-aquatiques, une mise en protection des zones humides de la carrière constituerait des espaces privilégiés pour le Campagnol amphibie, une espèce quasi-menacée en Bretagne et observée l'année dernière à environ 500m du site.									
RD 13	05-nov	M. VELY JP	KERVENNO U GLOMEL	oui	demande prolongation enquête de 3 mois au regard du volume à lire						x			L'Enquête Publique a été prolongée de 2 semaines
RD 14	08-nov	M. RAMBOTTI R.	56300 PONTIVY	non	L'activité de cette entreprise est nécessaire et vitale à la région. Lors d'un visite j'ai pu constater les efforts déployés pour extraire de plus en plus proprement le minerai.									Pas de réponse attendue
					Ecolo dans l'âme, j'aimerais transmettre à mes enfants une planète où il fait bon vivre. Imerys extrait de l'andalousite à Glomel en respectant les normes françaises et européennes au niveau de la sécurité, de l'environnement, des matériaux utilisés...									Pas de réponse attendue
RD 15	08-nov	MME NICOLAS T.	22110 ROSTRENE N	non	Si le site ferme, la demande d'andalousite sera toujours présente. Produire davantage sur les autres sites (Chine et Afrique du Sud), ne pas avoir besoin d'y respecter les mêmes normes et transporter l'andalousite via des bateaux de fret, cela ne me semble pas très écologique.									Pas de réponse attendue
					Imerys a déjà rebouché et revégétalisé la première fosse. J'espère qu'ils continueront dans cette dynamique.									Pas de réponse attendue

Voir l'étude faune-flore en Annexe 3 de l'étude d'impact
Il est également prévu dans les mesures d'accompagnement que plusieurs zones humides appartenant à Imerys fassent l'objet d'ORE avec une surface concernée de 40 ha sur 50 ans. Cette mesure contribue à protéger durablement les zones humides. Cette mesure est présentée au § 6.7.4 de l'étude d'impact (mesure BIO-A6).

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Réponse l'merys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					si le site ferme, ce sont des emplois en moins, des familles qui n'auront peut être plus grand intérêt à vivre en centre Bretagne, des enfants en moins dans les écoles, de la clientèle en moins pour les commerçants et les artisans...							Pas de réponse attendue	
RD 16	08-nov	ANONYME	N.C.	non	pour le maintien de l'activité industrielle dans la région	x						Pas de réponse attendue	
RD 17	08-nov	DANIEL	N.C.	non	Je soutiens les salariés d'Imerys	x						Pas de réponse attendue	
RD 18	08-nov	M. PEUREUX V.	N.C.	non	Favorable au projet pour le maintien d'une industrie de pointe, pour la valorisation locale et raisonnée d'une ressource unique et France et en Europe, pour le maintien d'une production française nécessaire à tant d'applications quotidiennes.	x						Pas de réponse attendue	
					Pour une exploitation gérée, suivie et en accord avec l'environnement et les partenaires locaux							Pas de réponse attendue	
RD 19	09-nov	ANONYME	N.C.	non	favorable au projet, qui va permettre à l'activité minière de rester dans le secteur	x						Pas de réponse attendue	
RD 20	09-nov	MME MONTI C.	N.C.	non	je soutiens ce projet	x						Pas de réponse attendue	
RD 21	09-nov	ANONYME	N.C.	non	pour la sauvegarde des emplois	x						Pas de réponse attendue	
RD 22	09-nov	M. PAUILLAT N.	87230 LES CARS	non	géologue de métier l'exploitation de l'andalousite en Bretagne réponds à des besoins	x						Pas de réponse attendue	
RD 23	09-nov	M. NOGUELLOU Y.	56160 PLOERDUT	non	le site est bien intégré à son environnement et reste un lieu d'accueil de biodiversité	x						Pas de réponse attendue	
RD 24	09-nov	ERIC	24800 CORGNACS/L'ISLE	non	Projet porteur d'emploi et de re industrialisation du territoire.	x						Pas de réponse attendue	
RD 25	09-nov	M. JEGO JY.	GLOMIEL	non	demande prolongation de l'enquête, du fait des suites de la tempête Claran					x		L'Enquête Publique a été prolongée de 2 semaines	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 26	09-nov	M. ELOIM.	N.C.	non	<p>Le maintien de l'exploitation de cette matière première de qualité locale et par du personnel compétent dans ce domaine est essentiel pour l'industrie bretonne</p> <p>Le site a toujours été intégré dans son environnement et est l'une des priorités de l'entreprise Imerys.</p>	x					Pas de réponse attendue	
					<p>transmission d'un communiqué de presse daté du 11/04/2023 condamne les projets d'extension de la mine à ciel ouvert</p> <p>installée en tête de bassins versants, riches de zones humides, elle produit et stocke sur son site des résidus de traitements chimiques et une masse considérable de déchets minéraux toxiques, faisant ainsi courir une menace inacceptable et durable sur nos ressources en eau</p>						Pas de réponse attendue	
RD 27	09-nov	E.E.L.V.	NC	oui	<p>264 ha ont d'ores et déjà été artificialisés et pollués à jamais, et Imerys dispose encore d'une réserve foncière pratiquement équivalente.</p> <p>EELV appelle à s'interroger sur la pertinence de la relance en Europe et en France de l'industrie minière, grand consommatrice d'eau, d'énergie et très émettrice de carbone. "la logique extraire-produire-consommer-jeter épuise nos écosystèmes"</p>	x					<p>La prise en compte de la ressource en eau a été étudiée dans le dossier et dans l'étude hydrogéologique et hydrologique annexée à l'étude d'impact.</p> <p>L'ensemble du site fait l'objet de suivis et de mesures permettant de réduire au maximum son impact sur l'environnement. La remise en état prévue est à vocation naturelle et permettra de créer des milieux en adéquation avec les terrains voisins.</p>	
					<p>L'ouverture de la 4ème fosse sur le site de Glomel est un enjeu majeur pour le maintien de l'emploi dans le Centre Bretagne. Aux 120 salariés il faut rajouter tous les emplois salariés autour de la carrière d'Imerys. Si cette ouverture est refusée, cela impactera forcément nos commerces de proximité, nos artisans locaux, et nos petites écoles rurales</p>						Pas de réponse attendue	
RD 28	09-nov	MME HENRY B.	22340 TREBIVAN	non	<p>Cette entreprise a également su évoluer afin de prendre en compte la partie environnementale et ainsi s'adapter à la demande de riverains, des associations....Elle a fait d'énormes efforts depuis plusieurs années.</p>	x					Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					Importer l'Andalousite de l'étranger aura un effet négatif sur notre empreinte carbone.							Pas de réponse attendue	
					Un autre atout du site de Glomel est le bien être au travail, mais également l'importance de la sécurité.							Pas de réponse attendue	
					Certes il existe des nuisances mais je pense qu'un travail collaboratif peut les atténuer.							Pas de réponse attendue	
RD 29	10-nov	MME ILE MARHADOUR V.	GLOMEL	non	Cette usine est la seule en Europe et c'est une richesse au niveau de notre commune, créatrice d'emplois et d'activité économique.	X						Pas de réponse attendue	
RD 30	10-nov	MME COZMESCU E.	75015 PARIS	non	Il me semble important de garder l'activité du site car cela impacte les commerces locaux aussi.	X						Pas de réponse attendue	
RD 31	10-nov	MME IMAZ C.	22110 ROSTRENE N	non	Je soutiens le projet d'IMERYS	X						Pas de réponse attendue	
RD 32	10-nov	ANONYME	N.C.	non	Je suis très étonné par les nombreuses contributions hors sujet, puisque l'objet ici n'est pas d'être pour ou contre une activité économique une courte interpellation sur l'aspect bocage (Tome E3 annexe 9/13). Y est exposé que 50% des haies prévues dans l'autorisation d'exploiter de 2018 n'ont pas encore été réalisées... et d'après les plans fournis plusieurs d'entre elles sont prévues exactement à l'emplacement de haies historiques bien existantes....				X			Les plantations de haies se sont poursuivies de puis le dépôt du dossier fin 2021. Il est prévu dans l'Arrêté Préfectoral la plantation de 2760 ml de haies. 75% de ce linéaire a été réalisé actuellement et 90% sera réalisé à la fin de l'hiver 2023/2024, comme indiqué au § 2.4 du Mémoire en réponse.	
RD 33	11-nov	M. FOUCHER F.	GLOMEL	non	Il faut maintenir l'emploi en centre Bretagne.	X						Pas de réponse attendue	
RD 34	11-nov	M. MARCOUX E.	45160 OULVET	non	J'ai enseigné pendant 25 ans les ressources minérales à l'Université. Docteur ès sciences, spécialiste en ressources minérales Professeur à l'université d'Orléans, enseignant à l'ENSG Nancy	X						Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE		
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
					Glomel est un site géologique unique de par la concentration du minerai, et c'est le seul site d'exploitation d'andalouste en Europe							Réponse Imerys		
					Il est essentiel que l'extraction à Glomel puisse se poursuivre afin de continuer à alimenter les industries verrières et acieries notamment								Pas de réponse attendue	
					Les quantités d'andalouste reconnues par sondages y sont encore très importantes								Pas de réponse attendue	
					L'arrêt de la production amènerait nécessairement les filières industrielles aval à se tourner vers les silicates d'alumine produits dans des pays où le respect de l'environnement et des droits des travailleurs sont malheureusement trop souvent négligés ou bien éloignés de nos standards français et européens								Pas de réponse attendue	
					la très bonne gestion de l'eau sur le site permet à Imerys de rejeter régulièrement une quantité importante d'eau propre dans le réseau (aux environs de 1,5 million de m3 par an si ma mémoire est bonne), soutenant le débit du ruisseau du Crazius (et les prises d'eau concernées) en période d'étiage								Pas de réponse attendue	
					La présence de métaux lourds parfois invoquée ne me semble pas fondée : nous sommes dans des roches sédimentaires schisteuses connues pour être dépourvues de concentrations métalliques. Ces roches ont récemment fait l'objet d'analyses chimiques (laboratoire national du SARL/CRPG de Nancy) dans le cadre d'une étude scientifique, consultables dans une revue publiée par la SGF (Géochronique n° 159, 2021).								Pas de réponse attendue	
					ce site est géologiquement bien connu et d'un grand intérêt pédagogique. C'est en Bretagne un site incontournable pour la formation de cadres œuvrant dans les Géosciences, et notamment les ressources minérales								Pas de réponse attendue	
RD 35	12-nov	ANONYME	N.C.	non	inquiète des conséquences du projet. Aucune garantie n'est avancée et c'est bien le problème.								Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE		
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
					Je trouve scandaleux que les intérêts économiques prévalent une nouvelle fois sur les intérêts citoyens et environnementaux. Les personnes sont prises en otage sous prétexte que cela maintient des emplois (et pourtant il y en a bien d'autres ailleurs et même à proximité donc l'inquiétude sur ce sujet ne devrait pas être un argument)							Réponse Imerys		
					Quel besoin y'a-t-il à cette extension si ce n'est de générer encore davantage de profit ?								Pas de réponse attendue	
					2 associations d'habitants se sont constituées et ne semble pas avoir été entendues. J'ai eu échos par des habitants alentours qui subissent les conséquences de cette implantation mais aussi par des habitants soucieux de l'environnement (paysage et qualité de l'eau), Une partie de la population est lassée de ces luttes où elle pèse si peu								Pas de réponse attendue	
RD 36	13-nov	M. RIO A.	56160 PLOERDUT	non	Pompiers volontaire, impliqué dans la vie municipale, je suis plus inquiet pour l'avenir de mon fils que pour le mien, je défend avec véhémence mon entreprise que je considère comme une chance et un honneur d'être dans cette alchimie qui regroupe toute une population de personnes avec différents parcours de la vie.				X				Pas de réponse attendue	
RD 37	13-nov	MME CLERET I.	N.C.	non	Je donne mon approbation, pour le maintien des emplois et la pérennité de l'entité				X				Pas de réponse attendue	
RD 38	13-nov	ANONYME	N.C.	non	Je suis pour ce projet et pour sauver des emplois				X				Pas de réponse attendue	
RD 39	13-nov	M. LEROY V.	GLOMEL	non	Je suis pour l'ouverture de la 4eme fosse				X				Pas de réponse attendue	
RD 40	13-nov	M. LEROY V.	GLOMEL	non	Je suis pour la préservation de l'emploi sur la commune de glomel				X				Pas de réponse attendue	
					Totalement défavorable à l'agrandissement. proposer un tel projet est un déni de conscience et un déni de science.								Pas de réponse attendue	
RD 41	13-nov	ANONYME	N.C.	non	Agrandir cette mine serait un désastre environnemental et écologique,					X			Pas de réponse attendue	
					Agrandir cette mine serait un mépris pour la Vie ainsi que des riverains qui subissent toutes ses nuisances.								Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE		
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
RD 42	13-nov	CA de l'ASSOCIATION REFRAC TERRES MME LE FOUL F.	siège en mairie de GLOMEL	oui	C'est aux dirigeants et actionnaires de cette multinationale non bretonne de choisir quelle trace ils veulent laisser dans la conscience collective REFRAC Terres est une association de citoyens dont le but est d'informer le grand public sur les nombreux impacts liés à l'extraction d'andalousite de Glomel. demande de prolongation de l'enquête de 15 jours multinationale plusieurs fois condamnée pour des manquements graves à l'intégrité des personnes et de l'environnement 50% des haies prévues dans l'autorisation d'exploiter de 2018 n'ont pas encore été réalisées... source : Tome E3 annexe 9/13 Tout cela nous montre qu'Imerys se moque des riverains, de l'environnement, de la santé des personnes ou de leur intégrité Pollution des sols, des eaux, destruction du patrimoine naturel et de surface agricole...les nuisances de cette mine elles sont bien réelles et localisées. Lorsqu'un projet n'est plus rentable il doit prendre fin. Au lieu de s'agrandir en grignotant les espaces bretons, bien loin des dirigeants et actionnaires parisiens et du monde entier. Je soutiens l'usine de Glomel sur ce projet qui est dans la continuité de son activité et pour sauver/ préserver des postes Avis favorable à l'ouverture de la déme fosse d'extraction. Cette extension permettra de conserver de nombreux emplois et de contribuer à l'attrait économique de la commune. Excellent projet avec le respect des normes environnementale.						Pas de réponse attendue			
RD 43	13-nov	ANONYME	N.C.	non					X				Pas de réponse attendue	
RD 44	13-nov	ANONYME	N.C.	non										Pas de réponse attendue
RD 45	13-nov	MME LE MARHADOUR V.	GLOMEL	non										Pas de réponse attendue
RD 46	13-nov	M. LECANTE D.	GLOMEL	non	Je ne suis pas favorable à l'extension d'Imerys. la qualité de la vie est affectée par l'exploitation minière et ne peut passer après le profit et l'intérêt de multinationales					X				Pas de réponse attendue

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 51						RD 50						Pas de réponse attendue	
RD 52	14-nov	M. LALLIER L.	N.C.	non	J'apporte mon soutien à ce projet d'ouverture Glomel contribue à l'excellence Française et à la production française de minéraux stratégiques. l'usine de Glomel soutient depuis des années l'emploi dans la région autant par les emplois directs qu'indirects. Intervenant extérieur sur le site IMERYYS de Glomel, j'ai pu constater leur engagement en matière de sécurité et leur volonté affichée de pérenniser le site sur les aspects environnementaux. Même si tout n'est pas parfait, ne faisons pas l'erreur, comme dans d'autres domaines, d'exporter ce type de production dans d'autres pays moins regardant sur des aspects essentiels que sont notamment l'environnement et le droit social. Cette démarche doit être accompagnée de façons générale par nos services publiques dans une transition sociétal et environnementale.		x					Pas de réponse attendue	
RD 53	14-nov	M. LE MAITRE Y.	N.C.	non	Soutien total à l'ouverture de la fosse 4 Pour une production d'intérêt national et européen, pour maintenir l'emploi local et le développement économique régional. Je soutiens ce projet pour l'avenir de l'entreprise Imerys, qui emploie 120 personnes et plus avec les prestataires locaux, engagés au quotidien en Bretagne ! Je suis favorable à l'ouverture d'une fosse complémentaire		X					Pas de réponse attendue	
RD 54	15-nov	M. CONSTANTIN R.	29000 QUIMPER	non			X					Pas de réponse attendue	
RD 55	15-nov	M. WAQUET G.	N.C.	non								Pas de réponse attendue	
RD 56	15-nov	NIOGRET C.	GLOMEL	non			X					Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
					<p>Nous avons la chance d'avoir un outil de production, ici, au cœur de la Bretagne, qui nous permet de maintenir de l'emploi et un savoir faire spécifique, c'est une réelle chance. Il est primordial de conserver ce savoir-faire en France, car les conditions d'exploitation sont beaucoup plus durables et respectueuses de l'environnement que dans d'autres zones du globe</p>							Pas de réponse attendue		
					<p>un tel site génère des contraintes, mais le groupe, et tout particulièrement les équipes locales mettent un point d'honneur à minimiser leur empreinte sur le territoire en termes de nuisances, avec des équipes dédiées, et des investissements environnementaux non négligeables.</p>								Pas de réponse attendue	
					<p>pérenniser des emplois, mettre à l'honneur le savoir-faire local, continuer de dynamiser Glomel et les communes voisines</p>								Pas de réponse attendue	
RD 57	15-nov	M. CASTINEL J.	N.C.	non	<p>L'ouverture de la fosse est importante pour la sauvegarde des emplois locaux et la pérennité de l'économie locale, nationale...</p>	X							Pas de réponse attendue	
RD 58	15-nov	MME BERNARD N.	GLOMEL	non	<p>J'habite aux environs de la carrière et je suis pour l'ouverture de la fosse 4.</p>	X							Pas de réponse attendue	
RD 59	15-nov	M. COZELIN B.	GLOMEL	non	<p>Je travaille à la carrière depuis bientôt 39 ans je suis pour l'ouverture de la fosse 4</p>	X							Pas de réponse attendue	
RD 60	15-nov	ANONYME	N.C.	non	<p>Je suis favorable au projet d'exploitation de carrière de Imerys Glomel.</p>	X							Pas de réponse attendue	
RD 61					RD 60								Pas de réponse attendue	
					<p>Il faut pouvoir conserver cette usine. C'est un bassin d'emploi dans une région déjà touchée par le chômage.</p>								Pas de réponse attendue	
RD 62	15-nov	M. LE GUYADER O.	GLOMEL	non	<p>Le site est un vrai lieu de repos pour le gibier qui si trouve et se reproduit, j'en parle puisque j'ai cette chance de pouvoir participer aux différentes battues organisées.</p>	X							Pas de réponse attendue	
					<p>Je pense que Imerys participe activement aux problèmes</p>								Pas de réponse attendue	
RD 63	15-nov	MME LE PROVOST C.	56620 CLEGUER	non	<p>Je soutiens le projet d'ouverture de la Fosse 4 de la mine de Glomel.</p>	X							Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					Ce site, avec l'extraction du minerai est une production d'intérêt national et européen et contribue à maintenir l'emploi local et le développement économique régional							Pas de réponse attendue	
					Merci à Imerys et longue vie à la carrière de guerphales							Pas de réponse attendue	
					Je vous apporte ma contribution afin de pérenniser l'emploi à Glomel. Ce minéral est essentiel pour la commune.							Pas de réponse attendue	
RD 64	15-nov	M. CHAMOULARD K.	56160 PLOERDUT	non	Ce minerai contribue à la vitalité du secteur de part son investissement au niveau écologique pour améliorer la vie de la faune et de l'effort fourni pour la réhabilitation du paysage	X						Pas de réponse attendue	
					C'est une richesse inestimable pour notre centre Bretagne sans laquelle Glomel n'aurait pas les moyens d'entretenir correctement ces routes et ces différentes infrastructures.							Pas de réponse attendue	
RD 65	15-nov	ANONYME	N.C.	non	L'Andalousite vient d'être classée gisement d'intérêt national et européen. Il est donc important de maintenir les activités du site d'Imerys à Glomel dans l'intérêt de tous	X						Pas de réponse attendue	
RD 66						RD 65						Pas de réponse attendue	
RD 67	15-nov	ANONYME	N.C.	non	Je suis favorable avec l'ouverture d'une nouvelle carrière au site du Glomel car c'est la seule option pour maintenir l'activité d'extraction d'andalouste sur la France et en Europe.	X						Pas de réponse attendue	
					soutien total à la continuité de cette activité							Pas de réponse attendue	
					investissement important il était fait autant en extérieur avec des jets d'eau pour capter la poussière lors des périodes chaudes qu'en intérieur dans des bâtiments bien entretenus							Pas de réponse attendue	
RD 68	15-nov	ANONYME	N.C.	non	lors d'une période de sécheresse il a été demandé à Imerys d'effectuer des relâchés d'eau dans deux directions au départ des fosses inexploitées et remplies d'eau un point supplémentaire s'il en était besoin pour montrer le fait que cette industrie à sa place aussi dans le paysage écologique	X						Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 69	15-nov	M. GALGUEN M.	2340 LE MOUSTOIR	non	Un point important sur les débats liés à l'écologie, c'est l'empreinte carbone. Je pense que vous connaissez le bilan carbone de l'entreprise de façon générale, dans son fonctionnement de tout les jours Est il possible de calculer le bilan carbone, en imaginant la fermeture du site de Glomel, de l'importation de l'Andalousite en Europe via l'Amérique du Sud ? Et également le coût associé.			X			L'Andalousite de Glomel dessert à 80% le marché européen (dont 20% la France). L'arrêt du site de Glomel entraînerait une importation depuis l'Afrique du Sud ou les Etats Unis avec un bilan carbone global 3 fois supérieur (Cf. 5.2.2 de l'étude d'impact).	
RD 70	15-nov	M. MICHELET F.	N.C.	non	demande prolongation enquête signale annexes manquantes. Exemples non exhaustifs : Annexe 8 et annexe 9 mentionnées à la page 80 du " Tome3 El Annexes 3sur13". Ou bien encore annexe 9 (fiches des produits utilisés) mentionnée à la page 90 du "MT Tome 2-3/5"			X			L'Enquête Publique a été prolongée de 2 semaines	
RD 71	15-nov	M. BIZZARRO P.	87000 LIMOGES	non	Soutien au développement d'un site totalement respectueux de l'environnement référence mondial par la nature du minéral extrait et de son traitement.			X			Pas de réponse attendue	
RD 72	15-nov	M. LE MOUAL JP.	N.C.	non	L'Andalousite vient d'être classée gisement d'intérêt national et européen. Il est donc important de maintenir les activités du site d'Imerys à Glomel dans l'intérêt de tous			X			Pas de réponse attendue	
RD 73	15-nov	M. ALIX J.	N.C.	non	je suis supporter de l'extension du site Je considère qu'une activité en France soumise aux exigences de notre régulation / législation restera toujours préférable à une activité ailleurs où l'on ne voit pas			X			Pas de réponse attendue	
RD 74	15-nov	M. DELAHAIS D.	29270 MOTREFF	non	Ce site montre particulièrement sa volonté de prise en compte de son environnement et bénéficie d'équipes engagées dans la pérennisation responsable de l'activité.			X			Pas de réponse attendue	
RD 75	15-nov	ANONYME	N.C.	non	je suis pour l'ouverture de la fosse 4 Oui au maintien du travail des salariés. Oui à l'exploitation de la fosse 4			X			Pas de réponse attendue	
RD 76	16-nov	M. SARRAILH JC.	22000 ST BRIEUC	non	je suis très favorable au maintien de l'activité sur le site de Glomel, le seul en Europe à produire de l'Andalousite, par l'obtention de l'autorisation d'exploiter la fosse 4.			X			Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					<p>J'ai toujours constaté que les aspects protection de l'environnement par la gestion des eaux du site et la limitation des émissions de poussières sont aussi importants que la performance de la production.</p> <p>L'industrie extractive a bien sûr un impact environnemental qui ne peut être évité, de même que toutes les activités humaines, mais les projets auxquels je participe ou que je gère aujourd'hui pour ce site intègrent les aspects sécurité des personnes et des biens ainsi que la limitation des impacts environnementaux.</p> <p>Le site de Glomel a mis en place depuis son démarrage des techniques de traitement du minerai, de traitement d'eau et d'abattement de poussière performantes et recherche de manière continue l'amélioration dans tous ces domaines</p>							Pas de réponse attendue	
					<p>les derniers exemples sont l'investissement en cours pour le traitement d'eau par ozonation afin d'améliorer la qualité des rejets d'eau du site ou le remplacement d'un laveur de fumée par un filtre à manche pour capter plus efficacement les poussières d'un four et qui a permis également d'améliorer l'efficacité énergétique par une baisse de la consommation de gaz et donc également l'impact CO2 du site.</p>							Pas de réponse attendue	
					<p>en tant que citoyens français habitant en Bretagne, je souhaite que notre pays continue à exploiter des sites tels que Glomel sur notre territoire afin de garder une indépendance économique, politique bien sûr, maintenir l'emploi en France (en Bretagne en particulier) et les compétences dans ces métiers.</p> <p>Je souhaite qu'alors, une partie de cette exploitation soit faite en France dans des conditions contrôlées pour la sécurité des personnes et pour la préservation de l'environnement plutôt que de l'importer de pays lointains avec des impacts liés au transport et des réglementations ou conditions de production bien moins favorables à l'environnement.</p>							Pas de réponse attendue	
RD 77	16-nov	ANONYME	N.C.	non	120 emplois à la clé !!! Réserve naturelle de gibier	X						Pas de réponse attendue	
RD 78	16-nov	M. CARETTE JM.	N.C.	non	<p>Impressionné par la conscience environnementale de la direction. L'environnement passait toujours avant la production. Tout le personnel est sensibilisé à l'environnement et tout est mis en œuvre pour éviter toute pollution accidentelle.</p>	x						Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					Ancien Directeur Général de l'activité Andalouste d'Imerys, je soutiens totalement l'ouverture de la fosse 4 et la pérennisation de l'activité et des emplois							Réponse Imerys	
					il paraît impensable d'interdire la production en France d'un minéral aussi indispensable, stratégique et rare que l'andalouste, dans un contexte de réindustrialisation, de souveraineté européenne et de décarbonation de l'industrie.							Pas de réponse attendue	
					Je comprends les inquiétudes de certains : il est certain que l'exploitation de l'andalouste a une empreinte carbone et un impact sur le paysage non négligeables.							Pas de réponse attendue	
					sous l'impulsion de ses dirigeants et de ses employés, et sous le contrôle des services de l'état et des autorités locales, les priorités du site ont toujours été, avant toute chose, la sécurité (employés, voisinage, ..), la santé et la protection de l'environnement. Imerys y consacre beaucoup d'argent.							Pas de réponse attendue	
RD 79	16-nov	DAMIEN	75006 PARIS	non	Imerys s'efforce de minimiser l'impact sur le paysage et sur la faune et la flore par des mesures compensatoires: création de biotopes similaires en cas de destruction, plantation et végétalisation, façonnage des reliefs, et son engagement ira bien au delà de la durée de vie de la carrière (provisionné dans les comptes)...	x						Pas de réponse attendue	
					le process n'utilise que très peu de produits extérieurs (eau, produits de flottation, Ferrosilicium)							Pas de réponse attendue	
					Imerys recycle autant que possible ces produits et surtout traite et contrôle ses rejets, notamment l'eau.							Pas de réponse attendue	
					le taux de manganèse était un peu haut, bien que sous le seuil, mais je comprends que l'usine va investir plusieurs millions d'Euros pour améliorer encore la qualité de ces rejets d'eau.							Pas de réponse attendue	
					Nous disons oui à l'ouverture de cette fosse 4							Pas de réponse attendue	
RD 80	16-nov	MME LE GUENNEC MF.	GLOMEL	non	Il y a des emplois en jeu	X						Pas de réponse attendue	
					Étant commerçante sur la commune, Imerys nous fait travailler à longueur d'année							Pas de réponse attendue	
RD 81	16-nov	ANONYME	N.C.	non	demande prolongation enquête : "Merci de tout faire pour que les citoyennes et les citoyens puissent avoir accès à l'information et à la prise de décision, sinon ce n'est plus de la démocratie."					x		Des actions d'information et de concertation ont eu lieu en amont puis au cours de l'instruction du dossier. L'Enquête Publique a été prolongée de 2 semaines.	
RD 82	16-nov	MME CAILLET AS.	56770 PLOURAY	non	Je me joins au courrier de REFRAC-Terres pour demander une prolongation de l'enquête publique sur l'extension de la mine de Glomel.					x		L'Enquête Publique a été prolongée de 2 semaines	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 83	17-nov	M. DUBOCCQ JF.	22110 ROSTRENE N	non	non au développement de la mine qui de toute manière est destinée à être arrêtée non au saccage de l'environnement de ce site		X					Pas de réponse attendue	
RD 84	17-nov	MME BARAZER N.	35160 MONTERFIL	non	Je suis tout à fait pour l'extension du site d'Imerys. Nous avons besoin de minerais pour notre industrie c'est une vraie chance pour notre Bretagne de posséder et d'exploiter une telle richesse.		X					Pas de réponse attendue	
RD 85	17-nov	M. LE VEVE G.	22110 MELLIONNEC	non	L'environnement est une priorité dans la gestion de l'entreprise, je suis donc favorable à l'ouverture de la fosse 4.		X					Pas de réponse attendue	
RD 86	17-nov	M. COLLOBERT M.	56770 PLOURAY	non	Je suis d'accord avec l'extension		X					Pas de réponse attendue	
RD 87	17-nov	SARL LIF JAFFRE	56630 LANGONNET	non	Je suis pour l'ouverture de la fosse 4 L'entreprise travaille pour Imerys en tant que sous-traitants. Je vois que cette entreprise respecte la sécurité et l'environnement.		X					Pas de réponse attendue	
RD 88	17-nov	MME DERGACOVA A.	56770 PLOURAY	non	demande de prolongation de l'enquête				X			L'Enquête Publique a été prolongée de 2 semaines	
RD 89	17-nov	M. MOYSAN N.	29270 KERGLOFF	non	Je suis pour l'ouverture de la fosse 4		X					Pas de réponse attendue	
RD 90	17-nov	MME ROBIC M.	56100 LORIENT	non	Je soutiens l'ouverture d'une nouvelle fosse pour le site d'Imerys à Glomel. il me paraît tout de même essentiel de souligner l'importance économique de l'entreprise pour le centre Bretagne et pour Glomel. concernant les préoccupations environnementales, l'entreprise y est définitivement très attentive J'ai pu constater les techniques et protocoles mis en place pour prévenir au mieux l'impact environnemental avec une volonté d'amélioration constante au fur et à mesure de la publication de nouvelles normes Il suffit d'emprunter les routes et chemins entre Glomel et Trégornan pour constater que la flore y est variée, les animaux nombreux et l'entreprise bien intégrée dans le paysage.		X					Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 91	17-nov	MME PERROT V.	GLOMEL	non	OUI Je suis pour l'ouverture de la fosse 4				X			Pas de réponse attendue	
RD 92	18-nov	SYLVIE	N.C.	non	Je suis pour le maintien de l'emploi (environ 120 personnes sur le site), plus les entreprises extérieures qui interviennent sans compter les commerces proximités ... l'entreprise Imerys est soucieux de la qualité de l'environnement, actuellement une station de traitement des eaux est en construction Imerys est à l'écoute des riverains pour le bruit, la poussière, l'éclairage ... des améliorations ont été faites ...	X						Pas de réponse attendue	
RD 93	18-nov	ELODIE	N.C.	non	Je suis pour l'ouverture de la fosse 4	X						Pas de réponse attendue	
RD 94	18-nov	MOTTET	GLOMEL	non	Je suis entièrement pour l'ouverture de la fosse 4	X						Pas de réponse attendue	
					J'habite au bourg de Glomel, et je suis de plus en plus souvent dérangé par le bruit des activités d'extraction au lieu-dit « Guerphalès » par la SAS IMERYS GLOMEL. C'est de plus en plus présent, de plus en plus fort. J'ai également remarqué dans ma cour un dépôt de poussière noire. Les activités sur le bassin versant du plan d'eau du Korong, sont bien-entendu à surveiller et être considérés de manière sérieuse quant à leur impact sur la qualité de l'eau. Je sais que les activités de la mine occasionnent des rejets notamment de manganèse							Des suivis environnementaux (bruit, eaux, poussières, vibrations) sont réalisés conformément aux prescriptions de l'Arrêté Préfectoral. Ces suivis seront maintenus voire renforcés (2 campagnes annuelles de suivi de bruit contre une seule actuellement).	
RD 95	18-nov	M. HERNIOU M.	GLOMEL	non	Par ailleurs, la consommation en eau de l'usine semble très élevée. Je suis dégoûté par la tournure que prend l'"évolution" du paysage du quartier de Moustrougan-Kersaisy / Le paysage est artificiel et l'horizon complètement glauque, cache la vue naturelle vers l'est; quand on monte vers le Minez-du, point culminant naturel, on découvre le lamentable spectacle du bouleversement et massacré de la terre centre-bretonne						mais probablement défavorable	Une démarche proactive d'amélioration de la qualité du rejet est en place depuis plusieurs années qui va se poursuivre avec la nouvelle unité de traitement des eaux et la réduction de la valeur limite de rejet en manganèse à 2 mg/L effective depuis le 1 ^{er} janvier 2024. Il n'y a pas de rejet dans le bassin versant du Blavet. Les éléments concernant la consommation d'eau du site sont détaillés dans le dossier (Tome 2 : Mémoire technique). L'eau utilisée pour le fonctionnement de l'usine est recyclée depuis la Fosse 2.	
												Une étude paysagère a été réalisée dans le cadre du projet d'ouverture de la Fosse 4 présentée en Annexe 8 de l'étude d'impact. Les mesures prévues pour le paysage sont présentées au § 6.8.2 de l'étude d'impact.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
												Réponse Imerys	
					Il existait autrefois un monastère au lieu dit Moustrogan. J'ai aussi vu étant enfant, des bases ouvragées de colonnes en pierre, vertige de l'ancienne construction, aussi qu'un important four à pain. Il n'y a jamais, à ma connaissance eu de fouilles archéologiques à cet endroit, précisément où ont eu lieu d'importants travaux les années passées, qui ont engoutié à jamais, tout une page de l'histoire de Glomel.							Pas de réponse attendue	
					Le calvaire présent également à l'entrée de la route de "kersaisy", appelé "Croas lutun" indique un lieu où plusieurs personnes ont trouvé la mort. C'est un lieu remarquable, sacré, qu'on a le devoir de considérer avec respect.							Pas de réponse attendue	
RD 96	18-nov	ANONYME	N.C.	non	Je suis pour, entreprise qui fait la fierté de Glomel et qui crée des emplois !	X						Pas de réponse attendue	
RD 97	18-nov	M. CHEVALIER T.	GLOMEL	non	Aujourd'hui deux ruisseaux s'écoulent vers la rivière de Kerjean en partant des secteurs de Moustrogan et Kersaisy. Si cette eau est redistribuée sur le versant de l'Elle via le ruisseau de Crazius, n'y a t'il pas un grand risque que le lac de Glomel se retrouve avec un grave déficit en eau et donc une disparition de la faune et de la flore ?				avis réservé dans l'attente de réponse à apporter			Le transfert entre bassins versants est de nouveau présenté au § 2.2.6 du Mémoire en réponse. L'impact réel du transfert entre bassins versants correspond aux eaux superficielles qui auraient rejoint gravitairement le ruisseau du Kerjean sur une surface naturelle ce qui représente un volume d'environ 125 000 m³/an (soit 1 % du débit de sortie de l'étang du Corong qui est de 10 à 12 millions de m³/an). Un schéma explicatif est présenté dans le mémoire en réponse.	
					S'il y a des garanties sur les écoulements d'eau, je ne suis pas opposé au projet							Pas de réponse attendue	
					En tant que géologue, je souhaite par ce commentaire, partager mon avis très favorable sur ce projet.							Pas de réponse attendue	
					Imerys applique sur ce site des standards industriels très élevés, qui permettent de récupérer une fraction importante d'andalousite en évitant le gaspillage du minéral.							Pas de réponse attendue	
RD 98	18-nov	M. BOUCHET V.	N.C.	non	la gestion opérationnelle de la carrière est optimisée avec des études sérieuses, permettant un travail en sécurité (il est impressionnant de voir la stabilité, la régularité du design et l'entretien des fronts de taille, même en profondeur).	X						Pas de réponse attendue	
					Imerys est un acteur industriel sérieux et idéal pour la gestion de ce gisement d'intérêt national, indispensable pour l'industrie française et mondiale.							Pas de réponse attendue	
RD 99	18-nov	ANNE MARIE	GLOMEL	non	Je suis pour l'ouverture d'une nouvelle fosse a Glomel.	X						Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					Cette entreprise est un moteur de l'économie locale.							Pas de réponse attendue	
					J'ai pu constater l'effort fait tout au long de ces années pour améliorer son impact sur l'environnement.							Pas de réponse attendue	
RD 100	18-nov	M. LE VEVE M.	N.C.	non	Favorable à l'ouverture de la fosse 3 car je pense beaucoup à l'emploi qui pour moi est une priorité dans notre région.	X						Pas de réponse attendue	
					Imerys est en effet un grand groupe mais pas que							Pas de réponse attendue	
					c'est tout d'abord le site de Glomel qui compte 120 salariés solidaire et soucieux du bien être des uns et des autres							Pas de réponse attendue	
RD 101	19-nov	MME BENAIM M.	22340 MAEL CARHAIX	non	C'est aussi une entreprise soucieuse de notre sécurité et qui privilégie notre bien être avant tout... avant même la production ou le gain matériel.	X						Pas de réponse attendue	
					si des animaux si sentent bien alors c'est que c'est un endroit sain ou l'environnement et la biodiversité ont une place considérable.							Pas de réponse attendue	
					je suis favorable à l'ouverture de la fosse 4.							Pas de réponse attendue	
					J'apporte ma contribution favorable au projet d'ouverture de la Fosse 4.							Pas de réponse attendue	
					l'entreprise est une réelle source d'employabilité pour le centre Bretagne et plus particulièrement pour la commune de Glomel ainsi que ses alentours							Pas de réponse attendue	
RD 102	19-nov	MME CARDIET M.	N.C.	non	C'est également une source d'économie régionale mais aussi nationale et mondiale.	X						Pas de réponse attendue	
					importance de l'ouverture de la fosse : ce projet permettra une extraction supplémentaire jusqu'en 2042.							Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
					Le site en lui-même est un réel havre de paix où cohabite toutes diversités animale (gibiers, oiseaux...), tout est mis en œuvre pour appliquer les règles environnementales et écologiques, en minimiser considérablement l'impact sur la faune et la flore C'est donc avec une attention particulièrement vigilante que l'entreprise fonde aussi ses ambitions sur des protocoles réglementaires pour être aux mieux intégré dans le paysage de Glomel.							Pas de réponse attendue		
					Il est essentiel que IMERYS puisse ouvrir sa 4eme fosse.								Pas de réponse attendue	
					Croyez-vous qu'il serait judicieux de fermer cette carrière et d'importer le produit de l'hémisphère Sud par exemple ?								Pas de réponse attendue	
RD 103	19-nov	MME LE MOUROUX H.	22340 LE MOUSTOIR	non	Lois des portes ouvertes en Septembre 2022, j'ai été agréablement surprise en voyant un site propre, végétalisé et un système de traitement des eaux performant. Beaucoup d'efforts sont fait pour l'environnement.	X							Pas de réponse attendue	
					nous avons même pu apercevoir des canards sur l'eau de la fosse 2.								Pas de réponse attendue	
					Sur ce site, il y a 120 salariés, mais il ne faut pas oublier les emplois indirects que cela génère (agences intérim, sous-traitants, restaurants, hôtels, commerces divers....)								Pas de réponse attendue	
					Tous ces salariés vivent dans le pays COB, et font vivre nos petites communes rurales.								Pas de réponse attendue	
RD 104	19-nov	ANONYME	N.C.	non	J'apporte ma contribution favorable à l'ouverture de la fosse numéro 4	X							Pas de réponse attendue	
RD 105	19-nov	ANONYME	N.C.	non	Je suis en accord avec ce projet	X							Pas de réponse attendue	
					Je suis favorable à l'ouverture de la fosse 4.								Pas de réponse attendue	
RD 106	19-nov	MME JAFFRE F.	56630 LANGONN ET	non	Imerys est une entreprise transparente qui n'hésite pas à ouvrir ses portes aux publics afin de montrer leur façon de travailler. elle fait vivre toutes ces communes environnantes (école, commerce, entreprise...) Nous ne nous rendons même pas compte qu'une carrière s'y cache.	X						Pas de réponse attendue		
RD 107	19-nov	ANONYME	N.C.	non	J'apporte ma contribution favorable à l'ouverture de la fosse 4	X							Pas de réponse attendue	

Réf érence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE			
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions				
RD 108						RD 107						Réponse Imerys			
RD 109						RD 107							Pas de réponse attendue		
RD 110	20-nov	MME WULLEMS J.	N.C.	non	Je désire poser ma contribution positive à l'ouverture de la fosse 4.		X						Pas de réponse attendue		
RD 111	20-nov	ANONYME	N.C.	non	Je suis favorable à l'ouverture de la fosse 4 et apporte donc ma contribution favorable en ce sens		X						Pas de réponse attendue		
RD 112	20-nov	M. CHOLET S.	56560 GUISCRIF	non	Je suis favorable à l'ouverture de la fosse 4		X						Pas de réponse attendue		
RD 113	20-nov	ANONYME	N.C.	non	J'ai énormément travaillé en agro alimentaire et je n'ai jamais vu avant mon arrivée chez Imerys GLOMEL une usine aussi impliquée par l'environnement et la sécurité pour le bien être de son personnel et ses sous traitants.		X						Pas de réponse attendue		
RD 114	20-nov	ANONYME	N.C.	non	Je suis favorable à l'ouverture de la fosse 4.		X						Pas de réponse attendue		
RD 115	20-nov	ANONYME	N.C.	non	Je suis favorable à l'ouverture de la fosse 4 et apporte donc ma contribution favorable en ce sens		X						Pas de réponse attendue		
RD 116	20-nov	les électriciens de la carrière	N.C.	non	J'apporte ma contribution favorable au projet d'ouverture de la fosse 4. Nous, membres de l'équipe d'électriciens du service maintenance de la carrière de Glomel, souhaitons apporter notre contribution favorable à l'enquête publique afin de défendre les intérêts des salariés du site. Nous avons pu observer toutes les améliorations apportées notamment celles sur l'éclairage extérieur du site, suite aux réclamations de nos riverains; un audit externe a été mené Des mesures immédiates ont été prises pour améliorer la qualité de la luminosité sur site, des projecteurs moins énergivores et des lumières plus adaptées aux besoins pour la sécurité de nos salariés qui doivent se déplacer sur le site de nuit. Nous observons les investissements qui sont réalisés pour limiter nos impacts sur le territoire sont importants (amélioration sur les poussières, le bruit, la qualité de l'eau, les vibrations et la lumière). Tout est mis en œuvre par les équipes sur place pour limiter au maximum les impacts de notre activité.		X							Pas de réponse attendue	
RD 117						RD 115							Pas de réponse attendue		
RD 118						RD 115							Pas de réponse attendue		

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubon	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 119	20-nov	ANONYME	N.C.	non	Je suis favorable au projet d'ouverture de la fosse 4.		X					Pas de réponse attendue	
RD 120					RD 119							Pas de réponse attendue	
RD 121	20-nov	ANONYME	N.C.	non	Je suis favorable à l'ouverture de la fosse 4		X					Pas de réponse attendue	
RD 122	20-nov	M. MORIANE R. entreprise LHOIST	38000 GRENOBLE	non	Lhoist est partenaire d'Imerys Glomel depuis de nombreuses années en fournissant de la chaux calcique éteinte et du lait de chaux. Nos produits permettent de contribuer à la neutralisation et à la conformité des eaux.				x			Pas de réponse attendue	
RD 123	20-nov	M. CHAMOUARD F.	GLOMEL	non	Elle pourra également proposer à Imerys des réactifs neutres en carbone.							Pas de réponse attendue	
RD 124	20-nov	ANONYME	N.C.	non	Je dépose ma contribution positive de la fosse 4		X					Pas de réponse attendue	
RD 125	20-nov	ANONYME	N.C.	non	J'apporte ma contribution favorable à l'ouverture de la fosse 4.		X					Pas de réponse attendue	
					Bruit, poussière, destruction de terre agricoles à jamais, pollution de l'eau, ces arguments ne devraient pas permettre l'exploitation d'une quatrième fosse, d'autant qu'à la fin de l'exploitation la société laissera un site détérioré et pollué à jamais.							L'ensemble des thématiques sont étudiées dans le dossier et plus précisément dans l'étude d'impact. Une remise en état à vocation naturelle est intégrée au projet ainsi qu'un suivi post-exploitation.	
RD 126	20-nov	ANONYME	N.C.	non	L'exploitation du sous sol n'est pas sans conséquences importantes sur la vie des riverains et de l'environnement.							L'ensemble des thématiques sont étudiées dans le dossier et plus précisément dans l'étude d'impact.	
					La zone de la mine d'Imerys a déjà subi de nombreuses transformations paysagères				X			L'ensemble des thématiques sont étudiées dans le dossier et plus précisément dans l'étude d'impact.	
					l'état du ruisseau du Crazius avec de fortes teneurs en potassium n'est pas acceptable							Un suivi renforcé du Crazius est en place sur 4 stations depuis 2019. Les paramètres physico-chimiques suivis sont : pH, nitrates, phosphates, DCO, MES, sulfates aluminium, fer, manganèses, conductivité.	
					La société n'a pas respecté ses engagements et ne remet déjà pas le site en état après exploitation.							Les plantations de haies se sont poursuivies depuis le dépôt du dossier fin 2021. 75 % de ce linéaire prévu dans l'arrêté préfectoral a été planté et 90% sera réalisé à la fin de l'hiver 2023/2024 comme indiqué au § 2.4 du Mémoire en réponse. Il est prévu dans le projet une remise en état à vocation naturelle.	
RD 127	21-nov	MME NOBLET C.	22110 PLOUGUER NEVEL	non	Je suis pour la continuité d'exploitation des sites et la préservation des emplois.		X					Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE		
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions				
					L'entreprise met aussi tout en œuvre pour préserver la faune et la flore. Par exemple, nous n'avons pas exploité une zone de la carrière pendant la nidification du faucon pèlerin et du grand corbeau (en concertation avec l'AMV). Nous voyons au quotidien sur le site une diversité d'animaux (canards sur la fosse 2, divers gibiers...).							Pas de réponse attendue			
					Un comité de suivi des riverains est mis en place pour prendre en compte leurs inquiétudes et leur apporter des réponses.									Pas de réponse attendue	
					Je suis donc favorable à l'ouverture de la fosse 4 pour ce site.									Pas de réponse attendue	
RD 131	21-nov	MME HENRY V.	N.C.	non	en tant que industriel miniers nous sommes dans l'obligation de respecter les normes environnementales soumises par les autorités nationales	X								Pas de réponse attendue	
					Imerys Glomel est un acteur majeur de l'économie de Glomel et de ses alentours									Pas de réponse attendue	
					Je donne un avis favorable à l'exploitation de la fosse n°4.									Pas de réponse attendue	
RD 132	21-nov	MME DUBUIS C.	N.C.	non	Le site Imerys de Glomel est un acteur majeur de la vie économique local	X								Pas de réponse attendue	
					Respectueuse de l'environnement, l'entreprise met tout en œuvre pour préserver les ressources naturelles avec de nombreux projets de réhabilitation des fosses et la sauvegarde de la faune et la flore.									Pas de réponse attendue	
RD 133	21-nov	ANONYME	N.C.	non	Favorable à l'ouverture de la fosse	X								Pas de réponse attendue	
					Je manifeste mon soutien à la société et à ses salariés et souhaite que l'autorisation sollicitée soit délivrée.									Pas de réponse attendue	
RD 134	21-nov	M. LE CAROFF N.	21110 ROSTRENE N	non	La pérennisation de l'activité sur le site de Guerphalès est primordial pour les 120 salariés d'Imerys et leurs familles, pour les multiples sous-traitants locaux que compte la société et plus largement pour le Centre-Bretagne qui ne peut se permettre à court/moyen terme de perdre un acteur économique aussi important.	X							Pas de réponse attendue		
RD 135	21-nov	M. LE TARNEC B.	56300 PONTIVY	non	Acteur majeur du développement économique que centre Bretagne. J'apporte ma contribution pour l'ouverture de la fosse numéro 4.	X								Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					Je souhaite apporter une contribution favorable à l'ouverture de la Fosse 4.							Réponse Imerys	
RD 136	22-nov	M. FAYOLLE Y.	29690 PLOUYE	non	Je peux témoigner de l'implication importante des salariés et de la direction pour maîtriser le circuit de l'eau, le process et l'application de toutes les règles environnementales et techniques pour que l'eau rejetée dans le crazius soit conforme aux exigences. Le respect de l'environnement est une valeur partagée par tous sur le site, pas uniquement pour se mettre en conformité mais également parce que tous vivent et travaillent sur ce territoire. Un site exigeant et complexe et des équipes impliquées et solidaires.	x						Pas de réponse attendue	
					contribution très favorable à l'ouverture de la fosse 4 à la carrière de Guerphalès.							Pas de réponse attendue	
					Ma famille et moi sommes restés vivre au plus près de la carrière pendant près de 30 ans							Pas de réponse attendue	
					Je peux témoigner de toutes les améliorations qui ont été faites sur ce site depuis son ouverture.							Pas de réponse attendue	
					En termes de sécurité et de conditions de travail bien sûr, mais surtout en termes d'environnement.							Pas de réponse attendue	
					Tout est mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact environnemental. Imerys a une conscience environnementale importante, des salariés dédiés à ce sujet ont été embauchés. Les sujets les plus importants pour eux sont :							Pas de réponse attendue	
RD 137	22-nov	M. RUELLOU G.	22340 PAULE	non	le traitement et la surveillance de la qualité de l'eau, avec le projet de nouvelle usine de traitement de l'eau qui coûte plus de 7 millions d'euros, la limitation des émissions de poussières, la gestion des déchets, la limitation du bruit, la limitation de la pollution lumineuse,	X						Pas de réponse attendue	
					le travail compensatoire collectif réalisé avec l'AMV sur la réhabilitation de zones humides du Magoar .							Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					Il est important de noter que le groupe Imerys s'est engagé à réduire de 42% ses émissions de CO2 pour 2030 (année 2021 de référence). Tous les sites sont audités en interne et des investissements importants sont menés pour optimiser tous nos process industriels afin de limiter notre besoin énergétique. Je suis par exemple également en charge d'un projet de transition énergétique sur une usine en charente maritime qui nous permettra de supprimer environ 5000 tonnes de CO2 par an, projet mené en partenariat avec l'ADEME.							Pas de réponse attendue	
RD 140	22-nov	M. DIETRICH N.	37260 ARTANNES S/INDRE	non	Je suis favorable à l'ouverture de la fosse 4 pour le développement économique de la région.		X						Pas de réponse attendue
RD 141	22-nov	DROMAIN C.	35600 REDON	non	favorable !		X						Pas de réponse attendue
					Je suis favorable a l'ouverture de la fosse 4								Pas de réponse attendue
RD 142	22-nov	M. MARTIN P.	22240 LE MOUSTOIR	non	Depuis toutes ces années, nous sommes attachés à respecter les normes en vigueur et qui évoluent très souvent pour le bien de tous. J'ai passé beaucoup de temps à maintenir et faire évoluer l'ensemble des installations, y compris la sécurité des personnes et de l'environnement. Nous sommes toujours challenger pour être meilleur que les normes.		X						Pas de réponse attendue
					Dans ma vie de tous les jours, je me considère certainement plus respectueux de l'environnement que certains et cela me permet dans mon travail de le faire aussi.								Pas de réponse attendue
RD 143	23-nov	M. HELY P.	56300 PONTIVY	non	favorable au projet d'extension		X						Pas de réponse attendue
					pour l'ouverture de la Fosse 4								Pas de réponse attendue
RD 144	23-nov	M. COZELIN B.	GLOMEL	non	J'ai vu l'évolution des machines, des outils, des installations afin de limiter l'impact sur l'environnement.		X						Pas de réponse attendue
					membre du CHSCT ou j'ai pu travailler avec des gens à l'écoute et novateurs en matière d'hygiène, de sécurité et de bien-être des équipes								Pas de réponse attendue

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE				
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions					
					<p>vice-président de la société de chasse IMERYS sur le site. Je peux témoigner que le gibier y est abondant, les espèces telles que lièvres, lapins, chevreuils, sangliers, grands cervidés, s'y plaisent beaucoup et s'y reproduisent en toute quiétude. Le faucon pèlerin a élu domicile dans la fosse 3, le grand corbeau, les buses et faucons crécerelles y font leur nid chaque année. L'entreprise a d'ailleurs décidé de modifier ses plans de tir et d'exploitation en période de nidification pour les laisser tranquilles. Tous les chauffeurs peuvent régulièrement apercevoir des animaux dans leur milieu naturel durant leur temps de travail. Les animaux de migration y sont également halte sur la réserve d'eau de la fosse 2. Les bécasses sont présentes sur le plateau du Sabès et sur le stérile réhabilité.</p>							Réponse Imerys				
					<p>perenniser l'emploi et l'avenir des plus jeunes d'entre-nous qui vivent sur le territoire et sont acteurs locaux associatifs et économiques.</p>								Pas de réponse attendue			
					<p>Il faut aussi également penser à la souveraineté industrielle française, l'andalouste est un mineral d'utilité publique.</p>									Pas de réponse attendue		
					<p>Tout à fait favorable à cette demande d'autorisation.</p>									Pas de réponse attendue		
RD 145	23-nov	M. LE BARS N.	29270 CARHAIX- PLOUGUER	non	<p>L'ouverture de cette fosse est un enjeu important pour l'emploi de ce territoire</p> <p>C'est une entreprise sérieuse qui est engagée pour la sécurité et l'environnement.</p>	X								Pas de réponse attendue		
RD 146	23-nov	ANONYME	N.C.	non	<p>Je soutiens l'entreprise Imerys pour la sauvegarde des emplois au centre Bretagne.</p>	X								Pas de réponse attendue		
					<p>Avis défavorable</p>									Pas de réponse attendue		
RD 147	23-nov	les écologistes de Kerne Uhel	N.C.	non	<p>Le dossier révèle une consommation d'eau démesurée.</p> <p>Chargée de polluants, elle est ensuite rejetée dans les affluents de l'Elle, alimentant en eau potable les habitants.e.s de nombreuses communes en aval qui depuis des années subissent cette pollution insidieuse</p>										<p>Le détail des volumes d'eau (utilisés pour l'usine, d'exhaure, taux de recyclage...) est présenté au § 4 du Tome 2. L'eau utilisée pour le fonctionnement de l'usine est recyclée depuis la Fosse 2.</p>	
															<p>Le rejet du site respecte les seuils fixés par l'Arrêté Préfectoral. La qualité du rejet est en amélioration constante depuis de nombreuses années. La gestion qualitative et quantitative du rejet est présentée au § 2.2.2 du Mémoire en réponse.</p>	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					<p>Une analyse quotidienne du rejet site et de la fosse 2 est réalisé. Il est intéressant de connaître le PH, le fer, l'aluminium, le manganèse, et le sulfate. Les valeurs obtenues doivent répondre à des seuils fixés par l'arrêté préfectoral.</p> <p>mensuellement, des prélèvements sont réalisés sur une trentaine de points à l'intérieur et à l'extérieur du site de la carrière. Des analyses sont aussi réalisées sur ces échantillons en utilisant un spectrophotomètre. Les mêmes éléments chimiques sont recherchés comme précédemment au quotidien, on recherche en plus le nickel.</p> <p>La tempête a montré combien les clients des fonderies ont besoin d'andalou site de haute qualité chimique et granulométrique pour leur process. L'absence de production à Glomel en raison de la coupure électrique pendant 6 jours a eu des répercussions sur la chaîne de production de certaines entreprises qui ont dû être arrêtées plusieurs jours. Nous sommes un rouage essentiel pour beaucoup de clients.</p>							Pas de réponse attendue
RD 149	24-nov	M. BRIS V.	29770 CARHAIX	non	<p>Le site de Glomel prend aussi des mesures en tenant compte des remarques des riverains pour réduire les contraintes environnementales liées à l'exploitation.</p> <p>Les nuisances sonores occasionnées par le fonctionnement des usines, de la flottation et du concasseur ont été mesurées et des solutions sont recherchées pour réduire le problème.</p> <p>Des solutions ont été trouvées pour limiter la pollution lumineuse avec le remplacement des luminaires et la modification de leur inclinaison.</p> <p>Il y a aussi un test semestriel de mesure des quantités de poussières récupérées dans les jauges OWEN. Celles-ci sont réparties à l'extérieur et à l'intérieur de la carrière sur une période d'un mois. L'analyse des poussières se fait par un laboratoire extérieur.</p> <p>La biodiversité est un sujet primordial pour Glomel : dénombrement des espèces de lézards en carrière, suivi annuel de la population de faucons pèlerins et des corbeaux, présence de ruches en carrière dans lesquelles sont produites du miel, nous travaillons en symbiose avec la nature.</p>	x						Pas de réponse attendue

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					Lors des entretiens d'été sur le site IMERYS GLOMEL, beaucoup d'entreprises extérieures interviennent durant 3 semaines. Cela génère une activité économique pour tous les restaurants et hôtels fréquentés pendant leur durée d'intervention.							Pas de réponse attendue
RD 150	26-nov	M. KERFERS G.	56540 LE CROISTY	non	favorable à l'ouverture de la nouvelle fosse sur le site d'Imerys Glomel pour le développement économique de la région.	X						Pas de réponse attendue
RD 151	26-nov	MME LE SAEC M.	56540 LE CROISTY	non	favorable à l'ouverture d'une nouvelle fosse pour le développement économique de la région de Glomel.	X						Pas de réponse attendue
					je suis favorable à l'ouverture de la fosse 4							Pas de réponse attendue
					La similitude entre tous ces sites Imerys est la protection de l'environnement et le respect des personnes. Je me sens privilégié quand j'arrive sur mon lieu de travail et que je vois des lapins, des écureuils se baladant. Il y a certainement des sites industriels où le profit est le maître mot, mais je n'ai jamais connu ça chez Imerys. Tout cela pour dire que la sécurité passe avant la production et que l'environnement est une priorité							Pas de réponse attendue
RD 152	26-nov	M. BERTRAND S.	56110 GOURIN	non	Il suffit de prendre en considération la construction de notre nouvelle usine de traitement des eaux pour le manganèse, ainsi que toutes les différentes analyses qui sont effectuées au quotidien.	X						Pas de réponse attendue
					Je ne doute pas de la persévérance de cette entreprise et de ses dirigeants pour continuer et même amplifier cette politique environnementale. Je les soutiens dans cette orientation							Pas de réponse attendue
RD 153	27-nov	M. MEURICE J. Société AFIP/RFP ENVIR.	10800 CORMOST	oui	Voilà donc maintenant plus de 20 ans que je suis en contact et en affaire avec la société IMERYS GLOMEL. Bien avant notre rencontre, IMERYS avait déjà travaillé sur les problématiques de filtration industrielle, de rejets dans l'atmosphère et d'environnement, sujet qui, à l'époque, ne faisaient pas la une des journaux, mais qui étaient déjà pris très sérieusement en considération par le site.	X						Pas de réponse attendue

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubon	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					- existe-t-il un système de lavage des roues des engins circulant et sortant du site ?							Réponse Imerys Les véhicules sortant du site correspondent aux camions pour l'expédition des produits finis et aux véhicules légers du personnel et des sous-traitants. Ces véhicules circulent sur des revêtements en enrobés (parking, carreau des usines). Un système de lavage est disponible pour les véhicules légers du personnel. Les engins utilisés en carrière et les 4x4 sont nettoyés régulièrement au niveau du garage carrière mais ils ne sortent pas du site.
					dossier de demande environnementale : qui assurera le suivi écologique (faune, flore) une association environnementale, indépendante et compétente serait souhaitable							Les suivis écologiques du site sont réalisés par des associations environnementales ou des bureaux d'études indépendants (l'AMV pour le suivi des mesures compensatoires et pour certains suivis biodiversité notamment grand corbeau/faucon pélerin, Hailéco pour la gestion écologique du vallon de Kerzioc'h, Execo Environnement pour les inventaires du dossier).
					Tome 1 : documents administratifs : L'usine A est située sur figure 6... quelle est son activité ? Je n'ai trouvé nulle part son usage et utilité?							L'usine A est la première usine qui a été mise en service au démarrage de l'exploitation. Elle est utilisée aujourd'hui pour le rebroyage de produits finis selon la granulométrie demandée par certains clients pour des applications spécifiques.
					la valeur seuil concentration manganèse est elle opérationnelle à la date d'aujourd'hui?							La concentration maximale autorisée en manganèse du rejet est de 2 mg/L depuis le 1 ^{er} janvier 2024. On note une très nette tendance à la baisse des concentrations en manganèse depuis 2021 avec l'optimisation de la station de pré-traitement avec des moyennes mensuelles très proches à inférieures au seuil de 2 mg/L (moyenne pondérée de 1,87 mg/L en 2022 et de 1,41 mg/L en 2023). La mise en service de la nouvelle usine de traitement par ozonation est prévue en avril 2024 sans remise en cause du seuil de 2 mg/L effectif depuis le 1 ^{er} janvier 2024. La gestion quantitative et qualitative du rejet est présentée au § 2.2.2 du Mémoire en réponse.
					qui paie le déplacement des canalisations eau ? Aucune précision sur ce point ?							Imerys Glomel prend en charge les travaux de dévoiement de canalisations d'eau potable pour des travaux à sa demande sauf s'ils peuvent être mutualisés avec des travaux prévus par le syndicat mixte d'adduction d'eau potable dans leur programme de remplacement de canalisations.
					Tome 2 : Mémoire technique : d'où proviennent les roches servant à la base des verses à stériles ? quel est le volume de cet apport ? le nombre de rotations de camions de ces apports extérieurs a-t-il été comptabilisé dans la partie trafic ? Les apports de ces matériaux se font ils au fur et à mesure ?							La partie "trafic" et notamment les comptages routiers intègre l'ensemble du trafic extérieur au site et donc l'ensemble des camions qui viennent et partent du site. Le "trafic interne", lié à l'activité est quant à lui, pris en compte dans les modélisations de propagation du bruit. L'apport de fourniture extérieure pour les verses à stériles est effectué au fur et à mesure.
					Tome 3:Étude impact : Très grand impact sur faune ; 56 espèces oiseaux recensées, dont une dizaine menacée, Impact très fort sur flore : 2 espèces sensibles							Pas de réponse attendue
					Quel est le pourcentage de matériaux transportés sur le Légué et exportés ? – Est ce toute la production ?							Seule une partie de la production est transportée et expédiée depuis le port du Légué. Sur les 3 dernières environ 6 000 t de produits finis ont été expédiées depuis le Légué soit environ 10 % de la production annuelle.
					tome 3 : étude d'impact : - page 127 : à quelle heure sont réalisés les mesures bruits du 4/08 et 26/08/2020 ? impact sonore potentiel brut : les heure des relevés réalisés en juillet et août sont bien notées, mais pas les jours ?? (tableau 33 à 36)							Les horaires des mesures de bruit sont précisés dans les tableaux 33 à 36 de l'étude d'impact (p185 à 188) et dans le rapport complet fourni en Annexe 10 du Tome 3.

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					<p>il y a un compte rendu d'un comité de suivi en date du 19 octobre 2022 (annexe 22) : quelle est la composition de celui-ci ? Des riverains, et associations environnementales en font ils partie ? - y-a-t'il eut d'autres réunions que celle jointe ? - quels ont été les échanges ?</p> <p>Lors de la CDNPS de 2018, il était prévu la création d'un Comité de suivi ? Dans le dossier, on ne trouve pas de composition de celui-ci, ni de comptes rendus des différentes réunions. Cela aurait, pût être informer les consultants du dossier sur les questions et remarques posées par les riverains, lors de l'exploitation.</p>						<p>Le comité de suivi du site se réunit chaque année.</p> <p>La présentation du comité de suivi du site du 19 octobre 2022 est fourni en Annexe 22 de l'étude d'impact et le compte-rendu du comité de suivi du 21 décembre 2023 est présenté en Annexe 2 du Mémoire en réponse.</p>	
					<p>incidence Natura 2000 : -- ne pas oublier que le site est à 230 m à l'ouest et à 480 m au nord-est de la zone Natura 2000</p>						<p>Ceci est notamment indiqué au § 2 (p.26) de la Notice d'Incidence Natura 2000.</p>	
					<p>Tome 4 Etude des dangers, j'ai relevé : 9 incidents environnementaux, 12 incidents de sécurité, 11 incidents fronts de taille j'ai noté que les explosifs sont utilisés dès réception, donc pas de stockage sur site.</p>						<p>Pas de réponse attendue</p>	
					<p>Avis MRAE : -les recommandations de cette mission sont à prendre en compte et à respecter.</p>						<p>Pas de réponse attendue</p>	
					<p>Mémoire réponse MRAE : - Il n'y a qu'une lettre de mission de l'ARS concernant une demande d'avis hydrologique datant de 2017 ?</p>						<p>Pas de réponse attendue</p>	
					<p>Rapport inspection DREAL : - je n'ai pas trouvé dans ce rapport de la DREAL en date du 12 juillet 2023, d'avis de l'A.R.S. Il y a eu pourtant une réunion le 10/01/2022 et une autre le 15/09/2022 (pages 6 et 7) - pourquoi ne sont ils pas joints au dossier ? - quels ont été les échanges ? Regrette que l'A.R.S n'est pas émit d'avis</p>						<p>L'ARS a émis un avis le 10 janvier 2022 complété le 15 septembre 2022 comme indiqué dans le rapport de recevabilité final de l'inspection des installations classées du 12 juillet 2023 fourni dans les pièces du dossier.</p>	
					<p>Certaines mesures concernant les nuisances imposées et causées aux riverains et à l'environnement ne me semblent pas suffisantes, ni garantie.</p>						<p>Pas de réponse attendue</p>	
					<p>La DREAL inspectant en priorité annuellement le site, une synthèse des rapports pourraient être joints afin que les consultants puissent en prendre connaissance et ainsi voir si les articles de l'Arrêté Préfectoral sont respectés, si il y a eut des mises en demeure par exemple.</p>						<p>Les documents administratifs (rapport d'inspection notamment) concernant le site sont en partie disponibles sur la base des installations classées et ne sont pas des pièces à intégrer à une demande d'autorisation.</p>	
					<p>De façon à être cohérent avec mon vote lors des CDNPS du 7 juin 2013 , et du 31 juillet 2018 , je ne peux être favorable à cette demande d'extension et de renouvellement, malgré que le gisement présente un intérêt national.</p>						<p>Pas de réponse attendue</p>	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE		
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
					L'Arrêté Préfectoral de 2013 ayant été annulé au Tribunal Administratif en 2015 pour insuffisance d'étude d'impact, et absence d'étude d'incidence sur la zone très proche Natura 2000.							Réponse Imerys		
					Je suis favorable au projet d'ouverture de la nouvelle fosse d'extraction de la carrière d'Imerys Glomel.								Pas de réponse attendue	
					Le maintien de son exploitation et l'accès à ce gisement spécifique sont un enjeu important au regard de la volonté de réindustrialisation et de valorisation de nos ressources minérales récemment affichée par le Gouvernement. L'ouverture de la fosse 4 est nécessaire à la poursuite de l'activité du site et à l'optimisation de l'exploitation de ce gisement d'andalousite.								Pas de réponse attendue	
RD 157	28-nov	MME MALHAIRE G.	N.C.	non	Sur le plan environnemental, la société Imerys exerce un suivi de la qualité de ses rejets aqueux et atmosphériques que peu de sites industriels s'imposent	X							Pas de réponse attendue	
					Les mesures environnementales actuelles et proposées permettent de limiter voire supprimer les effets potentiels que peuvent engendrer l'extraction et le traitement des matériaux.								Pas de réponse attendue	
					Sur le plan économique, la société Imerys contribue fortement au maintien des emplois directs et indirects locaux.								Pas de réponse attendue	
RD 158	28-nov	M. MORZADÉC S.	22570 PLELAUFF	non	pour l'ouverture d'une nouvelle fosse qui fait déjà partie du site.	X							Pas de réponse attendue	
					Oui à l'ouverture de la fosse et au renouvellement de l'autorisation d'exploitation								Pas de réponse attendue	
					J'ai l'intime conviction que l'exploitation de cette pépîte géologique est un atout majeur pour ce territoire en terme d'emploi, d'attractivité et de développement.								Pas de réponse attendue	
					L'exploitation du gisement d'Andalousite de Glomel est un fleuron de l'industrie minière française.								Pas de réponse attendue	
					Même si l'exploitation ne date pas d'hier la variété des méthodes de traitement du minerai mis en place dans les différentes parties de l'usine atteste du savoir faire français en terme de valorisation de gisements minéraux complexes dans le respect des communautés locales et des normes environnementales.	X							Pas de réponse attendue	
RD 159	28-nov	M. DEMEUZY B.	N.C.	non	Un éventuel arrêt des opérations à Glomel est à contre courant de la tendance d'augmentation croissante de la demande en matière première. Ce serait la triste confirmation du manque de vision de notre nation dans le domaine et de notre constante perte de savoir faire.								Pas de réponse attendue	

Réf érence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 160	29-nov	MME WEAVER L.	17270 ST PIERRE DU PALAIS	non	Je suis favorable à l'ouverture de la nouvelle carrière à Glomel		X					Pas de réponse attendue	
RD 161	29-nov	M. LUCAS D.	GLOMEL	non	Je soutiens totalement le projet d'ouverture de la Fosse 4 pour permettre la poursuite de l'activité.							Pas de réponse attendue	
					Le site est important pour la commune de Glomel et pour le territoire. Un nombre important d'entreprises locales interviennent pendant les arrêts de maintenance et durant le reste de l'année.							Pas de réponse attendue	
RD 162	29-nov	M. LE HIR Y.	N.C.	non	Je réside à 2 km de la carrière et je ne ressens pas de nuisances gênantes dans mon quotidien.		X					Pas de réponse attendue	
					Je participe aux travaux de réhabilitation des verses à stériles qui permettent de limiter les envois de poussières ((Kerroué, Sabès) et à la revegetalisation avec l'apport de terre végétale pour stabiliser les talus et le réensemencement en herbe. La végétation naturelle reprend très rapidement ce qui favorise la présence de diverses espèces d'animaux (lièvres, fougines, écureuils...).							Pas de réponse attendue	
RD 163	29-nov	M. LE NORMAND A.	N.C.	non	Je suis favorable à l'ouverture de la Fosse 4.		X					Pas de réponse attendue	
					Je soutiens le projet de l'entreprise pour l'ouverture de la Fosse 4.							Pas de réponse attendue	
RD 164	29-nov	M. NICOLO A.	N.C.	non	Je peux témoigner qu'Imerys est la première entreprise que j'ai connue qui prend vraiment en compte la sécurité de son personnel.		X					Pas de réponse attendue	
					L'environnement est très important sur le site comme pour moi. Je participe dans mon travail à des interventions environnementales en lien avec la maintenance.							Pas de réponse attendue	
RD 164	29-nov	M. NICOLO A.	N.C.	non	Favorable au projet d'ouverture de la Fosse 4.							Pas de réponse attendue	
					Les techniques de forage se sont beaucoup améliorées et les tirs sont maîtrisés par rapport aux risques de projections et de vibrations. La foreuse est équipée d'un système d'aspiration des poussières émises lors de la foration. Elle fait également moins de bruit que les précédentes machines.		X					Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubon	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					Il y a une formation régulière sur la mise en œuvre des produits explosifs avec les recyclages annuels CPT (Certificat de Préposé au Tir). La société Titanobel de Plévin nous accompagne depuis de nombreuses années pour le chargement des tirs et l'amélioration des techniques de minage.						Pas de réponse attendue	
					Je participe aussi aux travaux de remise en état des versées à stériliser avec le bulldozer pour la mise en place de terre végétale. De l'herbe est semée ensuite pour assurer une reprise de la végétation. La remise en état est faite à l'avancement ce qui permet de limiter les émissions de poussières. Une attention particulière est portée sur les pentes après remise en état pour l'écoulement des eaux.						Pas de réponse attendue	
					Je souhaite porter à votre connaissance nos inquiétudes, désarroi et notre colère. Depuis 2018, après l'autorisation de l'extension de la 3ème fosse, nous nous sommes rendu compte d'une démultiplication des nuisances locales.						Pas de réponse attendue	
					Les explosions plus profondes qui impacte notre maison qui s'est fissurée;						Pas de réponse attendue	
RD165	29-nov	M. LECOMPTE A.	GLOMEL	6 PHOTOS			X				Actuellement, le nombre de tirs de mine est de 2 à 3 tirs/semaine. Les mesures de vibrations réglementaires sont réalisées 2 fois/an (1 fois par semestre) par un organisme indépendant au niveau de l'habitation la plus proche qui est le Moulin de Kerjean pour la Fosse 3. Les résultats sont très inférieurs au seuil autorisé de 5 mm/s (< 1 mm/s). Ce suivi sera maintenu avec en complément une mesure de vibrations à chaque tir de mine en Fosse 4 au niveau de l'habitation de Guerphalès, la plus proche de la Fosse 4. De plus, des mesures volontaires chez les riverains qui ont remonté des observations ont été réalisées avec l'appui technique de Titanobel (chez Mme Le Poul en 2020 et M. Lecompte en 2022). Les résultats obtenus présentent des valeurs très largement en dessous du seuil autorisé 5 mm/s exigé par l'arrêté préfectoral. Les 3 mesures effectuées à Guermeur en 2022 sont inférieures au seuil de détection du sismographe (< 0.5 mm/s). Ces mesures sont présentées au § 2.5.3 du Mémoire en réponse.	
					Que devient la nappe phréatique du ruisseau de Kerjean qui a été perforée; l'usine pompe cette eau qui devrait alimenter le Lac de Glomel et qui se retrouve dorénavant dans la fosse 2.						Le transfert effectif entre bassins versants est de l'ordre de 125 000 m³/an, soit 1% du débit de sortie de l'étang du Corong, contre un volume de 10 à 12 millions de m³/an à la sortie du barrage. Les variations du niveau d'eau de l'étang sont directement liées à l'activité du barrage. Ce sujet du transfert entre bassins versants est présenté au § 2.2.6 du Mémoire en réponse.	
					Fosse 2, polluée par tous les résidus de l'usine et renvoyé dans le Crazius pour lessiver les pollutions, celles-ci renvoyées dans l'Elle. Que deviendra notre eau potable ?						Le traitement des eaux mis en place sur le site permet le respect des seuils réglementaires fixés par l'Arrêté Préfectoral. L'eau brute prélevée dans l'Elle pour la production d'eau potable ne présente pas de non-conformités comme présenté dans le § 2.2.3 du Mémoire en réponse.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubon	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					Les pollutions lumineuses disproportionnées pour illuminer l'usine, qui bouleverse notre tranquillité, notre sommeil et tout l'écosystème.						Imerys Glomel a travaillé sur le sujet et a mandaté un bureau d'études pour réaliser une étude de réduction de la pollution lumineuse. Le § 6.16.1 de l'étude d'impact et le § 2.5.4 du Mémoire en réponse rappellent les mesures mises en place suite à cette étude et notamment : - Orientation des projecteurs à 0° par rapport à l'horizontale ; - Abaissement de l'intensité lumineuse (replacements des leds notamment) ; - Extinction des zones éloignées en période nocturne (Sabès / traitement des eaux).	
					Les poussières du stérile qui se répandent partout sur les terres agricoles, nos toitures, dans notre eau de récupération qui nous sert à abreuver nos animaux, arroser notre potager et tous nos plants comestibles. La question, sommes nous tous contaminés et avec quoi ?						Un plan de surveillance des émissions de poussières est en place sur le site depuis 2018. Imerys Glomel réalise semestriellement un suivi de retombées des poussières dans l'environnement avec un réseau de 7 jauges (dont 1 témoin) conformément à l'Arrêté Préfectoral. Les analyses de poussières sont réalisées par un organisme indépendant. Une mesure sur 2 stations supplémentaires a été réalisée en 2022, au lieu-dit « Guermeur » et en limite de site en direction de « Guermeur ». Les résultats sont conformes aux seuils réglementaires. La synthèse des résultats de retombées de poussières est présentée au § 2.5.2 du Mémoire en réponse.	
					Le volume sonore qui jour et nuit atteint des seuils dépassant toute autorisation réglementaire (entre 45 et 75 décibels devant chez nous) devient insupportable						Imerys Glomel réalise un suivi des émissions sonores du site annuellement par un organisme indépendant. L'impact brut des émissions sonores est déterminé à partir des niveaux d'émergence sonore calculés en Zone à Emergence Réglementée (ZER) et en limite de site. Ces émergences correspondent à la différence entre le niveau de bruit résiduel (carrrière à l'arrêt) et le niveau de bruit ambiant (carrrière en activité). Des mesures annuelles sont réalisées au lieu-dit « Guermeur ». De plus, une mesure complémentaire a été effectuée au lieu-dit « Guermeur » en septembre 2022. Le rapport de cette mesure supplémentaire (en période diurne et en période nocturne) ne montre pas de non-conformité comme présenté au § 2.5.1 du Mémoire en réponse.	
					Imerys refuse de faire des prises de sons et des relevés de poussières permanentes, ce qui permettrait de se rendre compte du vrai impact des nuisances occasionnées. Et non pas comme ils le font à l'heure actuelle, c'est à dire quand l'usine est au ralenti ou a l'arrêt ou encore quand les vents sont contraires aux appareils posés (bruits et poussières comprises).						Les procédures de mesurage doivent être conformes à la norme AFNOR NF S 31-010/A1 de décembre 2008 « Caractérisation et mesurage des bruits de l'environnement - Méthodes particulières de mesurage » ainsi qu'à l'Arrêté du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis par les ICPE. Les mesures de bruit sont réalisées selon la norme en vigueur par un organisme indépendant. L'enregistrement s'effectue en continu sur une période minimale de 30 minutes des niveaux de pression acoustique à l'aide d'un sonomètre, de classe II au moins. Le matériel utilisé répond aux exigences de la norme NF EN 61672 auto-vérifié tous les 6 mois et étalonné tous les 2 ans. Les campagnes de mesure de poussières sont réalisées sur une période de 30 jours +/- 3 jours conformément à la norme en vigueur avec analyse des poussières par un organisme indépendant.	MESURES DE BRUITS ET DE POUSSIÈRES EN CONTINU
					Il serait beaucoup plus judicieux de prendre des entretiens indépendants ou donner à des associations environnementales la possibilité de faire tous ces relevés. Une association comme Eau et Rivières devrait être mandatée pour faire des relevés permanents						Voir ci-dessus	X

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					l'annexion des terres agricoles qui aujourd'hui est un non sens écologique et environnemental; la stérilisation des terres par tous les déchets; l'artificialisation est une aberration totale, destructive du milieu local agricole et environnemental. Cette démultiplication est ECOCIDAIRE !!!							Réponse Imerys Le projet d'ouverture de fosse 4 entraînera la réduction progressive de la surface agricole d'environ 9,6 ha (Fosse 4 et extension Sud de la verse Ouest), répartis ainsi : - 7,6 ha pour la Fosse-4. Ces terrains sont la propriété d'Imerys et loués à des exploitants agricoles locaux. En 2010, la surface agricole utilisée de la commune de Glomel représentait 3 991 ha (AGRESTE, 2010) soit environ 50 % de la superficie totale de la commune (7 993 ha). Le projet et ses 9,6 ha de terres agricoles consommera environ 0,22% de surface agricole utile. Une étude de compensation agricole collective présentée en Annexe 20 de l'étude d'impact a également été menée conjointement au dossier qui confirme les impacts faibles à très faibles du projet sur les exploitations agricoles concernées. Le sujet du foncier agricole est présenté au § 2.8 du Mémoire en réponse.
					Je vous joins des photos prouvant quelques points de nos problématiques locales							Pas de réponse attendue
					Je souhaite qu'une vraie délégation d'enquête soit faite sur le terrain pendant au moins un an par des indépendants avant l'autorisation de la fosse 4.					X		Pas de réponse attendue
RD 166	29-nov	MME JAFFRE H.	29270 CARHAIX PLOUGUER	non	je suis favorable à l'ouverture d'une nouvelle fosse pour le maintien et le développement de l'activité au sein de notre territoire.	X						Pas de réponse attendue
RD 167	30-nov	M. NOGUELLOU Y.	56160 PLOERDUT	non		X						Pas de réponse attendue
					Contribution au soutien de l'ouverture de la quatrième fosse d'exploitation de la société Imerys de Glomel							Pas de réponse attendue
					Je suis donc très régulièrement amené à analyser les eaux du site. Ces résultats sont continuellement corroborés à ceux de la DREAL; ils sont limpides et transparents!							Pas de réponse attendue
					Ma sensibilité environnementale et mon intégrité n'auraient laissé aucune place à l'approximation ni à la connivence, si le moindre biais avait été mis en évidence par les résultats de mes analyses.							Pas de réponse attendue
RD 168	30-nov	M. NOGUELLOU Y.	56160 PLOERDUT	oui	Si la décision d'ouverture nous était défavorable, elle favoriserait l'émergence d'une exploitation accrue de l'andalousite en Chine pour compenser le tarissement de l'offre de Glomel. Ce pays est certainement bien moins « regardant » que le nôtre quant aux standards environnementaux et l'empreinte carbone induite par ces transports plus longs deviendrait forcément plus défavorable que celle depuis la France.	X						Pas de réponse attendue
RD 169	30-nov	ANONYME	N.C.	non	contribution favorable à l'ouverture de la fosse n°4	X						Pas de réponse attendue

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubon	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 170	30-nov	M. LE GUILLOU A.	56320 MESLAN	non	<p>contribution favorable au projet d'ouverture de la fosse 4.</p> <p>Le respect des règles et des normes en vigueur fait partie de notre quotidien et IMERYS s'est toujours attaché à mettre à notre disposition les moyens nécessaires pour y parvenir.</p> <p>J'ai pu voir la mise en place de végétalisation du site et la confection de haies bocagères. J'ai pu voir l'entretien de certaines zones avec l'aide de chevaux de trait afin de ne pas détériorer la végétation environnante.</p> <p>J'ai pu prendre 5 minutes avec mon équipe pour regarder les canards et a autre grand corbeau sur l'étendue d'eau de la fosse 2</p> <p>J'ai pu voir les organismes agréés réaliser les contrôles réglementaires de nos installations.</p>	X						Pas de réponse attendue	
RD 171	30-nov	M. L'HONORE T.	22480 ST NICOLAS DU PELEM	non	<p>soutien à l'ouverture de la fosse d'extraction</p> <p>cette initiative est cruciale pour la pérennité de l'emploi et le développement du territoire.</p> <p>cette initiative s'inscrit dans une approche responsable de l'environnement. Les méthodes et les technologies utilisées dans l'extraction respecte les normes environnementales en vigueur, minimisant ainsi l'impact sur les écosystèmes locaux.</p>	X						Pas de réponse attendue	
RD 172	30-nov	JULIEN	N.C.	non	<p>Très favorable à l'ouverture de la fosse n°4 qui va contribuer à maintenir la vie dans ce territoire du Centre Ouest Bretagne. Les activités d'Imerys favoriseront le maintiens des classes d'écoles souvent menacées, des commerces, des services publics</p>	X						Pas de réponse attendue	
RD 173	01-déc	Association REFRAC'TERR E	GLOMEL	2PJ	<p>le but est d'informer le grand public sur les nombreux impacts liés à l'extraction d'andalousite de Glomel.</p> <p>L'enjeu pour la population est de taille puisque cette extension engagerait le territoire sur une durée d'exploitation de 24 ans</p> <p>Depuis son ouverture en 1970 la carrière rejette la quasi-totalité de l'eau qui transite sur le site dans le ruisseau exutoire du Kergroaz, affluent du Crazius en amont de l'étang du même nom</p>				X			Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE		
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions				
					On constate un colmatage progressif de l'étang accumulant les sédiments issus de la carrière. Le comblement complet de l'étang du Crazius est inéluctable à terme.										
					Le risque est important d'un relargage continu des éléments minéraux et chimiques accumulés depuis 50 ans. Les sédiments ne seront alors plus stoppés en amont de la digue et seront rejetés dans le ruisseau avec risque de pollution.								Un chiffrage sur le prélèvement et l'analyse des sédiments du Crazius a été réalisé courant 2023 comme cela était prévu. Imerys Glomel est pleinement disposé à effectuer des investigations sur l'étang du Crazius et à élaborer un plan d'action, lequel pourra être défini à la suite du bilan de l'état initial du Crazius avec les parties prenantes (Cf. § 2.2.4.3 du Mémoire en réponse).		
					Dans l'étude hydrologique du dossier d'Enquête Publique, l'absence d'analyse physico chimique des sédiments de l'étang ne permet pas d'évaluer les risques de pollution diffuse du cours d'eau à court et long terme, les impacts qui en découlent et les mesures à mettre en œuvre.								Pas de réponse attendue		
					nous demandons les compléments suivants :									Pas de réponse attendue	
					Réalisation d'analyses physico chimiques de sédiments sur l'étang de Crazius. Les échantillonnages par carottage devront être représentatifs (en profondeur et en localisation) de la qualité des sédiments du site. Cette demande avait par ailleurs été faite au pétitionnaire lors du comité de suivi du 19 octobre 2022 (cf compte rendu de réunion en pièce jointe).									Cf. ci-dessus (lignes 645/646)	
					– Réalisation d'une modélisation du comblement de l'étang du Crazius et évaluation de l'impact de la dynamique sédimentaire sur la qualité de l'eau du ruisseau du Crazius.									Cf. ci-dessus (lignes 645/646)	
					Évaluation des risques (étude géotechnique) et des impacts d'une rupture de digue de l'étang de Crazius notamment sur les cours d'eau, la réserve naturelle et les captages d'eau potables en aval.										Il est proposé d'intégrer le barrage du Crazius dans l'inspection périodique tous les 5 ans par un organisme extérieur des ouvrages de stockage de stériles prévue dans l'Arrêté Préfectoral (article 5.2.3).
					Compte tenu de l'extension de la fosse 3 en surface et en profondeur depuis 2017, il apparaît indispensable qu'une nouvelle étude hydrogéologique soit effectuée par un hydrogéologue agréé pour juger de l'impact de la fosse 3 sur les prises d'eau destinées à la consommation humaine concernées par l'ensemble du site projeté (fosse 3 et 4).										L'analyse du rejet du site sur les prises d'eau destinées à la consommation humaine a été évaluée par la commission d'enquête sur la définition des périmètres de protection des captages de l'usine de Toulreincq dont les conclusions sont rappelées a u § 2.2.3 du Mémoire en réponse.
					L'étude hydrogéologique devrait être actualisée concernant les ruisseaux du Kerzioc'h et celui de Kerjean pour prendre en compte l'impact du drainage de ceux-ci par le creusement de la fosse 3, réalisé depuis, comme soulevé par la MRAE, page 5)										Les cours d'eau du Kerzioc'h et du Kerjean ne seront pas impactés par la poursuite de l'exploitation de la Fosse 3 comme précisé au § 2.2.5 du Mémoire en réponse.

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					Nous demandons l'actualisation de l'étude d'impacts en fonction des résultats des analyses.							Réponse Imerys	
					La 2 ^e pièce jointe est le document IMERYS réalisé pour le comité de suivi du 19/10/2022							Pas de réponse attendue	
					Je suis favorable à l'ouverture de la fosse numéro 4 à GLOMEL.							Pas de réponse attendue	
RD 174	01-déc	M. RAUD S.	56390 GRANDCHAMP	non	Cette extension se fait en respectant et en maîtrisant l'impact environnemental							Pas de réponse attendue	
					De plus cela permet de maintenir le bassin d'emploi et de développer le tissu social							Pas de réponse attendue	
RD 175	01-déc	MME CASTEX AS.	92400 COUBEVOIE	non	favorable au projet d'ouverture d'une nouvelle fosse d'extraction							Pas de réponse attendue	
					Ce projet permet de maintenir l'industrie et l'autonomie de la France en terme de matériaux							Pas de réponse attendue	
RD 176	01-déc	M. POUSTOLY B.	92400 COUBEVOIE	non	Je soutiens ce projet pour la sauvegarde des emplois et le maintien de l'activité industrielle de la région							Pas de réponse attendue	
					Douar Bev, dont le nom peut se traduire par Terre vivante, est une association environnementale domiciliée à Glomel (Côtes d'Armor). Elle se donne pour ambition d'œuvrer en Centre Ouest Bretagne à la préservation de nos espaces naturels, agricoles et forestiers, à la défense de nos biens communs et plus largement de notre patrimoine, notre culture et nos cadres de vie.							Pas de réponse attendue	
RD 177	03-déc	association DOUAR BEV	GLOMEL	non	Douar Bev souhaite appuyer la demande relative à d'un complément d'études sur les sédiments de l'étang du Crazius formulée par l'association Réfrac' terres (contribution n°173)				X			Voir éléments de réponse à la contribution RD173	
					Ce complément nous apparaît être indispensable pour évaluer les impacts de l'exploitation par Imerys de notre gisement d'andalouste.							Pas de réponse attendue	
RD 178	03-déc	MME KERFERS MC.	44210 PORNIC	non	Un beau projet pour la perennité socio economique de glomel sachant que le sujet environnemental est pris a coeur par la société							Pas de réponse attendue	
					L'autorisation d'une nouvelle carrière est indispensable pour assurer l'activité et l'emploi sur Glomel.							Pas de réponse attendue	
RD 179	03-déc	M. KERFERS G.	44210 PORNIC	non	Le projet est parfaitement sur le plan environnemental et sécuritaire							Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					D'autant plus que le climat social de l'entreprise est bon et assurera la pérennité de l'entreprise sur le long terme.							Pas de réponse attendue	
					Je suis favorable à l'ouverture de la fosse 4. Il faut pérenniser les activités industrielles, agricoles, logistiques en Centre Bretagne mais bien sûr de manière raisonnée et contrôlée comme c'est le cas avec Imerys.							Pas de réponse attendue	
					Imerys Glomel propose des emplois très variés ce qui est un avantage pour le Centre Bretagne et attire ainsi les jeunes générations à s'installer ici.							Pas de réponse attendue	
RD 180	03-déc	MME HAMON C.	22480 ST NICOLAS DU PELEM	non	Imerys a pris conscience depuis longtemps des enjeux environnementaux et de la sécurité des personnes et met en place des moyens financiers et humains sur ces sujets. Des formations et discussions sont organisées régulièrement.	X						Pas de réponse attendue	
					Les contrôles effectués sur l'eau, la construction de l'usine de traitement des eaux, la revégétalisation du site en sont quelques exemples.							Pas de réponse attendue	
					le site travaille activement à informer, expliquer, rassurer la population en toute transparence. Beaucoup d'actions ont déjà été mises en place en ce qui concerne les nuisances relevées (bruit, lumière, poussière...).							Pas de réponse attendue	
					L'ouverture et l'exploitation de la future fosse 4 sont des étapes essentielles pour le développement équilibré de la région.							Pas de réponse attendue	
RD 181	04-déc	M. VEDIE H.	N.C.	non	L'engagement exceptionnel des employés d'IMERYS envers le respect des règles et normes, conjugué aux évolutions positives de l'entreprise, m'a laissé une impression très favorable. Leurs nombreuses pratiques d'entretien écologique attestent d'une approche responsable.							Pas de réponse attendue	
					J'ai pu constater la richesse de la biodiversité sur le site,							Pas de réponse attendue	
RD 182	04-déc	M. GUILLOU X société SERCAA	22600 LOUDEAC	non	La direction et l'ensemble des salariés de la SERCAA apportent leurs soutiens pour l'ouverture de la quatrième fosse d'exploitation.	X						Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			De nombreux graphiques s'avèrent à peine lisibles, en particulier lorsque sont portées sur une même échelle des variables de concentration (entre sulfates et métaux par exemple, cf annexe 2, fig.17 à 19) ou de variation de hauteur très différentes (piézomètres).						La représentation de plusieurs variables sur un même graphique est un choix permettant d'avoir une vision d'ensemble des paramètres suivi sur une même station. Les concentrations en sulfates, qui sont un à deux ordres de grandeur au-dessus des concentrations en métaux, sont représentées par une échelle spécifique par un second axe des ordonnées à gauche des graphiques. Les moyennes mensuelles 2001-2022 des résultats de suivi chimique des cours d'eau sont donnés dans les tableaux 13 à 15 de l'étude hydrologique et hydrogéologique.	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			La commission de suivi de site ne s'est pas réunie en 2023						Le comité de suivi de site s'est tenu le 21 décembre 2023 pour l'année 2022. La présentation et le compte-rendu sont fournis en Annexe 2 du Mémoire en réponse.	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			La présentation de la synthèse des études biologiques sur 5 ans prévue dans l'arrêté de 2018 ne s'est pas encore tenue.						Le bilan de l'état initial du Crazius sur 5 ans sera organisé avec les parties prenantes courant 2024 comme présenté au § 2.2.4.2 du Mémoire en réponse.	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			L'étude de dangers est un peu sommaire et omet l'accident causé par la carrière le 1/11/1994 (répertorié 7743 dans la base Aria des accidents industriels) qui avait conduit à interrompre le prélèvement d'eau brute sur les deux prises d'eau de Saint Yves et de Barréant pendant 15 jours.						Il y a une maîtrise de l'exploitant sur le rejet du site et une procédure de communication est en place avec Eau du Morbihan qui gère les prises d'eau potables sur l'Ellé comme rappelé au § 2.2.3 du Mémoire en réponse.	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			-A observations relatives à l'étude d'incidences Natura 2000, qui en conclusion est jugée extrêmement insuffisante						Pas de réponse attendue	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			le périmètre d'étude est trop limité pour ce qui concerne les milieux aquatiques : extension jusqu'à la confluence de l'Aër						La partie nord du Ru de Kergroaz n'est pas incluse dans l'aire d'étude rapprochée et l'Ellé jusqu'à la confluence avec l'Aër n'est pas incluse dans l'aire d'étude élargie. Pour autant les incidences sur l'alimentation des zones humides, sur la qualité des eaux superficielles, et sur les espèces communautaires des zones Natura 2000 ont bien été prises en compte (cf. § 2.7 du Mémoire en réponse).	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			pour une meilleure prise en considération du ruisseau de Kergroaz et de sa zone humide						La zone humide associée au ruisseau de Kergroaz (dénommée zone humide du vallon de Kerroué dans le dossier) a bien fait l'objet d'une caractérisation dans l'étude écologique (tant sur le plan botanique que pédoologique) et sa délimitation a d'ailleurs été précisée par rapport à celle du SAGE Blavet (cf. § 2.3 du Mémoire en réponse).	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Le dossier omet de préciser que l'ensemble du bassin du Crazius est classé en réservoir biologique (FRGR 0079) par le SDAGE Loire Bretagne						L'ensemble du bassin du Crazius est effectivement classé en réservoir biologique (FRGR 0079) par le SDAGE Loire Bretagne. Cela ne modifie pas l'étude de la compatibilité du projet avec le SDAGE Loire Bretagne (§ 5.4.3. de l'étude d'impact).	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Au motif de l'absence de données publiques concernant les sites Natura 2000 de la « Rivière Ellé » et du « Complexe de l'Est des Montagnes noires », le maître d'ouvrage s'exonère d'investigations nouvelles, alors que compte tenu des impacts de l'activité sur les milieux aquatiques et leur durée, procéder à ces inventaires par le maître d'ouvrage lui-même est une évidence qu'Imerys semble refuser.						Les inventaires relatifs aux zones Natura 2000 ne relèvent pas du pétitionnaire mais des organismes de gestion des sites Natura 2000 au travers des orientations définies dans les documents d'objectifs (DOCOB).	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			L'examen de l'obstacle que constitue la digue de l'étang du Crazius est éludé : on sait seulement que les salmonidés ne le franchissent pas, cet aménagement aurait pu, et selon nous dû, être proposé en mesure compensatoire.			du dossier et plus particulièrement de l'étude d'impact, de l'étude d'incidence Natura 2000 et de l'étude de dangers			Le bilan de l'état initial du Crazius sur 5 ans sera organisé avec les parties prenantes courant 2024 comme présenté au § 2.2.4.2 du Mémoire en réponse.		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			L'aval du Kergraz jusqu'à sa confluence avec le ruisseau et surtout l'étang du Crazius servent à l'évidence de lieu de sédimentation, de lieu de réaction chimique avec des particules noires en nombre. Aucune investigation n'a été réalisée pour connaître la minéralogie de ses sédiments, leur volume, leur composition chimique...						Un chiffrage sur le prélèvement et l'analyse des sédiments du Crazius a été réalisé courant 2023 comme cela était prévu. Imerys Glomel est pleinement disposé à effectuer des investigations sur l'étang du Crazius et à élaborer un plan d'action, lequel pourra être défini à la suite du bilan de l'état initial du Crazius avec les parties prenantes (Cf. § 2.2.4.3 du Mémoire en réponse).		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Le compte rendu d'une réunion avec la fédération de pêche des Côtes d'Armor, l'AMV et Imerys en mai 2021, acte « que les analyses des sédiments profonds et de surface soient réalisés afin d'alimenter les prochains échanges ».						Cf. ci-dessus		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Lors de la réunion de la commission de suivi de site de 2022, la présidente de la Commission locale de l'eau était intervenue sur ce point, dont le procès verbal garde trace : « Etang de Crazius : questionnement sur la connaissance de la composition des sédiments ; un chiffrage pour la réalisation d'un carottage dans l'étang va être réalisé courant 2023 ».								
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			La notion de soutien d'étiage qui est assenée à long terme des dossiers mis à l'enquête est d'autant plus douteuse qu'il s'agit d'une eau chargée en sulfates et métaux. Ce rejet a un impact sur les invertébrés.			pas d'avis formalisé sur l'extension, la prolongation, ni la fosse 4 -			Le rejet du site contribue effectivement au soutien d'étiage. Une demande officielle d'augmentation de notre rejet a été faite par Eau du Morbihan en septembre 2022 par rapport à la situation de sécheresse. La qualité hydrobiologique du Crazius et de l'Ellé est rappelée au § 2.2.4 du Mémoire en réponse. L'analyse du rejet du site sur les prises d'eau destinées à la consommation humaine a été évaluée par la commission d'enquête sur la définition des périmètres de protection des captages de l'usine de Toulreincq dont les conclusions sont rappelées au § 2.2.3 du Mémoire en réponse.		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			ce soutien quantitatif est évalué très forfaitairement alors qu'il est variable selon les saisons et certainement proportionnellement modeste à négligeable (en tout cas autant que la diminution des écoulements vers l'étang de Corong) pendant huit mois de l'année.			mais rejet du dossier et plus particulièrement de l'étude d'impact, de l'étude d'incidence Natura			Cf. ci-dessus		

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			l'12M2, indicateur plus sensible que l'IBGN (qui ne devrait plus être utilisé depuis 2019), mesure une dégradation de la qualité de la faune invertébrée entre l'amont du rejet et l'aval, laquelle est ensuite systématiquement gommée, comme s'il était sans importance que l'on passe du très bon état au bon état. La qualification de réservoir biologique du bassin du Crazius doit au contraire inciter à se situer dans le très bon état.			2000 et de l'étude de dangers			<p>L'indice 12M2 qui remplace l'IBGN depuis 2019 est bien pris en compte dans le dossier. Il montre le passage du très bon état au bon état pour les macro-invertébrés aquatiques en aval du barrage du Crazius. L'indice IBD sur les diatomées montre un très bon état sur l'ensemble du Crazius et les pêches électriques réalisées montrent la présence de poissons (y compris des sujets juvéniles).</p> <p>L'étude d'impact ne gomme pas le passage du très bon état au bon état pour l'12M2.</p> <p>Il convient de rappeler qu'il y a d'autres acteurs le long du Crazius et d'autres facteurs potentiels comme la morphologie du cours d'eau qui peuvent avoir un rôle.</p> <p>Le bilan de l'état initial sur 5 ans du Crazius sera réalisé courant 2024 en concertation avec les parties prenantes (Cf. § 2.2.4.2 du Mémoire en réponse).</p> <p>Par ailleurs il est à souligner que la station Aval Ellé montre le très bon état écologique sur l'12M2 en 2020 et 2021 et que la valeur est très proche du très bon état en 2022.</p> <p>La qualité hydrobiologique du Crazius et de l'Ellé est rappelée au § 2.2.4 du Mémoire en réponse.</p>		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Le rejet a un effet certain sur le compartiment des invertébrés aquatiques. Tout doit être poursuivi pour en réduire encore les effets.						<p>La qualité hydrobiologique du Crazius en aval du rejet est bonne et s'améliore. Imerys Glomel continuera à chercher à améliorer la qualité du rejet, comme c'est le cas avec l'optimisation du traitement des eaux mise en place.</p>		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Le fait de se limiter à examiner l'impact du rejet pour le seul débit de référence QMNAS, méthode générale réglementaire, et plusieurs km à l'aval à la confluence avec l'Ellé ne prend pas en compte les enjeux d'un milieu en très bon état écologique à l'amont et classé en zone Natura 2000						<p>La prise en compte du QMNAS est la méthode réglementaire pour l'analyse des débits en période d'étiage. Le débit de rejet pour le calcul d'acceptabilité a été effectué en prenant en compte le QMNAS des données officielles de l'Ellé à Priziac (station de Grand Pont) et en considérant les concentrations cibles de l'ensemble des paramètres au niveau de la prise d'eau de Pont St Yves.</p>		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Les concentrations à Barréant sont probablement trois à quatre fois plus élevées que celles mentionnées. L'arrêt en vigueur conduit à une nette dégradation en ce qui concerne les sulfates et le manganèse. A l'aval de l'étang du Crazius, la qualité de l'eau est nettement dégradée, non calculée mais dépend très largement de celle du rejet.			pas d'avis formalisé sur l'extension, la prolongation, ni la fosse 4 -			<p>Les réponses d'Eau du Morbihan aux observations émises lors de l'enquête publique sur la définition des périmètres de protection des captages de l'usine de Toulreincq soulignent l'absence de problème sanitaire du rejet et l'absence de non-conformités sur la qualité des eaux brutes (Cf. § 2.2.3 du Mémoire en réponse).</p>		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			En fin d'exploitation, le régime hydraulique du rejet changera de façon très importante puisque la fosse 2 ne servira plus de régulation. Nous n'avons pas pu trouver de bilan prévisionnel des écoulements après celle-ci.			mais rejet du dossier et plus particulierement de l'étude d'impact, de l'étude d'incidence Natura 2000 et de l'étude de dangers			<p>La nouvelle usine de traitement par ozonation a été dimensionnée pour un débit d'entrée, défini par une étude hydraulique, qui permettra de réguler le niveau de la Fosse 2 jusqu'en fin d'exploitation.</p> <p>La gestion quantitative du rejet et le contrôle du niveau d'eau en Fosse 2 sont présentés au § 2.2.2.2 du Mémoire en réponse.</p>		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Il est très peu probable que la fosse 4, lieu de concentration de tous les écoulements, surverse en période d'évaporation, donc de basses eaux.						<p>La Fosse 4 ne sera pas le lieu de concentration de tous les écoulements après exploitation car toute une partie des eaux s'écoulera gravitairement vers le point de rejet.</p>		

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE				
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions					
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			L'absence d'analyse sur ce sujet souligne une autre insuffisance, le manque de détails sur la situation en fin d'exploitation. « Le drainage de la fosse 2, la surverse de la fosse 4 feront ultérieurement d'un dimensionnement dans les règles de l'art » sont les informations et engagements dont le lecteur doit se satisfaire... Pourtant, ce nouvel écoulement sera pas non plus identique à un écoulement du terrain naturel. Cet aspect a été occulté.						Réponse Imerys					
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			L'arrêté préfectoral de 2018 spécifiait au point 4.3.11.6 que l'exploitant devra dans une délai de 6 mois produire une étude complétée d'incidence sur la zone Natura 2000 FR 5300003 "Complexe des montagnes noires". Cette « étude ne figure pas dans les annexes, mais un long extrait plus général du Document d'Objectifs du site, comme si le document prescrite n'existait pas ou avait été oublié.							Il est prévu de préciser les modalités finales de la remise en état lors de la dernière phase d'exploitation. La gestion quantitative du rejet et le contrôle du niveau d'eau en Fosse 2 sont présentés au § 2.2.2 du Mémoire en réponse.				
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			B- Observations sur le périmètre de l'étude d'impact, concluant qu'en raison d'enjeux spécifiques, le périmètre aurait dû être sensiblement élargi								L'article auquel il est fait référence ici ne concerne pas l'arrêté préfectoral de 2018 mais l'arrêté de prescriptions conservatoires du 8 mars 2016. L'étude d'incidence sur la zone Natura 2000 du Complexe Est des Montagnes Noires a été fournie dans le dossier de demande d'autorisation dont l'instruction a aboutie à l'arrêté en vigueur du 3 août 2018. L'étude d'incidence a également été actualisée dans le Tome 3bis du dossier de demande d'autorisation d'ouverture de la Fosse 4.			
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne												Pas de réponse attendue		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			en raison du site Natura 2000, l'axe du Crazius aurait dû être inclus, et fait d'ailleurs l'objet de prospections,										Le Crazius est bien pris en compte avec les 4 stations de mesures qui font l'objet d'un suivi détaillé présenté dans l'étude d'impact.	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			au regard du respect de la valeur-guide manganèse (Mn) sur l'eau brute destinée à la potabilisation et en raison du pilotage (insuffisant) du rejet pour tenir compte des prises d'eau potable de Pont-Saint-Yves et Barrégant, l'axe Ellé aurait dû lui aussi être inclus dans le périmètre jusqu'à cette prise d'eau potable										Le calcul d'acceptabilité du milieu récepteur est effectué à la confluence entre la Crazius et l'Ellé en prenant en compte les concentrations cibles (dont le manganèse) au niveau de la prise d'eau de Pont St Yves sur l'Ellé pour l'usine de production d'eau potable de Toulreincq.	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			C - observations sur l'hydrogéologie, conduisant à considérer que la manière de traiter un sujet touchant à la sécurité de l'alimentation en eau potable est très superficielle. Le complément apporté à l'administration et retranscrit ensuite dans la décision finale ne résoud pas cette insuffisance de l'étude d'impact.										Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			<p>le piézomètre profond RO1 a une chimie différente de tous les autres points de suivi. Imerys propose la création de piézomètres pour comprendre ce qui se passe. L'alerte émise par la MRAe n'a pas été suivie d'investigations immédiates, ni d'une expertise hydrologique.</p> <p>Il est pourtant évident que les concentrations observées évoluent à la hausse de façon très importante au fil des années : doublement des teneurs en sulfates, décuplement de l'aluminium, explosion des teneurs en manganèse. Mais le lecteur ne peut le lire dans l'étude d'impact elle-même, il faut recourir aux annexes pour le découvrir. La réponse du maître d'ouvrage méritera des éclaircissements quant à son suivi de site.</p>						<p>Réponse Imerys</p> <p>Les concentrations du piézomètre RO1 ont bien été prises en compte dans le dossier qui mentionne un impact localisé sur la qualité des eaux souterraines et présente l'évolution des concentrations de ce piézomètre (Cf. § 3.5 de l'étude d'impact et § 2.4.7 et 3.5 de l'étude hydrogéologique).</p> <p>Un réseau de 4 piézomètres supplémentaires est proposé dans le dossier (RO3 à RO6) pour comprendre l'origine de ces concentrations comme présenté au § 6.5 de l'étude d'impact et § 2.2.8.1 du Mémoire en réponse. Ces piézomètres seront intégrés au suivi mensuel de niveau et de qualité des eaux souterraines.</p>	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			<p>Nous posons donc deux hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ancienne verse de Roscoat, sortie du périmètre d'exploitation et très proche du point de mesure n'a probablement fait l'objet d'aucune protection étanche avec drainage sous les dépôts. Cette verse a été exploitée de 1979 à 1997 et servait comme stockage de stériles humides et boues d'hydroxydes. Elle est forcément le lieu d'un drainage acide. 			pas d'avis formalisé sur l'extension, la prolongation, ni la fosse 4 - mais rejet du dossier et plus particulièrement de l'étude d'impact, de l'étude d'incidence Natura 2000 et de l'étude de dangers			<p>La verse de Roscoat a été utilisée pour le stockage des stériles de la carrière (matériaux rocheux) issus de l'exploitation de la Fosse 1.</p>	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			<p>- la fosse 2, utilisée depuis plusieurs années comme lieu de stockage des eaux chargées issues des exhaures, drainages divers et eaux de rejet des traitements pourrait être l'origine de cette pollution. La fosse est encaissée dans des formations fissurées et fracturées; et le stockage hivernal met en charge la nappe environnante. Le propos selon lequel les boues résultant du traitement à la chaux rendraient la fosse étanche est absolument erroné étant donné la saturation permanente en eau de celles-ci.</p>					<p>Le remblaiement des anciennes fosses d'extraction (Fosse 1 jusqu'en 2014 puis Fosse 2 depuis) par les stériles humides constitue la meilleure solution de stockage d'un point de vue sécuritaire et environnemental. Cette solution évite la création d'une autre zone de stockage et permet de combler les anciennes fosses d'extraction et d'assurer leur remise en état par végétalisation au niveau du terrain naturel.</p> <p>Ce remblaiement est effectué par les stériles humides issus du broyage du minerai dont la perméabilité estimée est très faible et l'aquifère présente des transmissivités très faibles montrées par les essais de pompage. Ces éléments sont indiqués au § 2.2.8.2 du Mémoire en réponse.</p>		

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Dès lors, il est nécessaire de concevoir le réseau de suivi en intégrant cette hypothèse (un piézomètre entre la fosse 2 et le RO1, un deuxième à 150 m en aval de RO1, et trois piézomètres de part et d'autre de RO1, distants de 100 m à l'ouest et 100 et 250 m environ à l'est. Il sera nécessaire de tirer les conséquences des résultats des analyses, de donner une idée de la vitesse de propagation de cette pollution et d'identifier les moyens à mettre en œuvre pour que cette pollution n'atteigne pas les émergences de sources. Notre association demande à y être associée.					x	Un réseau de 4 piézomètres supplémentaires est proposé dans le dossier (RO3 à RO6) pour comprendre l'origine des concentrations du piézomètre RO1 comme présenté au § 6.5 de l'étude d'impact et § 2.2.8.1 du Mémoire en réponse. Ces piézomètres seront intégrés au suivi mensuel de niveau et de qualité des eaux souterraines.		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Le réaménagement du site prévoit la mise en étanchéité des versers, du dépôt du Sabes, de la fosse 2 avec l'utilisation des fines de dépoussiérage (PS) ou matériau équivalent. Nous constatons qu'il n'y a dans le dossier aucune caractérisation de ce matériau, sa nature, les risques de lixiviation. Les données relatives à sa mise en œuvre et à ses caractéristiques d'étanchéité ne sont pas fournies.						Les caractéristiques de la PS (fines de dépoussiérage) sont fournies dans l'étude de la verse ouest réalisée par le bureau d'études Mecater qui se trouve en Annexe 6 du Mémoire Technique. Les caractéristiques de perméabilité de la PS sont notamment détaillées sur la base d'essais de laboratoire (voir partie 5 Synthèse des résultats des essais géotechniques du rapport APD). La perméabilité de la PS est de $8,4 \times 10^{-9}$ m/s à charge constante et $1,7 \times 10^{-9}$ m/s sous une charge de 600 kPa (environ 60 t/m²).		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			rien n'est vraiment dit au sujet des anciens dépôts : verse de Roscoat, verse de Kerroué, d'igue, Sabes... qui ne comportent pas de soubassement étanche et de drains de collecte, ou du moins ceci n'est pas précisé.						La verse de Kerroué a fait l'objet d'une couche étanche à la base de PS compactée et de drains de collecte (voir étude MECATER en annexe 4 du Tome 2 : Mémoire Technique). La verse du Sabès comprend des drains de collecte des eaux d'infiltration à la base dans le terrain naturel. L'ensemble des eaux des différentes versées à stériliser est collecté dans des bassins et renvoyé vers le circuit de traitement du site. Les prescriptions de l'Arrêté Préfectoral d'autorisation de 2018 relatives à la couverture étanche finale des installations de stockage des stériles ont été reprises dans le cadre de la demande d'ouverture de la Fosse 4 et de poursuite des activités autorisées.		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			les débits de drainage sous ces anciens sites de dépôt et la qualité des eaux récoltées mériteraient d'être précisés.						pas d'avis formalisé sur l'extension, la prolongation, ni la	Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			L'Etat a autorisé l'extension de la Fosse 3 (2018) qui empiète substantiellement sur le PPR. Imerys indique que la DUP du captage envisage un remblaiement par des matériaux inertes au site. Une explication peu claire est alors fournie dans le mémoire technique (tome 2) §2.4.12, et en page 308 de l'étude d'impact, sans le moindre croquis descriptif, pour dire qu'il y aura un comblement partiel avec des stériles (qui ne sont pas des matériaux inertes) et mise en place d'une couche étanche qui assurera l'absence d'échange avec le plan d'eau de la fosse 3 pour répondre à l'interdiction de création de plan d'eau.			fosse 4 - mais rejet du dossier et plus particulièrement de l'étude d'impact, de l'étude de l'incidence Natura 2000 et de l'étude de dangers			Réponse Imerys La réglementation du Périmètre de Protection Rapprochée (PPR) de la prise d'eau de Mézouët est bien prise en compte dans le dossier. Un remblaiement par des matériaux du site est prévu dans la zone de la Fosse 3 qui recoupe le PPR. Les dispositions seront prises pour assurer une étanchéité du stockage de stériles avec la mise en place d'une couche de PS à la base et sur le talus du stockage comme c'est le cas pour les autres verse à stériles carrières. Il est proposé de définir un protocole détaillé de remblaiement et de mise en eau de la Fosse 3 en concertation avec les parties prenantes (Commissions Locales de l'Eau, syndicat mixte d'adduction en eau potable du Kreiz Breizh Argoat). Les dispositions relatives au remblaiement de cette zone du PPR sont précisées au § 2.2.7.3 du Mémoire en réponse.		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Les eaux qui vont le remplir sont issues des circulations profondes et seront acidifiées du fait du rabattement jusqu'à la cote fluctuante du plan d'eau. Ces eaux sont évacuées lentement par les fissures et fractures vers les sources, suintements et zones humides à l'amont de l'étang de Corong. Sans doute, une part pourrait rejoindre le captage de Mézouët. Une analyse de la qualité actuelle des eaux d'exhaure de la fosse 3 aurait permis de se donner une idée de la qualité à venir de l'eau dans le plan d'eau. Nous n'avons pas réussi à la trouver dans les pages du dossier. Cette eau part actuellement en fosse 2.					x	Le remblaiement sera effectué jusqu'à la cote 231 m NGF soit 1 m au-dessus de la cote de hautes eaux estimée pour le plan d'eau. Les dispositions relatives au remblaiement de cette zone du PPR sont précisées au § 2.2.7.3 du Mémoire en réponse.		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Si, visuellement, un tel remblaiement semble empêcher l'extension du plan d'eau dans la zone du PPR, dans les faits, l'importance des vides entre les blocs entraînera une accumulation de volumes d'eau importants entre ceux-ci, avec une surface libre - bien que souterraine - en équilibre grossier, d'un côté, avec la nappe située dans le PPR, de l'autre, avec le niveau d'eau dans la fosse 3. Il nous est fait croire que la couche « imperméable » (vu son épaisseur, cette notion est plus que relative) sera continue et pérenne ! Faute de coupe, le lecteur ne peut évaluer la pente de ces matériaux plaqués en surface sur le flanc de la fosse 3.							Il est proposé de définir un protocole détaillé de remblaiement et de mise en eau de la Fosse 3 en concertations avec les parties prenantes. Les dispositions relatives au remblaiement de cette zone du PPR sont précisées au § 2.2.7.3 du Mémoire en réponse.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			<p>Souligmonis au passage la prudence de l'hydrogéologue agréé quant à l'extrapolation des résultats des essais de débit du forage dans la fosse 3 à une excavation de plus de 20 ha de surface pour procéder à l'évaluation des exhaures nécessaires et des effets sur l'hydrogéologie locale. Il aurait été intéressant que ces débits, maintenant que la fosse a atteint son extension maximale et s'approfondit, soient mesurés et valorisés, ne serait-ce que pour préciser les conditions de remplissage de la fosse en fin d'exploitation.</p>						<p>Réponse Imerys</p> <p>L'analyse du débit d'exhaure de la Fosse 3 a été prise en compte dans l'étude d'impact (Cf. § 3.2.2 de l'étude hydrogéologique). Celle-ci montre que les apports souterrains ont atteint leur maximum et que les variations à venir du volume d'exhaure de la Fosse 3 seront liées aux variations de la pluviométrie et non à l'approfondissement de la Fosse 3.</p>		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			<p>D- observations sur l'hydrologie, avec remise en question des méthodologie de suivi</p>					x		<p>Pas de réponse attendue</p>	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			<p>Il y a une véritable paresse de l'étude d'impact qui ne regarde l'impact du rejet ni au niveau de l'exutoire dans le cours d'eau de Kergröas, ni de celui de l'étang du Crazius, tendant de ce fait à considérer ce cours d'eau jusqu'à sa confluence avec l'Eillé comme quantité négligeable ou comme un exutoire privé. S'agissant explicitement d'un réservoir biologique, cette approche n'est pas acceptable.</p>							<p>pas d'avis formalisé sur l'extension, la prolongation, ni la fosse 4 - mais rejet du dossier et plus particulierement de l'étude d'impact, de l'étude d'incidence Natura 2000 et de l'étude de dangers</p>	<p>Le cours d'eau du Crazius jusqu'à sa confluence avec l'Eillé est bien pris en compte dans le dossier avec la présentation des résultats des 4 stations de mesure. La qualité hydrobiologique du Crazius et de l'Eillé est présentée au § 2.2.4 du Mémoire en réponse.</p>
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			<p>Les calculs opérés à la confluence Eillé - Crazius considèrent que la pluviométrie est homogène sur toute la zone sans même vérifier ce point, et donc que les débits sont proportionnels à la surface du bassin versant, ce qui est contraire à l'expérience hydrologique qui privilégie des puissances exponentielles de surface.</p> <p>Toutes les déterminations de débit moyen en divers points des cours d'eau sont peu fiables. Quant aux valeurs des débits de crue, aucun hydrologue ne s'autoriserait les calculs faits. La compétence même du ou des auteurs est en cause.</p>							<p>Le calcul d'acceptabilité du rejet dans le milieu récepteur a été effectué à la confluence avec l'Eillé selon une analyse rigoureuse des débits et des concentrations cibles.</p> <p>Le principe du calcul d'acceptabilité du rejet à la confluence avec l'Eillé a été validé par l'avis de l'hydrogéologue agréé en 2017 : « Le choix de retenir l'Eillé comme point de calcul apparaît logique dans la mesure où l'on ne dispose pas de données qualitatives sur le ruisseau du Crazius et que les usages cibles (prises d'eau) sont situés sur l'Eillé. »</p>	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			<p>la prise d'eau de Barrégant est située 1,8 km à l'amont de la station de mesure de Priziac-Le Fauouët, et donc l'influence significativement dès que le débit est en dessous de 300 l/s. Il est donc nécessaire d'intégrer ce paramètre dans le calcul pour les valeurs d'étiage, telles que le QMNA5, ou toute formule souhaitable tenant compte du débit mesuré pour déterminer le volume journalier possible de rejet.</p> <p>Dans la mesure où est en cause une eau utilisée pour produire de l'eau potable pour un secteur non interconnecté, donc extrêmement vulnérable en cas d'accident, un travail plus rigoureux d'examen de l'impact en toutes situations observées de débit aurait été nécessaire.</p>			pas d'avis formalisé sur l'extension, la prolongation, ni la fosse 4 - mais rejet du dossier et plus particulierement de l'étude d'impact, de l'étude d'incidence Natura 2000 et de l'étude de dangers			<p>La prise en compte du QMNA5 est la méthode réglementaire pour l'analyse des débits en période d'étiage. Le débit de rejet pour le calcul d'acceptabilité a été effectué en prenant en compte le QMNA5 des données officielles de l'Elle à Priziac (station de Grand Pont) et en considérant les concentrations cibles de l'ensemble des paramètres au niveau de la prise d'eau de Pont St Yves.</p>	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			<p>une petite investigation à l'aide de la même banque Hydro nous apprend que les débits sont parfois très faibles et pendant des périodes longues, voire très longues. Il est à noter que les mois les plus faibles sont septembre et octobre, alors que l'arrêté préfectoral ignore ce constat hydrologique et autorise des débits soutenus en octobre. L'approche faite par le bureau d'études utilise des valeurs moyennes, ce qui s'avère insuffisant pour un usage AEP qui impose un respect permanent des normes et valeurs-guides sanitaire.</p>						<p>Pour rappel, le rejet du site contribue effectivement au soutien d'étiage. Une demande officielle d'augmentation de notre rejet a d'ailleurs été faite par Eau du Morbihan en septembre 2022 par rapport à la situation de sécheresse.</p>	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			<p>Il est donc nécessaire de procéder à une étude sérieuse intégrant le prélèvement à l'usine de Barrégant, pour définir le rejet compatible avec le respect de la valeur-guide pendant les mois d'étiage sévère, éventuellement avec une adaptation fine au débit mesuré. Un travail équivalent doit ensuite permettre de tirer des conclusions pour les sulfates. Les propositions de l'exploitant pourront être vérifiées par les compétences techniques disponibles au sein de l'État, qu'il n'est pas interdit de les mobiliser.</p>						<p>Il convient de souligner les réponses d'Eau du Morbihan aux observations émises lors de l'enquête publique sur la définition des périmètres de protection des captages de l'usine de Toulrelnq qui soulignent l'absence de problème sanitaire du rejet et l'absence de non-conformités sur la qualité des eaux brutes comme indiqué au § 2.2.3 du Mémoire en réponse.</p>	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			<p>l'arrêté préfectoral ignore ce constat hydrologique et autorise des débits soutenus en octobre. Une modification sur ce point, très substantielle et d'intérêt de santé publique, doit être soumise à une nouvelle enquête publique.</p>					x		<p>Cf. ci-dessus</p>

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			en n'attribuant que 3 étoiles en termes de sensibilité environnementale au sujet eau potable, l'auteur estime donc que le sujet est important sans plus, alors que la collectivité distributrice ne dispose d'aucune interconnexion pour faire face à un accident....						Le sujet de l'alimentation en eau potable est considéré dans l'étude d'impact. 3 étoiles correspondent à une sensibilité forte. Il s'agit de la sensibilité du projet d'ouverture de la Fosse 4 sur l'eau potable (Fosse 4 en dehors de tout périmètre de protection de captage AEP). Pour rappel, une procédure de communication est en place avec Eau du Morbihan qui gère les prises d'eau potables sur l'Elle.	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Le dimensionnement du bassin tampon de Kergroaz destiné à maintenir en survie un cours d'eau dont l'alimentation est complètement bouleversée par l'activité d'Imerys est calibré à +30 % du besoin moyen. Ce calcul très forfaitaire mérite d'être affiné car il ne tient pas compte de sa géométrie, en particulier sa surface sur laquelle s'exerce l'évaporation.		pas d'avis formalisé sur l'extension, la prolongation, ni la fosse 4 -				Le ruisseau de Kergroaz sera maintenu ainsi que les zones humides associées (Cf. § 2.2.5.2 du Mémoire en réponse).	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Il est fait mention d'un « suivi hydrologique » de certains débits en divers points par des échelles de hauteur. Comparer des hauteurs instantanées qui peuvent varier en fonction de la pluviométrie des dernières heures à des pluviométries mensuelles, relève de l'escroquerie scientifique. En tirer des conclusions est inacceptable. Un dispositif de tarage permettrait de lever ces difficultés. A condition manifestement qu'elles soient imposées par arrêté préfectoral...		mais rejet du dossier et plus particulièrement de l'étude d'impact, de l'étude de l'incidence Natura 2000 et de l'étude de dangers		x		Une courbe de tarage sur les cours d'eau environnants (Crazius, Kerziboch, Kerjean) sera réalisée durant la 1 ^{ère} phase d'exploitation pour convertir facilement les hauteurs d'eau mesurées sur les échelles limnimétriques avec les débits réels comme présenté au § 2.2.5 du Mémoire en réponse.	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Sur les débits post fin d'exploitation, l'étude est peu prolixe et fautive pour partie. En effet, en l'absence de bassin tampon et toutes les eaux du site étant renvoyées en fosse 4, seul le débordement de celle-ci devra être traité. Il faut donc s'attendre à un débit variable sur les mois d'octobre à juin en année moyenne, et à une absence de rejet l'été,		pas d'avis formalisé sur l'extension, la prolongation, ni la fosse 4 -				La Fosse 4 ne sera pas le lieu de concentration de tous les écoulements après exploitation car toute une partie des eaux s'écoulera gravitairement vers le point de rejet.	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			E- observations concernant les milieux aquatiques, demandant de nouvelles mesures compensatoires		mais rejet du dossier et plus particulièrement de l'étude d'impact, de l'étude de l'incidence Natura 2000 et de				Pas de réponse attendue	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			L'étude d'impact n'a pas intégré la version en vigueur du SDAGE Loire Bretagne et en particulier examiné le chapitre 11 qui souligne l'importance des têtes de bassin et leur nécessaire protection. En vertu du principe « one out, all out », un tel rejet ne serait probablement plus accepté.						Le SDAGE Loire Bretagne a été pris en compte dans le dossier pour les têtes de bassins versants. La qualité du rejet est en amélioration constante depuis plusieurs années et une nouvelle usine de traitement du manganèse par ozonation est en fin de construction. Le travail effectué depuis plusieurs années sur la qualité du rejet et qui se poursuit participe à la protection des têtes de bassins versants.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Dès lors, et compte tenu de la durée d'exploitation, il ne nous semble pas anormal qu'une mesure compensatoire de restauration sur les têtes de bassin versant du bassin de l'Elle soit financée en intégralité à hauteur de l'investissement évité et mise en œuvre par une collectivité pour en assurer la pérennité. Un suivi annuel nous semble indispensable.			l'étude de dangers		x		Pas de réponse attendue		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			La franchissabilité de la digue de l'étang du Crazius mériterait d'être obligatoire sous trois ans à compter de l'autorisation comme mesure compensatoire de divers désordres liés à l'impact de la carrière sur les écosystèmes aquatiques. Il s'agit d'une mesure de coût modéré et d'autant plus réalisable que le propriétaire est le groupe Imerys, ou une de ses filiales.					x		Le bilan de l'état initial du Crazius sur 5 ans sera organisé courant 2024 avec les parties prenantes (Cf. 2.2.4.2 du Mémoire en réponse).		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Le suivi piscicole reste relativement réduit avec un seul prélèvement annuel et sur un nombre réduit de stations. Là encore, il mériterait d'être élargi pour engager les mesures de gestion compensatoire sur le bassin du Crazius			pas d'avis formalisé sur l'extension, la prolongation, ni la fosse 4 -		x		Pas de réponse attendue		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			F- observations complémentaires relatives au réaménagement du site Le mode de traitement des eaux en fin d'exploitation reste encore inconnu. L'engagement de sa poursuite si la qualité n'est pas satisfaisante à 10 ans (mais peut-être moins) ou prolongés de 5 ans voire un peu plus n'est pas garanti. Or le drainage acide sera une certitude.			mais rejet du dossier et plus particulièrement de l'étude d'impact, de l'étude d'incidence Natura 2000 et de l'étude de dangers				Imerys Glomel s'engage à maintenir un suivi post-exploitation pendant 10 ans avec une usine de traitement des eaux qui restera opérationnelle et à prolonger ce suivi pour des périodes successives de 5 ans selon le résultat du suivi.		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Le fait que, deux ans après une mise en demeure concernant son site de Berrien (29), la société Imerys n'ait toujours pas rendu l'accès à ses anciens dépôts de résidus de traitement quasi impossible alors qu'il est possible de s'y enliser, ne constitue pas une garantie pour le public quant à ses bonnes pratiques à Glomel.							Pas de réponse attendue		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			G- observations diverses								Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Un dépassement du bruit a été observé chez M Lecomte et Mme Le Goff à Guermeur, alors que l'étude d'impact ne mentionne aucun problème. Aucune solution n'est explicitée dans les documents mis à l'enquête							Il n'y a pas de dépassement en bruit sur les mesures 2020 présentées dans le dossier. L'ensemble des données annuelles sont présentées lors des comités de suivi du site. Les mesures de bruit 2021 montrant un dépassement en émergence nocturne au lieu-dit Kergroaz sont indiquées en Annexe 3 du mémoire en réponse à l'avis de la MRAE (comité de suivi site du 19 octobre 2022). Les mesures de bruit 2022 montrant un dépassement en émergence nocturne à Guerfalès sont indiquées dans la présentation en Annexe 2 du Mémoire en réponse (comité de suivi site du 21 décembre 2023). Les actions d'amélioration mises en oeuvre sont présentées au § 2.5.1 du Mémoire en réponse.	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			Les illuminations nocturnes du site semblent montrer que les consignes gouvernementales de sobriété n'ont pas été entendues puisque l'étude, demandée par l'arrêté préfectoral précédent, est, semble-t-il, enfin commandée.							Imerys Glomel a travaillé sur le sujet et a mandaté un bureau d'études pour réaliser une étude de réduction de la pollution lumineuse. Le § 6.16.1 de l'étude d'impact et le § 2.5.4 du Mémoire en réponse rappellent les mesures mises en place suite à cette étude et notamment : - Orientation des projecteurs à 0° par rapport à l'horizontale ; - Abaissement de l'intensité lumineuse (emplacements des leds notamment) ; - Extinction des zones éloignées en période nocturne (Sabès / traitement des eaux).	
RD 185	04-déc	M. NATIVEL F. Eaux et Rivières de Bretagne			La dispersion des poussières semble un aspect nettement sous évalué du dossier. Un essai avec un drap à sécher a montré un empoussiérage rapide. La nature chimique des poussières n'est pas détaillée. Il semble en particulier que, par vent soutenu, le Sabès soit à l'origine d'envois beaucoup plus conséquents que ne le montrent les études							Le réseau de surveillance des poussières est effectué conformément à la norme et ne montre pas de non-conformités. La remise en état est effectuée à l'avancement sur les zones définitives pour limiter les envois de poussières. Des actions d'amélioration sont toujours recherchées pour réduire les émissions de poussières, en particulier sur le Sabès.	
RD 186	04-déc	ANONYME	N.C.	non	Nous avons tous besoin des carrières et mines				X			Pas de réponse attendue	
RD 187	04-déc	M. SILVENT N.	22110 ROSTRENE N	non	L'ouverture de cette nouvelle fosse pérennise notre souveraineté dans l'extraction de ces matériaux rares tel que l'Andalousite Les retombées économiques en local ne sont pas négligeables et de nombreux salariés travaillent sur ce site.	X						Pas de réponse attendue	
RD 188	04-déc	MME SYLVESTRE F.	GLOMEL	non	Je suis donc favorable à l'ouverture de la fosse 4. Le site de Guerfalès a évolué au fil des années en développant son activité tout en menant toujours en amont et en parallèle la maîtrise de la gestion de l'eau et la réhabilitation du site. Il n'y a pas d'activité économique et agricole (et individuelle) sans nuisance et impact environnementaux. Il est possible de faire cohabiter les activités économiques, agricoles, touristiques et commerciales. le minerai de Guerfalès est un legs de la nature pour Glomel.	X						Pas de réponse attendue	
RD 189	04-déc	MME CHEVALIER A.	29270 CARHAIX	non	Je souhaite vous soumettre ma contribution favorable à l'ouverture de la quatrième fosse.	xx						Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					Etant donné les distances plus courtes de transport du minerai au sein de l'Europe (par rapport aux autres sites de Chine et d'Afrique du sud, et donc avec un impact environnemental moindre)							Pas de réponse attendue	
					Etant donné les efforts de préservation de l'environnement, certes améliorables mais déjà tellement plus importants qu'ailleurs							Pas de réponse attendue	
					Etant donné les emplois créés et ou maintenus en centre Bretagne							Pas de réponse attendue	
					Je ne peux que soutenir l'entreprise dans ses projets d'évolution et souhaite vivement que l'autorisation sollicitée lui soit accordée.							Pas de réponse attendue	
					Imerys est devenu un acteur majeur de la vie économique locale, qui a su fidéliser ses salariés en leur offrant un large panel de métiers et de belles perspectives d'évolution. Imerys emploie 120 personnes à Glomel, ce sont autant de familles qui vivent en Centre-Bretagne et participent à la vie locale. Ce sont de surcroît plus de 80 entreprises bretonnes qui figurent parmi les sous-traitants du groupe. Il ne serait pas responsable de condamner une telle activité en fermant la porte à l'exploitation d'une nouvelle fosse.							Pas de réponse attendue	
RD 190	05-déc	M. LE FUR M. (député)	22600 LOUDEAC	oui	chacun mesure combien d'exploitation d'une quatrième fosse est souhaitable et pertinente. Elle l'est pour le site glomel, pour ses salariés mais également pour le tissu économique du Centre-Bretagne	X						Pas de réponse attendue	
					C'est une grande chance que de disposer d'une ressource en andalousite unique et du savoir-faire pour l'extraire et la valoriser dans des conditions optimales.							Pas de réponse attendue	
					J'ai pris connaissance des évolutions qui sont en marche, que ce soit pour gérer la ressource en eau et en optimiser chaque usage ou à plus long terme pour remettre en état le site. Tout a été pensé et anticipé, c'est la marque d'un grand professionnalisme.							Pas de réponse attendue	
					Je suis bien évidemment favorable à ce projet							Pas de réponse attendue	
RD 191	05-déc	ANONYME	N.C.	non	bravo pour tout ce travail de présentation et de concertation ! Un bien bel exemple.	X						Pas de réponse attendue	
					Nous avons la chance d'avoir des matériaux et des minéraux dans notre région : privilégions leurs utilisations locales pour nos besoins à tous en respectant les règles,							Pas de réponse attendue	
RD 192	05-déc	ANONYME	N.C.	non	je m'oppose à cette extension.		X					Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					ce projet est en décalage complet avec les enjeux des accords de Paris sur le climat de par son impact sur la biodiversité et les zones humides. Les impacts sur le climat me semblent minimisés. Le rapport d'étude d'impact mentionne que le groupe Imerys ont une feuille de route pour une trajectoire 2°C, mais les objectifs ne mentionnent pas la biodiversité.							Réponse Imerys L'impact sur le climat est étudié dans l'étude d'impact et notamment au § 6.9	
					Je serai curieux de voir comment Imerys compte rétablir la balance de son impact sur la biodiversité sachant qu'une forêt ou une zone humide peut mettre des dizaines d'années à se reconstruire.							Les mesures écologiques du projet sont présentées dans le dossier.	
					Il n'y a pas non plus de mécanismes en place de vérification/punition si les engagements du groupe ne sont pas respectés.							Pas de réponse attendue	
					Je ne trouve pas l'annexe 15 qui est mentionnée dans l'étude d'impact (page 278).							Le bilan carbone du projet réalisé à partir de l'outil de l'UNPG. Cette annexe est présente dans le fichier est présenté en Annexe 15 de l'étude d'impact.	
					L'étude d'impact est dense et montre qu'un travail non négligeable a été fourni.							Pas de réponse attendue	
					Je suis en revanche inquiet par la temporalité. Les impacts sont à court terme alors que les compensations sont sur le long terme.							L'ensemble des impacts sont présentés sous 3 temporalités (court, moyen et long terme). Les mesures seront mises en place dans la mesure du possible dès le début de l'autorisation et avant les impacts.	
					La question de la limitation de la croissance des entreprises françaises se pose, et nous ne semblons pas prêts à prendre des décisions radicales de ralentissement de l'économie.							Pas de réponse attendue	
					Je suis favorable à l'ouverture d'une 4ème fosse pour l'avenir économique de notre territoire.							Pas de réponse attendue	
RD 193	05-déc	M. GILOT JL.	22110 ROSTRENE N	non	Il me semble complètement absurde de penser qu'en 2023, un groupe comme Imerys se permettrait de ne pas respecter l'environnement alors qu'il a un intérêt économique à la poursuite de son activité.	X						Pas de réponse attendue	
					J'apporte mon soutien à ce projet d'extension de la Fosse 4							Pas de réponse attendue	
					La Bretagne et la France ont la chance d'avoir sur leur territoire un gisement exceptionnel d'un minéral rare, clé pour l'industrie des réfractaires, elle-même clef pour de multiples industries.							Pas de réponse attendue	
RD 194	05-déc	M. LUMALE P.	07220 VIVIERS	non	La chance d'avoir des équipes aux compétences reconnues avec pour ambition de continuellement améliorer leurs pratiques et ainsi de préserver notre environnement.	X						Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					Le projet de traitement des eaux en est un excellent exemple avec la mise en place d'une installation unique mais l'entreprise a détaillé de nombreuses autres initiatives visant à éliminer, réduire ou compenser ses impacts sur l'environnement.						Pas de réponse attendue	
					Je suis personnellement convaincu que la transition écologique passera par le développement d'une industrie française et européenne respectueuse de l'environnement en maintenant et préservant tous les maillons de la chaîne de valeur sur nos territoires.						Pas de réponse attendue	
					Je souhaite apporter ma contribution favorable à l'ouverture de la fosse 4 de l'entreprise Imerys Glomel.						Pas de réponse attendue	
					J'ai pu tout au long de ma présence sur le site voir les améliorations techniques et environnementales qui ont été apportées.						Pas de réponse attendue	
					En terme de traitement des eaux						Pas de réponse attendue	
					En terme de recyclage des déchets						Pas de réponse attendue	
					En terme de réhabilitation du site						Pas de réponse attendue	
					Il est important de maintenir les emplois, pour les 120 salariés et intérimaires du site qui contribuent à la vie locale, dans les communes avoisinantes.						Pas de réponse attendue	
					J'apporte ma contribution favorable au projet d'ouverture de la fosse 4						Pas de réponse attendue	
					Imerys met en œuvre des efforts quotidiens pour assurer la sécurité et la sûreté de ses collaborateurs, ses salariés et intervenants.						Pas de réponse attendue	
					Au niveau environnemental, il y a des mesures programmées pour pouvoir quantifier et minimiser au maximum l'impact de notre activité sur la nature.						Pas de réponse attendue	
					En collaboration avec différentes associations : mesures du rejet d'eau, qualité/quantité de l'eau, suivi d'espèces d'oiseaux rares (faucons pèlerins et des corbeaux), installation de ruches						Pas de réponse attendue	
					l'ouverture de la fosse 4 qui permettra aussi de continuer de développer l'économie locale.						Pas de réponse attendue	
					pour l'ouverture de cette nouvelle fosse d'extraction et de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière						Pas de réponse attendue	
RD 195	06-déc	M. ROBERGE JM.	56160 LIGNOL	non			X					
RD 196	06-déc	MIME BRO M.	N,C	non			X					
RD 197	06-déc	M. CAOUDER J	29810 PLOUARZEL	non			X					

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					il est temps d'émettre un avis défavorable à l'heure où le gouvernement s'agit pour l'arrêt de l'artificialisation des sols et la protection de la ressource en eau						Les carrières ne sont pas artificialisantes	
RD 198	07-déc	ANONYME	N.C.	non	Page 31 du résumé non technique les impacts bruts négatifs moyens à fort sont listés : Je conseil à tous de regarder les données brutes et de ne pas se laisser bercer par les conclusions rédigés par IMERYS		X				Pas de réponse attendue	
					Quelle honte de privilégier la balance commerciale de la France au détriment d'une nature unique préservée par des générations d'hommes et de femmes depuis des siècles.						Pas de réponse attendue	
					Je soutiens donc fermement le projet porté par IMERYS sur la commune de GLOMEL. Les exploitants de carrière sont en outre les seuls industriels à prévoir la remise en état du site et sa destination future avant même de démarrer les opérations d'extraction, et à pouvoir s'engorgueillir d'avoir créer de leur seules extractions des zones écologiquement remarquables, désormais classées en ZNIEFF, Natura 2000, ENS ou même en Réserves naturelles, et à travailler main dans la main avec de nombreuses associations de défense de l'environnement (FNE, LPO, CEN, MNHN, ...).						Pas de réponse attendue	
RD 199	06-déc	M. MERLET.	33760 ROMAGNE	non	Imerys a su montrer de longue date son investissement dans la gestion environnementale des sites qu'elle exploite, par des engagements écrits et des réalisations d'actions concrètes sur le terrain. Le site de Glomel extrait une substance rare géologiquement, et indispensable à notre économie, l'absence de nouvelle autorisation, qui entrainerait la fermeture du site, ne diminuerait pas la consommation des minéraux exploités puisque ces derniers sont indispensables à notre économie, mais conduirait à leur importation depuis l'étranger, avec les conséquences que l'on connaît en termes d'emplois locaux et de bilan carbone lié à ce transport longue distance.	X					Pas de réponse attendue	
RD 200	06-déc	MME LE STER L.	22110 ROSTRENE N	non	Je porte un avis plus que favorable à l'ouverture de cette 4e fosse permettrai de pérenniser l'emploi en centre-Bretagne.	X					Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
					les machines que nous utilisons sont dotées de technologies afin de limiter leurs impacts acoustiques et leurs empreintes carbone.							Pas de réponse attendue		
					Ses même machines qui réhabitent les versées de stériles au fur et à mesure avec de la terre végétale afin de limiter les poussières et surtout pour re-naturaliser les plateformes qui avec de l'herbe y est semée pour assurer une reprise de la végétation naturellement.							Pas de réponse attendue		
					J'ai pu observer un grands nombre d'animaux sur le site (renards, lièvres, chevreuils...) et notamment au bord des pistes, le faucon pèlerin qui réside en fosse 3. L'entreprise a prit la décision par ailleurs de reporter des tirs de mines afin que les oiseaux puissent y faire leurs nidifications tranquillement.							Pas de réponse attendue		
					Un arrosage pistes est assuré restreindre les poussières.							Pas de réponse attendue		
					Cette entreprise porte énormément d'attention pour la faune et la flore qui entoure l'usine, mais aussi aux riverains qui a proximité.							Pas de réponse attendue		
					Imerys porté une particulière attention à la sécurité de ses salariés. On y trouve de la cohésion entre les équipes.							Pas de réponse attendue		
					Le site de Guerphalès est un acteur majeur dans l'extraction de ce minerai rare qui n'est d'autre que l'Andalousite.							Pas de réponse attendue		
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	nous opposons nous à ce projet d'ouverture d'une quatrième fosse							Pas de réponse attendue		
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Imerys ne parle pas des substituts de l'andalousite, qui sont pourtant nombreux. Citons par exemple la Mullite, qui résulte de la calcination du kaolin, qu'Imerys connaît pourtant bien pour en produire elle-même en quantité.							Les alternatives au projet sont présentées au § 5.2.2 de l'étude d'impact. Dans ce paragraphe est comparé l'andalousite de Glomel avec la Mullite des Etats-Unis. La mullite présente des émissions de CO2 à la tonne bien plus importantes que l'andalousite du fait de la température de calcination très élevée.		
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Nous considérons que l'avis favorable de la C.P.D.E.N.A.F. (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) n'a pas été rendu en connaissance de cause								La CDPENAF s'est prononcée sur l'étude d'impact agricole et la compensation agricole collective.	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	L'information du grand public, à laquelle était tenu Imerys, manquait totalement de rigueur. Plus que d'information, il s'agissait avant tout d'opérations de communication, de grands shows. Nous sommes donc amenés à dénoncer un biais de procédure.								De nombreuses actions de concertation ont eu lieu qui sont rappelées au § 2.1.2 du Mémoire en réponse.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	nous considérons également que les documents mis à la disposition du public pendant l'enquête publique étaient difficiles d'accès pour le grand public. Leur organisation était contestable, et ils étaient dénués de toute volonté de vulgarisation							La forme du dossier de demande d'autorisation environnementale respecte les dispositions réglementaires. Le volume du dossier est effectivement important, néanmoins, les évolutions réglementaires imposent la réalisation d'études spécifiques, parfois conséquentes (Cf. § 1.1 du Mémoire en réponse).	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Imerys consomme et pollue des volumes considérables d'eau. Cette société prétend allégrement que son usine fonctionne en circuit fermé? MAIS rejette près de deux millions de m³ d'effluents par an dans le ruisseau du Crazius							L'eau utilisée pour le fonctionnement de l'usine est recyclée depuis la Fosse 2. Le volume du rejet correspond à l'excédent collecté sur le site qui rejoint le circuit de traitement des eaux.	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Ces effluents, qui sont chargés en excès de manganèse et de sulfates, ne sont pas conformes aux normes en vigueur pour l'eau brute		x					Le rejet respecte les seuils réglementaires de l'Arrêté Préfectoral.	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Grâce à une ancienne fosse d'extraction (la n°2), qui sert de tampon, ces rejets sont modulés en fonction des variations de débit du Crazius et ne redeviennent objectivement conformes qu'au delà de sa confluence avec l'Elleé, soit 7 kms en aval.							L'étude sur l'acceptabilité du milieu récepteur est étudiée dans l'étude d'impact. Le calcul d'acceptabilité du rejet dans le milieu récepteur a été effectué à la confluence avec l'Elleé selon une analyse rigoureuse des débits et des concentrations cibles. Le principe d'un calcul d'acceptabilité du rejet à la confluence avec l'Elleé a été validé par l'avis de l'hydrologue agréé en 2017. L'analyse du rejet du site sur les prises d'eau destinées à la consommation humaine a été évaluée par la commission d'enquête sur la définition des périmètres de protection des captages de l'usine de Toulreincq dont les conclusions sont rappelées au § 2.3 du Mémoire en réponse.	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	IMERYs a omis de mentionner la présence d'un forage dans une exploitation agricole située à Kergras, qu'elle considère voué à se tarir							Les forages présentés sont ceux présents sur la base de données Infoterre (données du sous-sol)	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Les conséquences sur la biologie, la faune et la flore du point de rejet jusqu'à l'Elleé n'ont pas suffisamment été étudiées							Des études spécifiques (étude hydrogéologique et hydrologique et étude écologique) ont été réalisées dans le cadre du dossier et annexées à l'étude d'impact. Elles étudient notamment les impacts du projet sur les thématiques de la qualité des eaux et de la faune et la flore.	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Une simple promenade dominicale permet aux passants de relever la présence d'une pâte orange dans les fossés extérieurs au site qui laisse penser à une amorce de drainage acide							Pas de réponse attendue	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Les sédiments de l'étang du Crazius, dans lequel les vaches avaient spontanément cessé de s'abreuver lors de la mise en service du site en 1970, doivent selon nous faire l'objet d'analyses complémentaires.		x					Un chiffrage sur le prélèvement et l'analyse des sédiments du Crazius a été réalisé courant 2023 comme cela était prévu. Imerys Glomel est pleinement disposé à effectuer des investigations sur l'étang du Crazius et à élaborer un plan d'action, lequel pourra être défini à la suite du bilan de l'état initial du Crazius avec les parties prenantes (Cf. § 2.2.4.3 du Mémoire en réponse).	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	IMERYs doit à l'évidence impérativement compléter son dossier et ses engagements.							Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Pour produire 60.000 tonnes d'andalouite par an, Imerys génère plus d'un million de tonnes de déchets par an, qui s'annoncent sur le site sous forme de terrils, qu'on appelle aussi des verses						Réponse Imerys	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	plusieurs tirés de mines hebdomadaires mettant chacun en œuvre 3 tonnes d'explosifs.						Pas de réponse attendue	Le nombre de tirés de mines maximum est déterminé par l'AP du site. L'abattage de la roche nécessite l'usage d'explosifs.
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Le minerai extrait fait l'objet de traitements dont les résidus toxiques, liquides (300 tonnes/an) et solides (30 tonnes/an), s'accumulent dans la fosse n°2 et sur les verses de stériles. Ces stériles sont nocifs pour l'environnement. Ils sont perméables et par percolation chargent les eaux qu'ils drainent de métaux lourds libérés par le concassage de la roche						Pas de réponse attendue	Il n'y a pas de métaux lourds dans le gisement comme indiqué dans l'analyse d'eau spécifique du rejet en Annexe 3 de l'étude hydrogéologique. La caractérisation des stériles est présentée au § 2.4.2 et 3.1 du Mémoire Technique (stériles non inertes non dangereux). Une couche d'étanchéité est mise en place sur les verses à stériles dans le cadre de la remise en état.
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Ces eaux sont dirigées vers des retenues avant d'être traitées. En 2013, la rupture de l'une d'entre elles avait occasionné une grave pollution ayant entraîné l'arrêt deux semaines durant d'une station de potabilisation des eaux captées sur l'Ellé; Imerys avait été condamné en première instance						Pas de réponse attendue	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	La dangerosité des stériles est également attestée par la pose d'une bâche textile isolant la future verse de Kersaisy du sol. Précaution qui n'avait pas été prise pour les précédentes !					x		Les stériles sont non inertes non dangereux. La mise en place d'une géomembrane au niveau du sol pour la verse Ouest a été mise en place pour renforcer le dispositif d'étanchéité et correspond aux meilleures techniques disponibles.
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Quand cette société nous promet une réhabilitation du site, elle parle seulement de revêtir les terrils d'une couche de « PS » une forme d'argile destinée à les imperméabiliser et de 15 cm de terre végétale plus ou moins stables pour les renaturer. Qui peut croire que ça résistera à l'épreuve du temps ? Aucune précision ne nous est apportée sur la nature et les caractéristiques de ce PS. S'en remettre, pour couper les stériles du sol, à une bâche, qui inévitablement se dégradera avec le temps n'est pas très sérieux							Les caractéristiques de la PS sont fournies dans l'étude de la verse Ouest réalisée par le bureau d'études Mécater qui se trouve en Annexe 6 du Mémoire Technique. L'imperméabilisation et la végétalisation complète des installations de stockage de stériles est prévue dans le cadre de la remise en état.
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Les stations de retraitement des eaux doivent rester en service 5 ans après la fin de l'exploitation du site, mais on peut raisonnablement s'inquiéter de ce qu'il adviendra au delà. Et ce même et surtout parce qu'on nous dit qu'un simple lagunage devrait suffire et que le site restera sous surveillance.							Imerys Glomel s'engage à maintenir un suivi post-exploitation pendant 10 ans avec une usine de traitement des eaux qui restera opérationnelle et à prolonger ce suivi pour des périodes successives de 5 ans selon le résultat du suivi.

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Imerys parlait de 3 ans dans une précédente enquête publique en 2018, il est passé à 5 pour celle ci suite à la visite de responsables politiques locaux, la commune de Glomel a demandé 10 ans. Le potentiel acidogène des stériles perdurera sur plusieurs générations.						Réponse Imerys	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	le traitement des eaux repose sur la floculation, la précipitation, et la décantation des éléments qui la polluent, la station de traitement d'Imerys isole des boues toxiques qui s'amoncellent au fond de la fosse n°2 par laquelle transitent tous ses effluents. Imerys prétend qu'ils participent à son imperméabilisation (11), et joue à fond sur l'idée que les aquifères (2) du site sont cloisonnés, autrement dit sur l'hypothèse qu'il n'y a pas de risque d'infiltration						Les conclusions tirées du suivi piézométrique et des essais de pompage sont les suivantes: - Communication très lente entre l'aquifère superficiel et l'aquifère profond en raison de la nature argileuse des altérites ; - Cloisonnement hydrologique de l'aquifère par des limites étanches, en particulier le contact structural entre les cornéennes et les grès armoricains, limitant l'influence des pompages d'exhaure dans les fosses à quelques dizaines de mètres (50 à 150 m). Le remblaiement des anciennes fosses est effectué par les stériles humides issus du broyage du minerai dont la perméabilité estimée est très faible et l'aquifère présente des transmissivités très faibles montrées par les essais de pompage. Ces éléments sont indiqués au § 2.2.8.2 du Mémoire en réponse.	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	nous ne disposons pas de données qui pourraient nous permettre de vérifier la réalité du « cloisonnement », auquel on peut difficilement prêter un caractère définitif (sismicité, travail du sol, érosion, dépression consécutive à un rabattement de nappes, ...).						Cf. ci-dessus	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Des sondes («des piézomètres»), profondes de 40 mètres, alors que les fosses le sont de 80						La profondeur des piézomètres permet de recouper la nappe de l'aquifère profond.	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	des procédures d'alerte des syndicats des eaux sont en place, ce qui le confirme, mais il est inutile de préciser que nous serions parfaitement impuissants au cas où ce risque s'avérerait.						Il y a une maîtrise de l'exploitant sur le rejet du site et une procédure de communication est en place avec Eau du Morbihan qui gère les prises d'eau potables sur l'Ellé comme rappelé au § 2.2.3 du Mémoire en réponse.	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Les analyses des prélèvements effectués sur le piézomètre RO laissent déjà pointer de sérieux doutes sur l'étanchéité de la fosse.						Un réseau de 4 piézomètres supplémentaires est proposé dans le dossier (RO3 à RO6) pour comprendre l'origine des concentrations du piézomètre R01 comme présenté au § 6.5 de l'étude d'impact et § 2.8.1 du Mémoire en réponse. Ces piézomètres seront intégrés au suivi mensuel de niveau et de qualité des eaux souterraines.	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Le coût de la présence de la mine est élevé. Défiguration des paysages (les terrils, hauts de 300 m, prolongent fort inégalement la magnifique chaîne des Montagnes Noires qui culmine à ... 301 mètres), artificialisation de terres nourricières (Imerys a la main sur 500 hectares), no (wo)man's land, déficit d'image, impact négatif sur le tourisme.						Le site est implanté depuis plus de 50 ans. La remise en état est effectuée à l'avancement et l'altitude des versées à stériles a été définie selon une étude paysagère. L'analyse de l'activité du site sur le foncier agricole est présentée au § 2.8 du Mémoire en réponse.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Ses émissions de carbone sont énormes à l'heure où il devient vital de les réduire pour sauvegarder notre climat.		x					Réponse Imerys La comparaison avec d'autres gisements montre l'impact moindre d'une exploitation à Glomel (seul site d'exploitation d'andalouste en France et en Europe). L'andalouste de Glomel dessert à 80% le marché européen (dont 20% la France). L'arrêt du site entraînerait une importation depuis l'Afrique du Sud ou les Etats-Unis avec un bilan carbone global 3 fois supérieur comme présenté dans les alternatives au projet au § 2.2 de l'étude d'impact. Un bilan carbone a été réalisé qui est présenté en Annexe 15 de l'étude d'impact. Les actions d'Imerys sont également présentées au § 2.9 du Mémoire en réponse.
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Le développement de notre territoire peut et doit passer par des activités vertueuses							Pas de réponse attendue
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	son activité, synonyme de tirs de mines, de décapage et d'artificialisation des sols, de destruction de zones humides (plus de 40 hectares depuis 1970), de détournement et d'assèchement de cours d'eau, a une incidence très négative en terme de biodiversité		x					L'ensemble des thématiques sont étudiées dans l'étude d'impact. Les zones humides de l'extension de la Fosse 3 en 2012 ont fait l'objet de compensation sur plus du double de la surface (zones humides impactées sur 7 ha avec 15 ha de mesures compensatoires + 15 ha de restauration sur la RNR de Lan Bern) comme rappelé au § 1.3 du Mémoire en réponse.
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	l'éclairage nocturne qui porte à des kilomètres							Un audit sur l'ambiance lumineuse a été réalisé et les premières actions ont été mises en place (Cf. § 2.5.4 du Mémoire en réponse).
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Imerys a trouvé la parade au travers de sa collaboration avec une association locale placée sous sa dépendance par ses actions de mécénat. Elle gère les espaces naturels de Glomel, mais aussi les mares créées en compensation des destructions de zones humides.							Imerys travaille effectivement en collaboration avec l'AMV, association locale indépendante.
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	le Kreiz Breizh est le château d'eau de la Bretagne. Imerys, dont l'activité polluante est très gourmande en eau, se trouve en tête de deux bassins versants, sur un site riche en zones humides, et à proximité immédiate de captages d'eau destinée à la consommation humaine (4). Se poser la question de savoir si l'andalouste est plus précieuse que l'eau c'est y répondre.							L'enjeu de l'eau potable est présenté dans le dossier. Les analyses journalières de qualité du rejet ainsi que les analyses mensuelles des stations aval Crazius (en aval du barrage du Crazius) et pompage Rosterch (prise d'eau de Pont St Yves) sont transmises tous les mois au gestionnaire des usines de production d'eau potable (actuellement la Saur) et au syndicat Eau du Morbihan. L'analyse du rejet du site sur les prises d'eau destinées à la consommation humaine a été évaluée par la commission d'enquête sur la définition des périmètres de protection des captages de l'usine de Toulreincq dont les conclusions sont rappelées au § 2.3 du Mémoire en réponse.
RD 201	06-déc	DOUAR BEV	GLOMEL	oui	Imerys s'inscrit dans une logique économique de pleine croissance alors que les réalités du climat, les incertitudes sur l'eau, et le déclin des énergies fossiles nous obligent à repenser nos modèles de toute urgence		x					Pas de réponse attendue
RD 202	06-déc	MME. BOURGEOIS M.	63440 CHAMPS	non	je suis convaincue que cette extension est une chose indispensable	X						Pas de réponse attendue
RD 203	06-déc	ANONYME	N.C.	non	Ce projet est une hérésie compte tenu de la situation et plus localement des zones humides menacées La conservation de la biodiversité doit être un critère majeure pour les décisions d'aménagement et d'exploitation.		X					Les zones humides ne sont pas menacées par le projet (Cf. § 2.3 du Mémoire en réponse)
RD 204	06-déc	ANONYME	N.C.	non	je m'oppose fermement à la poursuite de la destruction des zones humides		X					Les zones humides ne sont pas menacées par le projet (Cf. § 2.3 du Mémoire en réponse)

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
RD 205	06-déc	ANONYME	N.C.	non	<p>Je participe à cette enquête publique afin de rendre visible les impacts destructeurs qu'a la mine sur les écosystèmes.</p> <p>pas moins de 43 hectares de zones humides ont été ravagées. Le réchauffement climatique nécessite de faire de plus en plus d'effort pour préserver les puits de carbone, tels que les zones humides, l'entreprise Imerys les détruit. C'est un non-sens.</p> <p>alors que les autres projets de "développement" proposent souvent un service pour la société (route plus rapide, parc d'attraction...), celui-ci n'a pas de bénéfice pour la localité, mais apporte plutôt des risques.</p> <p>Le campagnol amphibie pourrait entre autres être gravement menacé par ce projet. Il m'attriste de voir son biotope être détruit chaque fois un peu plus.</p>		X					L'étude écologique complète est annexée à l'étude d'impact (Annexe 3)		
RD 206	06-déc	MME ATTARD I.	GLOMEL	non	<p>L'extension de la mine Imerys par la création de la fosse 4 nuira à la santé des habitants</p> <p>Les activités minières d'Imerys iront à l'opposé des préconisations mondiales pour lutter contre le réchauffement climatique.</p>		X					L'impact du projet sur la santé a été étudié au § 8 de l'étude d'impact.		
RD 207	06-déc	ANONYME	N.C.	non	<p>En tant que riverain depuis presque 50 ans, il serait impensable qu'Imerys ne puisse pas obtenir l'autorisation pour l'ouverture de la fosse 4</p> <p>Imerys est une chance pour Glomel car elle fait travailler beaucoup de familles de la région.</p> <p>S'opposer à ce projet, c'est penser aux générations présentes et futures.</p> <p>L'Elle constitue aujourd'hui un écosystème riche en biodiversité mais fragilisé par la mine de Glomel.</p>	X						Pas de réponse attendue		
RD 208	06-déc	ANONYME	N.C.	non	<p>L'impact sur l'emploi local pourra être pallié par le lancement d'une véritable transition écologique en Centre Bretagne qui impliquera forcément la création de nouveaux emplois soutenable</p>			X					Pas de réponse attendue	
RD 209	06-déc	ANONYME	N.C.	non	<p>mon avis est profondément défavorable à l'extension de la carrière/mine ainsi qu'à au renouvellement de l'autorisation de l'exploiter.</p>		X						Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					L'eau relâchée par IMERYS dans l'Eilée possède des taux bien trop élevés en cadmium, manganèse, cobalt, cuivre, nickel, zinc et sulfates.						Le traitement des eaux mis en place sur le site permet le respect des seuils réglementaires fixés par l'Arrêté Préfectoral. L'eau brute prélevée dans l'Eilée pour la production d'eau potable ne présente pas de non-conformités comme présenté dans le § 2.2.3 du Mémoire en réponse. Le rejet du site ne présente pas de métaux lourds comme le montre l'analyse présentée en Annexe 3 de l'étude hydrogéologique.	
					Continuer de cautionner cela, c'est continuer de cautionner l'intoxication progressive des êtres vivants, humains et non-humains, de centaines de km² de bassin versant						Pas de réponse attendue	
					Les particules fines rejetées par IMERYS dans l'Eilée s'accroissent au fond et asphyxient la vie sur plusieurs kilomètres de l'Eilée, sur un tronçon amont qui serait naturellement privilégié pour la reproduction des poissons migrateurs tels que le saumon, dont l'Eilée est une des réserves principales en Bretagne et en France.						Pas de réponse attendue	
					la destruction de zones humides et de bocage, milieux essentiels à la biodiversité locale, à l'équilibre inter-espèces (ce qui inclut les êtres humains et leurs activités agricoles nourricières)						Les zones humides ne sont pas menacées par le projet (Cf. § 2.3 du Mémoire en réponse)	
RD 210	06-déc	MME LEBONNEC M.	N.C.	non	Arrêter ce genre de projet et tournez vous vers ceux de l'avenir qui nous permettront de donner à boire et à manger sainement et en quantité à nos enfants.		X				Pas de réponse attendue	
					Le projet va, certes, créer de l'emploi pour quelques temps mais en contrepartie il va polluer et vider notre eau. L'avenir n'est pas dans ce genre de projet.						Pas de réponse attendue	
					avis, en défaveur de l'extension de la carrière au lieu-dit «Guerphalès », ainsi qu'en défaveur du renouvellement de l'autorisation de l'exploiter.						Pas de réponse attendue	
RD 211	06-déc	ANONYME	N.C.	non	Les eaux de pluie qui s'infiltrent à travers les volumes stockés, et se chargent d'éléments chimiques polluants peuvent atteindre les eaux souterraines. IMERYS n'a en tout cas pas prouvé l'absence de ce risque.		X				Le réseau de piézomètres installé autour du site permet d'effectuer le suivi qualitatif des eaux souterraines.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					L'Eil est aussi directement pollué par la carrière. La station de pompage de Pont Saint Yves voit ses installations anormalement oxydées et régulièrement changées, tellement la teneur en éléments métalliques est élevée						L'eau brute prélevée dans l'Eil pour la production d'eau potable ne présente pas de non-conformités, comme présenté dans le § 2.2.3 du Mémoire en réponse.	
					les données de rejet d'Imerys indiquent une teneur moyenne en sulfate de 1440 mg/L, alors que la norme de rejet limite est de 250 mg/L						La valeur limite imposée par l'AP de 2018 est de 1 800 mg/L. Le seuil de 250 mg/L est respecté au niveau de la prise d'eau de Pont St Yves.	
					Même si l'exploitation de la carrière peut avoir un intérêt, il me paraît urgent d'avoir un débat démocratique sur pourquoi cette carrière existe, son utilité, a-t-on réellement besoin de l'agrandir, etc.						Les raisons du projet sont présentées au § 5 de l'étude d'impact.	
					avis défavorable à la demande d'autorisation d'extension de la mine de Glomel						Pas de réponse attendue	
					En raison de la destruction de la biodiversité et des zones humides,						L'étude écologique complète est annexée à l'étude d'impact (Annexe 3) Les zones humides ne sont pas menacées par le projet (Cf. § 2.3 du Mémoire en réponse)	
					le fait de rendre impropres, à la vie des terres qui abritent aujourd'hui de la faune et de la flore,						L'étude écologique montre qu'une biodiversité existe sur et autour du site.	
					je suis extrêmement inquiète pour la qualité de l'eau des rivières et fleuves et celle de l'eau que je bois chaque jour.						Pas de réponse attendue	
					En 2021, 1,5 million de mètres cube d'eau "traitée" ont été déversés dans le ruisseau de Guerphalès, préserver les ressources en eau et la biodiversité est vital. C'est aussi une question de santé publique.						Pas de réponse attendue	
RD 212	06-déc	ANONYME	PLOURAY	non	En 2018, Imerys devait construire une unité de traitement des eaux pour réduire le taux de manganèse dans ses rejets de 10 mg/l à 2 mg/l. On l'attend toujours... Les sulfates, quant à eux, ne sont pas traités.						La construction de la nouvelle usine de traitement par ozonation pour l'abatement du manganèse est en cours. La mise en service de la nouvelle usine initialement prévue en mars 2024 dans le porter à connaissance transmis à l'administration en mars 2023 aura lieu en avril 2024. La Dreal a été informée du décalage de planning qui ne remet pas en cause le seuil de 2 mg/L en manganèse applicable au 1er janvier 2024.	
					Aucune des fosses existantes n'est étanchéifiée et l'absence de pollution des eaux souterraines n'est pas démontrée. Il en sera de même pour la fosse 3. Et la 4?						Le remblaiement des anciennes fosses est effectué par les stériles humides issus du broyage du minerai dont la perméabilité estimée est très faible et l'aquifère présente des transmissivités très faibles montrées par les essais de pompage. Ces éléments sont indiqués au § 2.2.8.2 du Mémoire en réponse. Le réseau de piézomètres installé autour du site permet d'effectuer le suivi qualitatif des eaux souterraines.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
					Quid des eaux de pluie qui s'infiltrent dans les éléments chimiques persistants et les entraînent jusque dans les nappes souterraines?							Une surveillance des eaux souterraines est actuellement en place et sera maintenue lors de l'exploitation de la fosse 4.	
					Quid des poussières qui volent autour de la mine, se déposent sur le terrain, dans les rivières, sur les toits et terrains des riverains et les empêchent de récupérer l'eau de pluie?							Un contrôle des émissions de poussières est effectué conformément à la réglementation par un réseau de 7 jauges Owen autour du site (Cf. § 2.5.2 du Mémoire en réponse).	
					Je suis personnellement très inquiet pour la qualité de l'eau (80% d'eau que l'on boit ici vient de la rivière Elle), la quantité de l'eau mais aussi pour la biodiversité locale.							L'eau brute prélevée dans l'Elle pour la production d'eau potable ne présente pas de non-conformités comme présenté dans le § 2.2.3 du Mémoire en réponse.	
					La teneur en éléments métalliques est telle que les installations de pompage sont anormalement oxydées et doivent être régulièrement changées.							Pas de réponse attendue	
					la première fosse est déjà comblée par des résidus miniers, la fosse 2 est en cours de remplissage. AUCUNE de celles-ci n'est étanchéifiée et l'absence de risque de pollution des eaux souterraines par percolation n'est pas DU TOUT démontrée							Le remblaiement des anciennes fosses est effectué par les stériles humides issus du broyage du minerai dont la perméabilité estimée est très faible et l'aquifère présente des transmissivités très faibles montrées par les essais de pompage. Ces éléments sont indiqués au § 2.2.8.2 du Mémoire en réponse. Le réseau de piézomètres installé autour du site permet d'effectuer le suivi qualitatif des eaux souterraines.	
RD 213	06-déc	MME ILE ROUX I.	N.C.	non	l'eau utilisée dans ce procès a une teneur supérieure aux normes en Cadmium, Cobalt, Cuivre, Nickel et Zinc. Alors que les normes minimales pour une eau brute sont de 250 mg de sulfates / litre, les données de rejet d'Imerys sont en moyenne de 1 440 mg/L.				non exprimé formellement mais considéré			Il s'agit ici de la valeur d'une eau brute pour l'eau potable. Le seuil de 250 mg/L est respecté au niveau de la prise d'eau de Pont St Yves et les valeurs limites du rejet fixées par l'Arrêté Préfectoral sont respectées.	
					les extensions successives de la carrière depuis 50 ans ont entraîné la destruction de près de 43 hectares de zones humides et cela sans retour en arrière possible.				défavorable			Les zones humides de l'extension de la Fosse 3 en 2012 ont fait l'objet de compensation sur plus du double de la surface (zones humides impactées sur 7 ha avec 15 ha de mesures compensatoires + 15 ha de restauration sur la RNR de Lan Bern) comme rappelé au § 1.3 du Mémoire en réponse.	
					aux alentours nous trouvons la barbastelle d'Europe, l'écureuil roux, le blaireau européen et concernant les espèces des milieux semi-aquatiques,							L'étude écologique recense les mammifères et l'ensemble des cortèges.	
					une mise en protection des zones humides de la carrière constituerait des espaces privilégiés pour le Campagnol amphibie, une espèce quasi-menacée en Bretagne et observée l'année dernière à environ 500 mètres du site.					x		La page 75 de l'étude écologique comprend une présentation du campagnol amphibie et de l'historique des observations. Cette espèce a bel et bien été revue (indices) lors des dernières investigations prises en compte c'est-à-dire celles menées par le bureau d'études Halicoe en 2020. La synthèse des observations est reprise sur une carte (page 79 de l'étude écologique) sur laquelle s'ajoute la représentation des corridors favorables pour les mammifères aquatiques que sont le campagnol amphibie et la loutre d'Europe.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
					Dans la présente enquête les informations sont beaucoup trop incomplètes, obsolètes, voire malhonnêtes car Imerys se permet aussi de faire des COMMENTAIRES à la fin de certains chapitres, ce qui la rend PARTIALE. Selon leurs contributions, on dirait que tout va bien, alors que les chapitres qu'ils commentent témoignent l'ENVERS.						Réponse Imerys	
					Je vous demande de rester honnête avec vous même, avec nous, les citoyens, qui subissons déjà énormément de projets que nous n'avons pas CHOISI ni VALIDÉ vraiment, en conscience. Parait-il que nous vivons dans une République Démocratique, je vous prie de nous montrer que nos voix sont vraiment entendues.						Pas de réponse attendue	
					Ce minerai unique ne mérite pas d'être exploité à ce rythme. Prenons le temps de la réflexion dans une vision de long terme.						Pas de réponse attendue	
					Depuis l'ouverture de la carrière, l'artificialisation du site de Guerphales a amputé des ruisseaux, des rivières, 40 ha de zones humide						Pas de réponse attendue	Les zones humides de l'extension de la Fosse 3 en 2012 ont fait l'objet de compensation sur plus du double de la surface (zones humides impactées sur 7 ha avec 15 ha de mesures compensatoires + 15 ha de restauration sur la RNR de Lan Bern) comme rappelé au § 1.3 du Mémoire en réponse.
					En l'espace de quelques décennies ce minerai vieux de plusieurs millions d'années a disparu pour toujours sans rien laisser aux générations futures du territoire.						Pas de réponse attendue	
RD 214	06-déc	ANONYME	N.C.	non	l'exploitation de 2 fosses en simultané sur 2 bassins versants. C'est tout simplement gravissime voir inadmissible.		X				L'exploitation simultanée de 2 fosses permet d'optimiser la qualité du minerai et de sécuriser l'approvisionnement. Cela a été historiquement le cas sur le site comme présenté au § 1.2 du Mémoire en réponse (Fosse 1/Fosse 2 et Fosse 2/Fosse 3).	
					La fosse 3 était déjà une erreur monumentale car situé en amont d'un captage d'eau potable (Mezouet).						Pas de réponse attendue	
					Les éléments mis à notre disposition permettent de prendre la mesure de l'inconséquence de cette société sur les dangers engendrés par le creusement d'une fosse dont on constate aujourd'hui qu'il s'agit d'une mauvaise qualité de minerai						Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE		
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions			
					Les tas de déchet s'entassent sous nos yeux en un temps record, du jamais vu							Réponse Imerys		
					comment pourraient ils anticiper l'évolution des mouvements de l'eau en surface et dans le sol								Pas de réponse attendue	
					D'ici 20 ou 30 ans, les captages d'eau cités dans l'enquête seront pollués ou asséchés								Pas de réponse attendue	
					L'hydrogéologue lui même dans les documents alertes et fait des mises en garde.								Pas de réponse attendue	
					pour vous confirmer notre soin scrupuleux du respect des normes environnementales								Pas de réponse attendue	
					je suis soucieux du sort des générations futures, cela motive mon intérêt pour maintenir des filières d'excellence assurant l'emploi et le rayonnement économique et technique de la France et assurer l'indépendance de la France dans ses approvisionnements stratégiques.								Pas de réponse attendue	
RD 215	07-déc	M. QUENTIN F,	N,C	non	La France a un rôle à jouer dans la transition écologique mondiale, elle bénéficie de normes solides et d'une énergie décarbonée. Dans un souci de l'environnement aux enjeux mondiaux, il n'est pas responsable de sous-traiter la production des biens que nous consommons à des pays moins disants sur le plan environnemental et social.	non exprimé mais considéré favorable							Pas de réponse attendue	
					avis totalement favorable pour cette extension de carrière								Pas de réponse attendue	
					historiquement implantée, structurante pour le territoire (emplois, économie locale,...) et parfaitement en adéquation avec les enjeux environnementaux actuels.								Pas de réponse attendue	
RD 216	07-déc	M. D'AGIER P.	24230 SORGUES	non	les modèles d'exploitation doivent s'inscrire dans une approche durable et particulièrement en ce qui concerne l'environnement, c'est bien le cas pour ce site de Glomel.	X							Pas de réponse attendue	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubon	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	A minima, nous exigeons que l'éventuel arrêté d'autorisation de la fosse 4 soit impérativement subordonné à la fermeture de la fosse 3.							Pas de réponse attendue	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Nous sommes un groupe de citoyens qui a demandé l'éclairage scientifique d'experts en environnement, chimie, géologie, biologie pour nous aider à comprendre ce dossier d'enquête publique. Nous avons entendu des salariés.							Pas de réponse attendue	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Le dossier que nous déposons démontre comment IMERYS minimise systématiquement ses impacts environnementaux qui sont pourtant particulièrement négatifs.							Pas de réponse attendue	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Le présent mémoire vise à démontrer les points largement insuffisants relatifs à ce dossier qui nécessitent, de la part d'IMERYS, non pas de vagues « engagements » mais des garanties opposables en cas de manquements.							Pas de réponse attendue	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Sur la forme : ce dossier d'enquête publique montre la volonté d'IMERYS de « noyer les citoyens » avec ce dossier de 2971 pages qui décourage les bonnes volontés sans expertise. Sur le fond : nous démontrons l'insincérité de nombre de résultats d'IMERYS. Nous constatons que cette multinationale minimise systématiquement ses impacts très négatifs sur l'environnement.							La forme du dossier de demande d'autorisation environnementale respecte les dispositions réglementaires. Le volume du dossier est effectivement important, néanmoins, les évolutions réglementaires imposent la réalisation d'études spécifiques, parfois conséquentes (Cf. § 1.1 du Mémoire en réponse).	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Les transferts d'eau annuels entre le bassin versant du Blavet vers celui de l'Ellé sont massifs							Le transfert entre bassins versants est de nouveau présenté au § 2.6 du Mémoire en réponse. L'impact réel du transfert entre bassins versants correspond aux eaux superficielles qui auraient rejoint gravitairement le ruisseau du Kerjean sur une surface naturelle ce qui représente un volume d'environ 125 000 m³/an (soit 1 % du débit de sortie de l'étang du Corong qui est de 10 à 12 millions de m³/an). Un schéma explicatif est présenté dans le Mémoire en réponse.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	L'étude hydrogéologique de la présente enquête (Etude Impacts Annexes 3) précise via l'étude SILURE que les eaux souterraines contribuent à 62 % au soutien à l'étiage des cours d'eau du bassin versant du Blavet, ce qui vient en contradiction avec ce qu'affirme IMERYS.							L'analyse du suivi piézométrique présenté au § 2.4.5 de l'étude d'impact permet de montrer la dépendance de la nappe superficielle avec la pluviométrie.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N.C.	oui 31 pages	La Fosse 3 est creusée sur un « champs de failles » selon l'expression de M. Marcoux. Les experts scientifiques rencontrés sont formels : les failles cloisonnent des strates géologiques mais elles n'empêchent pas les interconnexions hydrologiques. Ces nombreuses failles jouent un rôle déterminant dans la circulation des eaux superficielles et souterraines de la fosse 3.						Réponse Imerys	Le contexte d'aquifère de sode présent sur le site est décrit de façon précise (aquifère superficiel / aquifère profond). Tous les essais de pompage réalisés montrent une très faible transmissivité de l'aquifère avec un phénomène de drainage très lent entre l'aquifère superficiel et l'aquifère profond. Les phénomènes de circulation d'eau existent entre les 2 aquifères mais de façon très lente et progressive. Il est également clairement expliqué que certaines failles jouent le rôle de drain comme la zone de cisaillement traversant la Fosse 3 dans les cornéennes à andalousite et que d'autres sont des limites étanches comme la limite structurale entre les cornéennes et les grès armoricains (§ 2.6.1 de l'étude hydrogéologique).
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N.C.	oui 31 pages	Nous constatons une dérive sémantique tout au long du dossier présenté par IMERYS à savoir qu'une hypothèse de départ laisse place à une certitude non démontrée (« aquifères cloisonnés » puis devient une vérité (le transfert d'eau est négligeable) et en conclusion ne présenterait qu'un impact faiblement négatif.						Ce qui est présenté dans le dossier est basé sur des analyses scientifiques et sur un suivi piézométrique détaillé et rigoureux.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N.C.	oui 31 pages	L'étude hydrogéologique présentée en 2018 note : « La circulation des eaux souterraines sur le site de Guerphalès est fortement modifiée, par rapport à la situation naturelle initiale, par les pompages d'exhaure dans les fosses d'extraction. » Lors du Comité de Suivi 2022, des riverains ont demandé à connaître les volumes d'eau mesurés lors des pompages en fond de fosse 3. Après s'être engagé à transmettre ces données, Imerys n'a transmis aucune donnée, malgré nos relances.						Le volume d'exhaure de la Fosse 3 est indiqué au § 3.2.1.1 de l'étude hydrogéologique.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N.C.	oui 31 pages	Données de volumes d'eau transférée du Bassin versant du Blavet à celui de l'Ellé : IMERYS ne donne aucune donnée précise mais « note le poisson » avec plusieurs données						Le transfert entre bassins versants est présenté de nouveau au § 2.6 du Mémoire en réponse. L'impact réel du transfert entre bassins versants correspond aux eaux superficielles qui auraient rejoint gravitairement le niveau du Kerzioc'h sur une surface naturelle ce qui représente un volume d'environ 125 000 m³/an (soit 1 % du débit de sortie de l'étang du Corong qui est de 10 à 12 millions de m³/an).	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N.C.	oui 31 pages	les eaux de rejet, côté Ellé sont anormalement chargées en manganèse, sulfates et autres éléments						Le rejet du site est conforme au seuils fixés dans l'Arrêté Préfectoral avec une amélioration constante en manganèse depuis plusieurs années. La gestion qualitative et quantitative du rejet est présentée au § 2.2.2 du Mémoire en réponse.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N.C.	oui 31 pages	impact positif sur l'Ellé avec un volume de 577 000 m³ par an (p. 44 Etude impacts 2023 Annexe 5). Comment expliquer que l'impact serait faiblement négatif sur le Blavet mais largement positif pour l'Ellé ?						Cf. § 2.2.6 du Mémoire en réponse.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doub Ion	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 217	07-déc		N,C.	oui 31 pages	D'où viennent les 1 500 000 m ³ d'eau rejetés dans le Crazius ? Si ce n'est pour une bonne part du bassin versant du Blavet ?							L'eau utilisée pour le fonctionnement de l'usine est recyclée depuis la Fosse 2. Le volume du rejet correspond à l'excédent collecté sur le site qui rejoint le circuit de traitement des eaux.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C.	oui 31 pages	Nous constatons une tentative de minimiser drastiquement les volumes d'eau transférés en séparant les eaux superficielles des eaux souterraines. Or, celles-ci soutiennent le cours d'eau du Kerjean en période de sécheresse. Ce sont ces eaux souterraines qui se trouvent drainées par le cône d'excavation de la fosse 3.							Cf. § 2.2.6 du Mémoire en réponse.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C.	oui 31 pages	Lors de la dernière enquête publique, le SAGE Blavet estimait que la fosse 3 : « captera jusqu'à 1 000 000 de m ³ /an, d'eau sur le bassin versant du Blavet. Les volumes annuels rejoignant l'étang du Corong sont estimés à 8,5 à 10 millions de m ³ . C'est donc de l'ordre de 10 % de l'alimentation du bassin versant qui sera détournée. » En aucun cas, ces volumes de transfert annuels d'eau ne sont « négligeables ». Comment IMERYS peut-il affirmer, avec de tels pompages d'eau d'exhaure : « Il n'y a aucun prélèvement d'eau dans le milieu naturel » ? (Tome 3 Annexes sur 13, p. 16)							Le transfert effectif entre bassins versants est d'environ 125 000 m ³ /an comme présenté au § 2.2.6 du Mémoire en réponse. L'eau utilisée pour le fonctionnement de l'usine est recyclée depuis la Fosse 2 et l'excédent collecté est restitué au milieu par le rejet du site.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C.	oui 31 pages	ces débits manquants explique-t-il l'invasement rapide de l'étang de St Cogogan, situé en amont immédiat du lac du Corong ? La prolifération de cyanobactéries sur l'étang de Glomel profiterait-elle de ce moindre débit ?							Le niveau de l'étang du Corong est directement lié à la pluviométrie et à l'activité du barrage de Glomel pour soutenir la prise d'eau de Mézouët et le canal de Nantes à Brest comme cela est rappelé au § 2.2.6 du Mémoire en réponse.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C.	oui 31 pages	Nous nous étonnons vertement de cette pseudo-démonstration qui vise à dire que l'affluent principal d'un lac n'est que négligeable ! Ainsi l'étang du Corong ne serait alimenté que par les eaux de ruissellement ! (Annexe 6).							Pas de réponse attendue	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C.	oui 31 pages	Les suivis physico-chimiques des eaux souterraines sous la verse de Roscoat sont insuffisants							Un réseau de 4 piézomètres supplémentaires est proposé dans le dossier (RO3 à RO6) comme cela est rappelé au § 2.2.8.1 du Mémoire en réponse. Ces piézomètres seront intégrés au suivi mensuel de niveau et de qualité des eaux souterraines.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C.	oui 31 pages	IMERYS présente une carte des piézomètres et des puits (T3 Etude d'Impacts Annexe 3 sur 13/ p.36 sur 38). Ceux-ci sont de profondeurs variables, de 6 à 70 m de profondeur. Comment se fait-il qu'il y a aussi peu de piézomètres au niveau de la rive droite du Kerjean afin de suivre quantitativement et qualitativement les eaux souterraines de cette zone ?							Cf. ci-dessus	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Il n'y a aucune méthodologie scientifique venant corroborer le non impact des fosses sur les puits de l'ensemble du bassin versant du Blavet contigu aux fosses 2 et 3.						Réponse Imerys	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	les mesures dites compensatoires n'ont pas le suivi minimum requis						Imerys Glomel réalise les suivis conformément aux prescriptions de l'Arrêtés Préfectoral.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Les volumes transférés depuis la fosse 3 vont s'accroître au fur et à mesure de l'approfondissement de la fosse 3. Il en sera de même pour l'éventuelle fosse 4.						L'analyse du débit d'exhaure de la Fosse 3 a été prise en compte dans l'étude d'impact (Cf. § 3.2.2 de l'étude hydrogéologique). Celle-ci montre que les apports souterrains ont atteints leur maximum et que les variations à venir du volume d'exhaure de la Fosse 3 seront liées aux variations de la pluviométrie et non à l'approfondissement de la Fosse 3.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	les autoévaluations sont gravement entachées d'insincérité.						Pas de réponse attendue	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	IMERYS présente les études piézométriques avec force schémas et tableaux. Or, les installations et leur maîtrise restent sous la responsabilité d'IMERYS qui connaît la fracturation du sous-sol. Par conséquent les résultats sont entachés de non sincérité puisque l'analyse des débits d'eau se fait sur des lieux choisis par IMERYS.						Pas de réponse attendue	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Nous soulignons la nécessité de rompre avec ces autoévaluations contestables et de faire appel à des autorités indépendantes. Nous notons que cette proposition vient d'être votée par le Conseil Municipal de Glomel.						Les suivis environnementaux (bruit, poussières, vibrations, émissions atmosphériques) sont effectués par des organismes indépendant. Des mesures interlabo avec le Labocca sont réalisées tous les ans pour vérifier les analyses d'eau réalisées en interne. La conformité du rejet site est également vérifiée périodiquement par des contrôles inopinés (dernier réalisé en Juin 2023) comme indiqué au §.2.2.2 du Mémoire en réponse.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	La fosse 2, véritable « dépotoir » du site de Glomel n'est aucunement étanchéifiée et déjà des infiltrations se font jour.						Le remblaiement des anciennes fosses est effectué par les stériles humides issus du broyage du minerai dont la perméabilité estimée est très faible et l'aquifère présente des transmissivités très faibles montrées par les essais de pompage. Ces éléments sont indiqués au §.2.2.8.2 du Mémoire en réponse. Le réseau de piézomètres installé autour du site permet d'effectuer le suivi qualitatif des eaux souterraines.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Ces deux fosses F1 et F2 ont été ou sont les réceptacles des boues d'hydroxydes. Elles sont non étanchéifiées et le suivi des eaux souterraines attenantes est indigent. Les « procédures de contrôle » se limitent à des contrôles visuels (!) (Tome 2 Mémoire Technique 3 sur 5, p. 53 à 56)						Cf. ci-dessus	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	La fosse 2 reçoit l'ensemble des déchets du process industriel impliquant de l'eau. Quelles analyses physico-chimiques du contenu de la fosse 2 peuvent être fournies depuis 2010 ? Quel est le suivi des eaux souterraines attenantes à la fosse 2 ? Quels effets « cocktail » des différents éléments toxiques ?						Réponse Imerys	L'ensemble des eaux du site continuera à transiter par la Fosse 2 selon le circuit des eaux actuel. La Fosse 2 est dimensionnée pour recevoir l'ensemble des stériles humides de l'exploitation des Fosses 3 et 4. Les eaux de la Fosse 2 seront gérées comme actuellement par pompage selon les seuils de rejet du site (Cf. § 2.2.2.2 du Mémoire en réponse).
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Dans le cadre d'une nouvelle autorisation, Le manganèse capturé et les boues des décanteurs de l'ozonation seraient versés dans la fosse 2, augmentant les taux déjà concentrés de la fosse 2.						Cf. ci-dessus	
RD 217	07-déc		N,C,	oui 31 pages	la fosse 2 est-elle dimensionnée pour recevoir le cumul des volumes d'eau supplémentaires, induits par le creusement de la fosse 3 et l'ouverture de la fosse 4						Cf. ci-dessus	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Tome 3. Etude d'impacts Annexes 5 sur 13 p. 31/47 il est dit : « Une zone de cisaillement Est/Ouest traverse la fosse 2 et la fosse 3 et se prolonge dans le vallon du Kersioc'h. Cet axe structural constitue un drain et un axe préférentiel de circulation des eaux souterraines ». Il est donc impératif que le suivi qualitatif des eaux de la fosse 2 soit retranscrit dans ce dossier, ce qui n'est pas le cas malgré la dangerosité de son contenu.						Cf. ci-dessus	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	La ressource est limitée et IMERYS n'engage pas de recherche et développement sur le recyclage de l'andalousite ou sur des produits de substitution.							Le recyclage de l'andalousite dans les produits finis n'est pas possible car elle ne peut pas être dissociée une fois que le produit final est réalisé (briques réfractaires, moules de fonderie...).
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	le creusement de la fosse 3 a détruit irrémédiablement la rive droite du Kersioc'h et ses zones humides attenantes. Pourtant, Imerys écrit « la zone humide du Kersioc'h n'est pas impactée par le rabattement de la nappe autour de la fosse » (Etude Impacts Annexe 6 p 13).							La zone humide du Kersioc'h n'est pas impactée par le rabattement de la Fosse 3 comme présenté au § 2.4.5.2 de l'étude hydrogéologique et au § 2.3.1 du Mémoire en réponse.
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Le Kersioc'h a été dévié et recalibré. On notera qu'à l'occasion des travaux de déviation du cours d'eau il n'a pas été pensé un tracé morphologiquement naturel (méandres), le gain pour la biodiversité est moindre puisque non réalisé dans les règles de l'art préconisé par l'Office Français de Biodiversité.							Des discussions sont en cours avec le syndicat de bassin versant et l'administration sur des travaux de création d'un linéaire de cours d'eau en lien avec ce sujet.

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	La zone humide attenante n'est plus alimentée correctement. La végétation indique actuellement un assèchement de cette zone humide. Nous dénonçons des propos infondés sur l'absence d'impact sur la zone humide du Kerzioc'h et des mesures de suivi de zones humides gérées largement insuffisantes.						La zone humide du Kerzioc'h n'est pas impactée par le rabattement de la Fosse 3 comme présenté au § 2.4.5.2 de l'étude hydrogéologique et au § 2.3.1 du Mémoire en réponse. Le suivi des mini-piezomètres de la zone humide du Kerzioc'h montre une corrélation directe avec la pluviométrie (voir § 2.4.5.2 de l'étude hydrogéologique). Un suivi de la zone humide du Kerzioc'h est également réalisé tous les 2 ans par le bureau d'études Hallico dans le cadre des mesures de suivi préconisées par l'arrêté préfectoral qui indique que la dérivation localisée du Kerzioc'h réalisée en 2015 n'a pas entraîné de modification notable du régime hydraulique de la zone.		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	la « remise en état » du site, le projet est bâclé avec des informations contradictoires. Dans tous les cas, il faudra gérer dans le temps des eaux particulièrement acides.						Il est prévu un suivi post-exploitation de 10 ans en maintenant une usine de traitement des eaux avec phases additionnelles de 5 ans conditionnées au résultat du suivi (Cf. § 2.10 du Mémoire en réponse).		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	en 2018, dans le cadre de la remise en état de la fosse 3, Imerys annonçait que le secteur compris dans le périmètre de protection du captage de Mézouët sera remblayé avec des matériaux inertes. La nature de ces « déchets inertes » n'est pas précisée. M. LOUVET admet lui-même en commentaires au dossier MRAE (p.12) que « nos stériles ne sont pas inertes ». Quels éléments peuvent être stockés en fond de fosse 3 ? Sous quelle forme ? Avec quels suivis ?						Il est prévu un remblaiement par des stériles d'extraction dans la zone de la Fosse 3 qui recoupe le périmètre de protection rapprochée. Les dispositions seront prises pour assurer une étanchéité du stockage de stériles avec la mise en place d'une couche de PS à la base et sur les talus du stockage comme c'est le cas pour les autres versées à stériles carrière. Il est proposé de définir un protocole détaillé de remblaiement et de mise en eau de la Fosse 3 en concertation avec les parties prenantes. (Commissions Locales de l'Eau, syndicat mixte d'adduction en eau potable du Kreis Breizh Argoat). Les dispositions relatives au remblaiement de cette zone du PPR sont précisées au § 2.2.7.3 du Mémoire en réponse.		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	un plan d'eau se créera par remontées naturelle de la nappe. Les conséquences de ce plan d'eau aux eaux acidifiées ne sont pas analysées						Cf. ci-dessus		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	projet de comblement de la fosse 2 : IMERYS tient des propos plus qu'étonnants : en fosse 2, les boues se plaqueraient au sol et aux parois verticales et ainsi les étanchéifieraient (réponse IMERYS au Mémoire MRAE), sur quelles bases nous fait-on croire qu'elles peuvent s'accrocher à des parois verticales, qui plus est, en milieux humides ? Pourquoi dire aux conseillers municipaux que des couches d'argile viendront étanchéifier ces dépôts plus ou moins toxiques ?						Le remblaiement de la Fosse 2 est effectué par les stériles humides issus du broyage du minéral dont la perméabilité estimée est très faible et l'aquifère présente de très faibles teneurs en sels minéraux par les essais de pompage. Ces éléments sont indiqués au § 2.2.8.2 du Mémoire en réponse.		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Quelles garanties d'IMERYS sur le moyen et long terme ? Quelle durée sérieuse ? En effet, 5 ou 10 ans n'est rien à l'échelle de l'évolution des déchets présents sur le site. Quelles garanties sont données à l'Etat ou aux collectivités territoriales, en cas de modification de statut de la société exploitante (suite à la vente de la branche « andalousite » par exemple)						Il est proposé de maintenir un suivi post-exploitation pendant 10 ans pouvant être prolongé par des phases additionnelles de 5 ans selon le résultat du suivi (Cf. 2.10 du Mémoire en réponse).		

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doub lon	01- OPINION					Appréciat ion CE	
							01.1. Favor able	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des proposito ns		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	L'Arrêté préfectoral validant l'autorisation d'exploiter de la fosse 3, en 2018, stipulait « considérant l'engagement du pétitionnaire de réaliser une étude technico-économique dans un délai d'un an à compter de la notification de l'arrêté afin de réduire les rejets en manganèse et en sulfates ». Plus de 5 années après, aucun résultat et aucune analyse d'eau ne démontre de résultats tangibles sur la réalité de cet engagement.							Réponse Imerys La construction de la nouvelle usine de traitement par ozonation pour l'abattement du manganèse est en cours. La mise en service de la nouvelle usine initialement prévue en mars 2024, dans le porter à comaissance transmis à l'administration en mars 2023 aura lieu en avril 2024. La Dreal a été informée du décalage de planning qui ne remet pas en cause le seuil de 2 mg/L en manganèse applicable au 1er janvier 2024.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Un effort semblait avoir été fait par IMERYS pour présenter les 2971 pages de son projet, comparé à la précédente enquête publique. Pour autant, nous déplorons la complexification voulue par IMERYS : un semblant de scientificité dans un discours qui se drape parfois dans un jargon ultra technique ; une organisation sciemment voulue d'une inaccessibilité citoyenne.							La forme du dossier de demande d'autorisation environnementale respecte les dispositions réglementaires. Le volume du dossier est effectivement important, néanmoins, les évolutions réglementaires imposent la réalisation d'études spécifiques, parfois conséquentes (Cf. § 1.1 du Mémoire en réponse).	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	L'élévation des températures moyennes induit un niveau d'évapotranspiration accru des plantes donc un besoin accru en eau. L'extraction d'andalousite a déjà détruit une quarantaine d'hectares de zones humides qui auraient été fondamentales pour constituer des réserves et soutenir les cours d'eau lors des périodes sèches. L'impact est non seulement élevé mais compromet la résilience de notre territoire face aux enjeux cruciaux de demain. Les impacts de la fosse 3 sur le réseau hydraulique pour le Bassin versant du Blavet sont irréversibles et particulièrement néfastes en raison du dérèglement climatique et des besoins à venir en eau potable de qualité. Nous demandons que des travaux de réaménagement du Kerzioc'h soit réalisés selon les règles de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) afin de réaligner sa zone humide et que cette zone humide soit protégée de toute autre pollution, en particulier agricole, en provenance de terres louées par IMERYS. Un point devra être fait chaque année à l'occasion du Comité de suivi								Les zones humides de l'extension de la Fosse 3 en 2012 ont fait l'objet de compensation sur plus du double de la surface (zones humides impactées sur 7 ha avec 15 ha de mesures compensatoires + 15 ha de restauration sur la RNR de Lan Bern) comme rappelé au § 1.3 du Mémoire en réponse. Le transfert entre bassins versants est précisé au § 2.2.6 du Mémoire en réponse.
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Les impacts de la fosse 3 sur le réseau hydraulique pour le Bassin versant du Blavet sont irréversibles et particulièrement néfastes en raison du dérèglement climatique et des besoins à venir en eau potable de qualité. Nous demandons que des travaux de réaménagement du Kerzioc'h soit réalisés selon les règles de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) afin de réaligner sa zone humide et que cette zone humide soit protégée de toute autre pollution, en particulier agricole, en provenance de terres louées par IMERYS. Un point devra être fait chaque année à l'occasion du Comité de suivi							Des discussions sont en cours avec le syndicat de bassin versant et l'administration sur les travaux de création d'un linéaire de cours d'eau en lien avec ce sujet.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Nous demandons que des mesures de suivi de zones humides soient à la hauteur des enjeux en particulier celles autour des fosses 3 et le cas échéant, de la fosse 4 à venir.							Un suivi des zones humides est réalisé actuellement qui sera maintenu.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Double	01- OPINION					Réponse Imerys	Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Nous invitons les services de l'ETAT à réexaminer l'opportunité de la poursuite de l'exploitation de la Fosse 3 au regard des conséquences hydrologiques de la poursuite de son creusement. Nous demandons expressément que l'arrêt d'autorisation d'extraction de la fosse 4 soit conditionné à l'arrêt de la poursuite d'excavation de la fosse 3.						Pas de réponse attendue		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Nous demandons des précisions et des garanties soient données par IMERYS sur la « remise en état » de la fosse 3, respectant le cahier des charges de la zone de captage d'eau de Mézouët (éléments à stocker en fond de fosse, suivis, durée de suivi et d'entretien).					x	Imerys Glomel propose de définir un protocole détaillé de remblaiement de la zone du PPR de Mézouët, de mise en place de son dispositif d'étalement, ainsi que de mise en eau de la Fosse 3 en concertation avec les 2 Commissions Locales de l'Eau (Blavet et Ellé-Isle-Laïta) et le syndicat mixte d'adduction d'eau potable du Kreiz Breizh Argoat (SMKAEP) qui exploite la prise d'eau de Mézouët. Ces dispositions sont indiquées au § 2.2.8.2 du Mémoire en réponse.		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	nous trouvons l'unique analyse d'eau avec mesures physico-chimiques au niveau du captage d'eau Toull-trainco/ Barréant (Etude Impact 7/13 p.47). Cette analyse se serait déroulée sur la période de janvier 2015 à août 2016, c'est-à-dire avant l'excavation de la fosse 3. Pourquoi, ce suivi n'a-t-il pas été fait ultérieurement ?						Les données d'auto surveillance 2015-2016 du captage de Barréant (Tome 3 Etude d'impact 7/13 p47) sont extraites de l'étude technico-économique d'IRH Environnement. La prise d'eau de Pont St Yves située plus en amont sur l'Ellé fait l'objet d'une analyse détaillée dans le dossier et a été prise en compte pour le calcul d'acceptabilité dans le milieu récepteur.		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	A la lecture du présent dossier, rien ne garantit les taux finaux de manganèse dans les eaux rejetées par IMERYS. Rien ne prouve que l'ozonation sera efficace. Quels tests garantissent l'efficacité de cette technique ? On notera que promesse était faite pour début 2023, puis au 01 janvier 2024 puis finalement courant 2024... L'absence de résultats tangibles avant tout arrêté d'autorisation ne peut dédouaner le pétitionnaire d'engagements à respecter impérativement.						L'étude technico-économique sur l'abattement du manganèse et des sulfates préconisée par l'arrêté préfectoral a bien été réalisée et a été transmise à l'administration fin septembre 2019. Cette étude technico-économique est jointe en annexe de l'étude hydrogéologique. La technologie par ozonation de la nouvelle unité de traitement du manganèse a été retenue suite à des essais pilotes réalisés sur site en 2020. L'efficacité de cette technologie est démontrée.		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Sulfates dans les rejets : Malgré des taux hors normes (1440 mg/l en moyenne sur une année contre 250 mg/l pour une eau brute), aucune étude d'abattement des taux ne peut être présentée. IMERYS parle de « veille technologique » : quels moyens, humains et financiers, pro-actifs sont-ils engagés ? comment se fait-il que les mesures soient prises à des distances éloignées du point de rejet ?						La valeur de 250 mg/L ne correspond pas à la valeur seuil du rejet mais à la valeur seuil d'une eau brute pour la production d'eau potable. La prise d'eau de Pont St Yves a été prise en compte dans le dossier pour le calcul d'acceptabilité dans le milieu récepteur. L'eau brute prélevée dans l'Ellé pour la production d'eau potable ne présente pas de non-conformités comme présenté dans le § 2.2.3 du Mémoire en réponse.		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Deux demandes d'extraction en 5 ans quand les fosses 1 et 2 ont été exploitées près de 35 ans démontrent une forme d'inconséquence dans l'étude de 2018.						L'ouverture d'une nouvelle fosse pour travailler simultanément avec 2 fosses est une configuration classique du site (Cf. § 1.2 du mémoire en réponse) qui permet de sécuriser l'approvisionnement de l'usine et d'optimiser la qualité du minéral.		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Echec du réensemencement de la Fosse 1 alors que cette fosse n'est plus en activité depuis de longues années. Aujourd'hui cette fosse présente une maigre végétation, ce qui démontre la biotoxicité des éléments présents dans cette fosse.						La remise en état de la Fosse 1 n'a pas été finalisée car il est prévu dans le projet d'y stocker les stériles du Sabès à partir de la 2 ^{ème} phase d'exploitation comme présenté au § 3.3.2 du Mémoire Technique.		

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Le seul piézomètre proche du Kerjean est le RO 1 (au niveau de la verse de Roscoat). Il présente des anomalies récurrentes au niveau taux d'Aluminium, Fer, Sulfates, Manganèse et Nickel)						Réponse Imerys	L'impact sur la qualité des eaux souterraines au droit du piézomètre RO1 a bien été pris en compte dans le dossier. Il s'agit d'un impact très localisé puisque les ouvrages voisins (RO2 à 250 m à l'Ouest, KJ2 à 280 m à l'Est et Puits Kerzioc'h à 540 m à l'Ouest) ne présentent pas d'anomalie, de même que les autres piézomètres plus éloignés (Puits Guerneur, MO1, Min1, Min2). Un réseau de 4 piézomètres supplémentaires est proposé dans le dossier (RO3 à RO6) pour comprendre l'origine des concentrations du RO1 comme présenté au § 6.5 de l'étude d'impact et § 2.2.8.1 du Mémoire en réponse. Ces piézomètres seront intégrés au suivi mensuel de niveau et de qualité des eaux souterraines.
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Demande de Suivi par un organisme indépendant des résultats des taux de manganèse après ozonation					x		Les données d'autosurveillance du rejet sont transmises à la Dreal qui réalise périodiquement des contrôles inopinés. Le dernier contrôle inopiné a eu lieu en juin 2023 et n'a pas montré de non-conformités (concentration en manganèse de 0,98 mg/l).
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Demande de Stockage ou traitement du manganèse issu de l'ozonation hors Fosse 2.					x		Il est prévu un stockage en Fosse 2 comme actuellement dans le cadre du traitement des eaux.
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Demande de suivis physico-chimiques du contenu de la fosse 2 par un organisme agréé et indépendant avec communication et diffusion à la Mairie de Glomel.					x		Cf. éléments de réponse plus haut
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Demande l'installation de piézomètres supplémentaires, à des profondeurs différenciées, sur la rive droite du Kerjean afin de mesurer au plus près l'impact réel des fosses 1, 2 et 3 sur le fonctionnement hydraulique de ce ruisseau et le suivi de ces piézomètres et communication des résultats aux autorités compétentes ainsi qu'aux riverains potentiellement impactés (forages proches).					x		Des piézomètres complémentaires sont prévus autour de la Fosse 2 (RO3 à RO6). Ces piézomètres seront intégrés au suivi mensuel de niveau et de qualité des eaux souterraines.
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Demande de mesures d'alerte dès dépassement de seuils, sans dérogation, sur ces eaux souterraines. En cas de pollution, nous ne serions plus dans le cas de compensation mais de réparation.					x		Cf. ci-dessus
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Il est dit (Etude de dangers p.538 55 / 214) : « les déchets issus d'industrie d'extraction présentent un danger potentiel pour l'environnement en raison d'un risque de modifications physico-chimiques. » Depuis 2010, le volume des déchets a été multiplié par 6, en raison de la moins bonne qualité de minerai							Le volume de déchets n'a pas été multiplié par 6 depuis 2010. Le mode d'exploitation est inchangé et les quantités de stériles générées par le projet sont détaillées dans le Mémoire Technique. Le tonnage maximal d'extraction restera inchangé à 1 500 000 t/an.

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Les photos et l'analyse de MECATER (Tome 2, Mémoire Technique) montrent une pente des versées à modifier, la possibilité de bouchage de drains, des ph d'eaux drainés particulièrement acides (ph 2 à 3). Qu'en est-il de l'évacuation de ces eaux ? Qu'en sera-t-il de leur entretien une fois l'extraction terminée ?						Réponse Imerys Les infrastructures de drainage sont prévues au niveau des versées à stériles pour assurer la gestion des eaux. L'ensemble des eaux est collecté pour rejoindre le circuit de traitement du site. Il est prévu la mise en place d'une couche d'étanchéité sur les versées à stériles dans le cadre de la remise en état. Un suivi post-exploitation sera mis en place sur 10 ans avec des phases additionnelles de 5 ans selon le résultat du suivi (Cf. § 2.10 du Mémoire en réponse).	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Une troisième est en cours d'édification : la versée Ouest. IMERYS donne force détail de la protection sous la versée Ouest. Pour autant : quelle est sa durée de vie ? 40 ans, durée annoncée. Ce n'est rien face aux enjeux de long terme. Que se passera-t-il lorsque cette protection ne jouera plus son rôle ?						Le dispositif d'étanchéité à la base de la versée Ouest a été renforcé par une géomembrane. A terme la versée Ouest sera recouverte par une couverture sommitale étanche qui assurera sa protection à long terme. La gestion des eaux correspondra alors à des eaux superficielles. Un suivi post-exploitation sera mis en place sur 10 ans avec des phases additionnelles de 5 ans selon le résultat du suivi (Cf. § 2.10 du Mémoire en réponse).	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	on peut trouver dans ce SABES : des alcoyl-sulfonates, de l'amyloxanthate de potassium, de l'acide sulfurique, des polyglycol, du méthyl-isobutyl carbinol... Ces produits entrent dans la technique de concentration du minéral par flottation que l'on peut retrouver en traces dans les rejets dits « stériles » et dont la toxicité est avérée. On ne peut qu'être étonné que rien ne protège le sol sous le Sabes						Le Sabès correspond aux stériles de séparation magnétique (essentiellement des micas). Ils ne contiennent aucun produit chimique. Les eaux de ruissellement du Sabès sont collectées au niveau d'un bassin et rejoignent par pompage le circuit de traitement du site. La zone humide attenante fait l'objet d'un suivi avec un réseau de mini-piezomètres et 2 piezomètres profonds en amont et aval sont également suivis.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Les éléments chimiques présents dans ces sables sont dispersés aux alentours. La lixiviation actuelle du SABES est avérée : nous demandons une garantie permanente d'absence de toxicité des poussières et des eaux de lessivage. Ou est la pompe annoncée de renvoi des eaux de lessivage dans le circuit d'eau, au niveau du sabès ? Quel suivi ? Quel suivi des éventuels incidents ? Quelle durabilité des dispositifs ?						Les poussières font l'objet d'un suivi environnemental par un réseau de jauges Owen autour du site (méthode nommée réglementaire) et les seuils de l'arrêté préfectoral sont respectés comme présenté au § 2.5.2 du Mémoire en réponse. Un suivi post-exploitation sera mis en place sur 10 ans avec des phases additionnelles de 5 ans selon le résultat du suivi (Cf. § 2.10 du Mémoire en réponse).	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Une végétation aux racines puissantes pourra percer en quelques années ce « tapis » sous lequel est stockée une poussière potentiellement toxique.						Cf. ci-dessus	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Les sources d'émission des poussières ne sont pas identifiées dans ce dossier (Tome 4, Gestion des Risques) Ce point est souligné par le rapport « installations classées ». Cela traduit une absence de prise en compte, par IMERYS, de cette nuisance pouvant impacter pour le personnel et les riverains.						Les sources d'émission de poussières sont indiquées dans le dossier (voir § 3.13.1.1 de l'étude d'impact). Le suivi des émissions de poussières dans l'environnement est réalisé par un réseau de 7 jauges Owen autour du site. Le positionnement de ces jauges a été établi par un bureau d'études spécialisé dans un plan de surveillance des émissions de poussières validé par l'inspection des installations classées. Il s'agit de la méthode normée définie par la réglementation. Les résultats sont conformes aux seuils de l'Arrêté Préfectoral comme présenté au § 2.5.2 du Mémoire en réponse.	

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Nous constatons des niveaux d'empoussièrement sur site et autour du site, mesuré par IMERYS avec des méthodes dénuées de toute objectivité : Les lieux de mesure sont très contestables puisque certains capteurs sont placés à l'abri et protégés des poussières de l'usine ; Aucune analyse physico-chimique des « poussières » n'est réalisée						Réponse Imerys Le suivi des retombées de poussières est réalisé conformément à la réglementation et au plan de surveillance des retombées de poussières en vigueur sur le site. Le positionnement de certaines jauges à proximité de haies n'est pas problématique en soi. C'est la position des jauges par rapport aux vents dominants qui a déterminé l'implantation du réseau de surveillance. Le seuil d'émission de poussière autorisé de 500 mg/m2/j est respecté (2 campagnes par an d'une durée d'un mois chacune).	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Concernant le Sabes, une analyse d'eau de pluie faite sur un village distant de quelques centaines de mètres de ce sabès, par un laboratoire indépendant, présente des taux excessifs de plusieurs métaux dont le plomb (cf annexe 1)						Il n'y a pas de métaux lourds dans le gisement étant le contexte géologique du site et l'analyse spécifique faite sur le rejet montre l'absence de métaux lourds (Annexe 3 de l'étude hydrogéologique).	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Dans le Tome 2 Mémoire Technique, 4 sur 5 p18/169, l'unique analyse physico-chimique du dossier date de 2010. Elle indique la présence de plomb à 21, 26 et 33 mg/kg de matière sèche respectivement sur lixiviats de matériaux issus de la verse de Kerroué, de sabès et des stériles humides pour des taux devant être inférieurs à 0.05 mg/kg de matière sèche.						La valeur <0.05 mg/kg en plomb sur les analyses des résidus de 2010 présentées dans le mémoire technique ne correspond pas à un seuil autorisé mais à la valeur obtenue après lixiviation su 24h. Les analyses après lixiviation montrent que la redissolution des éléments chimiques est extrêmement faible.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Demandes : Les analyses de poussières soient réalisées par des organismes indépendants garantissant des mesures objectives, Des données physico-chimiques soient mesurées : taux d'Aluminium, Arsenic, Plomb, Nickel, Zinc... Des analyses physico-chimiques sur des récupérateurs d'eau de pluie à différentes distances du site.					x	Les mesures de retombées de poussières sont réalisées par un organisme indépendant (actuellement Socotec).	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Nous exprimons nos inquiétudes sur la faible couverture du Sabès qui n'est pas garantie dans la durée. Quant aux pentes, elles seront rapidement lessivées.						La remise en état est effectuée à l'avancement sur les talus en situation définitive et sur la plate-forme sommitale. Un suivi post-exploitation sera mis en place sur 10 ans avec des phases additionnelles de 5 ans selon le résultat du suivi (Cf. § 2.10 du Mémoire en réponse).	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Demande Un suivi de ces éléments autant d'années que le SABES sera en fonctionnement et tant qu'il ne sera pas couvert.						Cf. ci-dessus	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Projet d'installation de panneaux photovoltaïques qui pourrait venir à terme « couvrir les sommets du Sabès », selon IMERYS. Ce projet relève d'une manipulation des plus mensongères car l'installation des supports le rend irréalisable.						L'opportunité de créer un parc photovoltaïque sur la partie sommitale du Sabès (sur 35 ha) n'est qu'une option envisagée à convenir avec le territoire (ce projet nécessitera une étude d'impact spécifique).	

Réf érence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE	
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions		
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	On peut observer un niveau d'empoussièrement sur tout le site (installations, équipements, engins, routes,...) Quels sont les risques pour la santé des salariés ? Quelles mesures de toxicité des poussières sont réalisées ? Quelles mesures de sécurité ont été prises pour l'ensemble des salariés?						Réponse Imerys	L'évaluation des risques sanitaires liés aux émissions de poussières a été prise en compte dans le dossier (voir § 8.2.2.2 de l'étude d'impact).	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Nous demandons que le Comité de Suivi soit informé des accidents de travail liés à IMERYS GLOMEL, quel que soit le statut de l'agent.					x		Les statistiques d'accident de travail présentées en comité de suivi concernant l'ensemble des salariés du site, y compris le personnel intérimaire. Le compte-rendu du comité de suivi du 21 décembre 2023 est présenté en Annexe 2 du Mémoire en réponse.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Les riverains ont parfois été réveillés dès 5h30 par le bris de roche hydraulique. Les riverains ne sont pas 15 comme l'affirme IMERYS. Les bruits sont entendus régulièrement au niveau des bourgs de Gbomel et Trégornan et jusqu'à la Trinité Langonnet.							Le contrôle des niveaux sonores est effectué conformément à la réglementation par un bureau d'études indépendant au cours d'une campagne annuelle en période estivale. Les mesures sont effectuées de jour et de nuit avec l'usine en arrêt et en activité pour contrôler la conformité aux niveaux de bruit et aux émergences. Il y a 8 stations de mesures tout autour du site. Les résultats sont présentés lors des comités de suivi. Il est proposé dans le dossier de rajouter une campagne complète de mesure de bruit en période hivernale. 4 silencieux ont été installés depuis 2021 sur des équipements de l'usine suite à la réalisation d'une étude acoustique par un bureau d'études indépendant. Concernant l'utilisation du bris de roche hydraulique de 5h à 7h, il est proposé de réaliser une mesure de bruit ponctuelle sur ce créneau horaire afin de vérifier la conformité aux seuils en période nocturne. Les dispositions relatives au bruit sont présentées au § 2.5.1 du Mémoire en réponse.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	IMERYS ne respecte pas la réglementation sur la période 21h - 7h, en particulier celles des émergences nocturnes La méthodologie des autoévaluations sur les pollutions sonores est entachée de forte partialité : exemple : Les périodes d'analyse choisies selon les villages alentours présentent une dominante de vent Est-Nord Est quand les vents dominants sont Ouest- Sud Ouest ou Nord-Nord Ouest.							Cf. ci-dessus	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Le creusement de la Fosse 4 apporterait un niveau de nuisances sonores très élevés pour les habitants des villages de Guerphalès, Kergraos, Trégornan sera fortement impacté.							Des modélisations de propagation du bruit ont réalisées et sont présentées en Figures 71, 72 et 73 de l'étude d'impact.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	Conformément à l'avis de l'ARS, nous demandons expressément la mise en place d'un registre de plaintes en Marie avec communication obligatoire à l'ARS.								Pas de réponse attendue
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C,	oui 31 pages	demande l'analyse des bruits par des organismes agréés indépendants.								Les mesures de bruit sont réalisées par un organismes extérieur (actuellement Socotec).

Référence	Date de publication	Auteur	Adresse postale	P. Jointes	Synthèse contribution	Doubleton	01- OPINION					Appréciation CE
							01.1. Favorable	01.2. Défavorable	01.3. Neutre ou Mitigé	01.4. Avis non exprimé	01.5. Avis contenant des propositions	
RD 217	07-déc	qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Chaque mètre carré détruit fait disparaître des milliers d'individus de plusieurs centaines d'espèces de manière irréversible. L'exploitation de la fosse 4 et la verse ouest s'ajouteraient ainsi aux surfaces déjà perdues depuis l'ouverture de la carrière dans les années 70. Soit encore une disparition nette de 10,34 ha et 1,5 km de haie. Pouvons-nous encore nous le permettre ?						Réponse Imerys Les haies et les zones boisées impactées par le projet feront l'objet de mesures compensatoires. Il est prévu la plantation de 1,45 ha de bois à vocation écologique (contre 1,09 ha impacté) sur des terrains validés par la commune de Glomel et la plantation de 2.165 ml de haies (contre 1498 ml impactées) dès la 1 ^{ère} phase quinquennale d'exploitation. Il est à noter que 90% de l'objectif de plantation de haies de l'AP actuel sera réalisé à la fin de l'hiver 2023-2024 (2471 m replantés sur un total de 2760 m) comme présenté au § 2.4 du Mémoire en réponse.	
RD 217	07-déc	qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	IMERYS affirme : « Dans le secteur du projet de Fosse 4 et d'extension de la verse Ouest, il n'a pas été mis en évidence la présence d'amphibiens et il n'abrite pas non plus de milieux potentiels de reproduction » (Page 10 sur 36 Tome 3 Etude d'Impact) sans annexe 3/11). La non observation ne vaut pas absence. L'observation de ces espèces à proximité immédiate indique bien leur présence potentielle sur la zone d'étude de la fosse 4 et de la verse Ouest. Les milieux sont en connexion et en interdépendance les espèces circulent en fonction de leur cycle biologique.						L'étude écologique est présentée en Annexe 3 de l'étude d'impact. L'étude d'impact en reprend uniquement les principaux éléments. Cette étude écologique étudie les impacts sur les différents cortèges de la faune.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	L'étude d'impact oublie une vaste partie de la biodiversité. Ainsi, nous déplorons l'absence de connaissances et d'inventaires sur les espèces de lichens, bryophytes, ptéridophytes, de champignons, l'ensemble des groupes d'invertébrés, d'araignées, les espèces du sol, de la litière et du vieux bocage.						Cf. ci-dessus	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Les zones humides de tête de bassins versants étudiées ici hébergent des espèces devenues rares à force de pression sur la nature. Nous déplorons la destruction des zones humides de la fosse 3. Comment IMERYS peut-il dire que l'impact de la fosse 3 sur la zone humide attenante est nul ?						Les zones humides de l'extension de la Fosse 3 en 2012 ont fait l'objet de compensation sur plus du double de la surface (zones humides impactées sur 7 ha avec 15 ha de mesures compensatoires + 15 ha de restauration sur la RNR de Lan Bern) comme rappelé au § 1.3 du Mémoire en réponse. Les suivis actuels montrent que la zone humide du Kerzioc'h n'est pas impactée par l'exploitation de la Fosse 3.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	Il est urgent et vital d'arrêter le creusement de cette fosse 3, qui rappelle-le, est située dans le périmètre de captage d'eau potable du Mézouët. Le rabattement de la nappe, déjà mesuré entre 5 et 8 mètres, ne peut que s'accroître au fur et à mesure de l'excavation de la fosse 3.						L'analyse du débit d'exhaure de la Fosse 3 a été prise en compte dans l'étude d'impact (Cf. § 3.2.2 de l'étude hydrogéologique). Celle-ci montre que les apports souterrains ont atteints leur maximum et que les variations à venir du volume d'exhaure de la Fosse 3 seront liées aux variations de la pluviométrie et non à l'approfondissement de la Fosse 3.	
RD 217	07-déc	GROUPE DE CITOYENS (15 personnes qui restent anonymes)	N,C	oui 31 pages	les nuisances sonores, les vibrations, les poussières sont, pour l'instant contenus par le bocage de la fosse 4. Le bocage, une fois détruit, ne fera plus écran pour la préservation de ce corridor écologique et pour héberger les espèces présentées.						De modélisation de propagation du bruit et aérodispersives ont été réalisées et sont présentées dans l'étude d'impact.	

